

Emmanuel Macron



Crédits Manolo Mylonas – Divergences Images

Sommaire

I. Perso

* patrimoine

II. Formation

III. Carrière professionnelle

IV. Carrière politique

- Fonctions politiques et électives
- Informations-clés du mouvement *En Marche!* en 2017 (financements, collaborateurs, soutiens, techniques d'influence, meetings, etc.)
- Polémiques (Meeting 12 juillet 2016, Meeting du 10 décembre 2016, Meeting de Lille 14 janvier 2017, Meeting de Lyon février 2017, Berlin, Proche Orient, Algérie, Londres...)
- Programme
 - Volet « économique et social »
 - Volet environnement
 - Volet « régalien »
 - Points flous
- Fonction actuelle

V. Casseroles/polémiques/bilan

1. La thèse imaginaire (1999-2001)
2. Trahison et double-jeu avec la Société des rédacteurs du *Monde* (2009-2010).
3. Conseiller économique de François Hollande chargé de rassurer les marchés et la City face à son programme économique (taxe à 75%)
4. Pantouflage à la banque Rothschild sans arrêté de mise en disponibilité.
5. Faveur dans le rachat de SFR (mars 2014) en l'échange d'un soutien des médias du groupe *Altice* pendant sa future campagne pour 2017.
6. Conflit d'intérêt dans la vente d'Alstom (2014) :
7. 2^{ème} affaire Alstom (2016) :
8. La Loi Macron (2014) :
9. Cadeau fiscal de 900 millions € au détriment de l'Etat au profit des plus riches contribuables français.
10. « Les illettrés de Gad » (17 septembre 2014).
11. Erreur sur les tarifs des notaires (loi Macron 2).
12. L'insulte des syndicalistes d'Air France.
13. Affaire *Ecopla* (2014).
14. Mensonges sur la vente des aéroports de Toulouse, Nice et Lyon (2016).
15. Conflits d'intérêts - *Fundraising* pour la présidentielle 2017
16. Interview de Brigitte Trogneux à *Paris Match* (14 avril 2016).
17. Clip copié/collé de son mouvement « *En marche !* »
18. Crise sociales/grèves loi El Khomri, 27 mai 2016, il s'empporte face à des manifestants (affaire du « costard »)
19. Sous-estimation de son patrimoine 31 mai 2016 - Réévaluation du patrimoine de son couple par l'administration fiscale, l'obligeant à payer de façon rétroactive l'ISF.
20. Polémique / déclarations dans *Marianne* 6 oct. 2016 stigmatisation de la communauté juive de France .
21. Polémique après ses déclarations sur l'Algérie le 23 novembre 2016.
22. Incertitudes et nombreux revirements sur les 35 heures.
23. Polémique sur ses archives personnelles.
24. Sortie de son livre : une « révolution » ambiguë et peu cohérente.

25. Erreurs et approximations dans son livre-campagne (non relu) *Révolution*.
26. Revirement sur ses idées socialistes selon le public et les opportunités.
27. Maladresse en campagne aux Antilles.
28. « les alcooliques » du bassin minier (13 janvier 2017)
29. Revirements sur la politique fiscale du Président Hollande.
30. Revirement dans l'affaire des sables marins de Lannion.
31. Polémique sur l'aide de l'Elysée et ses levées de fonds au Proche-Orient.
32. Nouveau conflit d'intérêt entre sa campagne personnelle et ses fonctions ministérielles.
33. Révélations de Julian Assange sur sa campagne à partir des e-mails d'Hillary Clinton.
34. Utilisation des médias russes dans une campagne de victimisation.
35. Reniement de la culture française lors de son discours de Lyon (2017).
36. Emprunts aux anciens slogans du Front National contre lequel il lutte.
37. Polémique sur son points de vue et revirement sur la colonisation en Algérie.
38. Polémique sur ses déclarations sur la *Manif pour tous*.
39. Nouvelle polémique à Londres froissant les conservateurs britanniques.
40. Soupçons sur l'emploi d'un de ses collaborateurs.
41. Soupçons de délit de favoritisme lors d'une opération du ministre à Las Vegas en 2016.
42. Affaire des médailles.
43. Erreur sur le caractère insulaire de la Guyane.
44. Mépris des associations de défense des animaux.
45. Plagiat copié/collé d'un discours de Hollande dans la même ville en meeting à Marseille.
46. Maladresse sur le rôle de l'école traduisant sa vision.
47. Affaire de son référent Mohamed Saou (avril 2017).

VI. Citations

Annexe : *Institut de Recherches économiques et fiscales* : Patrimoine et revenus d'Emmanuel Macron : des avocats et des professeurs de droit s'interrogent. **15 questions laissées sans réponses.**

*
* *

I Perso

- Né le 21 décembre 1977 à Amiens – **39 ans en 2017**
- Père Jean-Michel Macron, médecin professeur de neurologie au CHU d'Amiens et responsable d'enseignement dans cette même ville ; mère Françoise Macron-Noguès, médecin-conseil de la Sécurité sociale. Ses parents divorcent, il sera élevé par sa grand-mère.
- Jeune, ambitieux, individualiste, flexible (dans ses choix de carrière), travailleur, utilise peu « la langue de bois » (parfois à son désavantage), officiellement millionnaire jusqu'en 2017. Décrit par ses détracteurs comme carriériste, opportuniste, de « droite » (aile-gauche du PS). Surnommé « le candidat des unes de magazines » (39 unes au 1^{er} déc. 2016, F.5 – C à vous, 1/12/2016 ; personnalité politique la plus médiatisée durant les deux dernières années : sujet de 8000 articles depuis janvier 2015, hors couvertures *peoples* – chez *Paris Match*, sa couverture déclenche un bond des ventes de 30 à 50 % - En 6 mois, du 1^{er} avril au 31 septembre 2016, il a capté pour lui seul environ 43 % de la couverture médiatique politique (*Marianne*, parlant de « bulle », 13/02/2017) ; ou encore « Emmanuel Hollande » (F. Fillon, mars 2017)
- Libéral, atlantiste et européiste convaincu ;
- Grand émotif : selon un Grand Patron proche de lui (*L'Express*, 21/09/2016) : « Il y a beaucoup d'émotivité en lui. Il a très mal vécu la nomination de Jean-Pierre Jouyet comme secrétaire général de l'Elysée en 2014 [il y a vu un concurrent, lui-même étant alors secrétaire général adjoint] ; il a sur-réagi aux coups d'épingle de Manuel Valls au printemps dernier. » De même, le soir de sa nomination comme ministre de l'Economie, le 26 août 2014, il s'est réfugié au ministère de l'Intérieur pour échapper aux caméras et photographes en faction devant son domicile parisien.
- Pas d'amis connus, à l'exception peut-être de son témoin de mariage, Marc Ferracci, rencontré à Sciences-Po.

- Il a trois mentors. Protégé de Jacques Attali (« *Emmanuel, un grand professionnel, un futur grand politique, un homme de Culture, Bercy dans de très bonnes mains.* », *Twitter*, 26 août 2014) et de Jean Pierre Jouyet (ancien patron de l'Inspection des finances) qui l'a recommandé à Attali pour sa Commission et à l'Élysée ensuite. Surnommé « le petit Macron » par Alain Minc.
- Épouse Brigitte Auzières devenue Trogneux née le 13 avril 1953 à Amiens (2007- au Touquet en présence de Michel Rocard), d'une vingtaine d'années son aînée (64 ans en 2017), rencontrée lorsqu'elle était sa professeur de français au Lycée La providence à Amiens et animait le club de théâtre en classe de première ; (Lors de l'émission *Je comprends ! Aujourd'hui dans le monde* diffusée le 27 mars 2017 sur la chaîne japonaise NHK, l'invitée croira que c'est la mère du candidat français à l'élection présidentielle). Ses parents croyant au départ qu'il était amoureux d'une des filles de Brigitte Auzières-Trogneux, il rompra un temps avec sa famille durant ses études pour assumer cet amour.
- Le couple n'a pas d'enfants issus de leur union. Brigitte Auzières-Trogneux-Macron a toutefois 3 enfants adultes issus de ses précédentes unions (dont Tiphaine Auzières, soutien inconditionnel et référente d'*En Marche!* au Touquet). Le couple, en raison de l'âge (24 ans son aînée) de son épouse, ne désire pas d'enfants.
- A collaboré avec la Fondation Jean Jaurès à partir de 2006.
- Membre du collectif *Les Gracques* en 2007 composé d'anciens patrons (sous inspiration de Jean-Pierre Jouyet, secrétaire général de l'Élysée et ministre sous N. Sarkozy) et de hauts fonctionnaires, qui appelle à une alliance entre Ségolène Royal et François Bayrou ; Il est rattaché à la *Fondation Jean Jaurès*, appartient au comité directeur du Think tank « *En temps réel* » (dirigé par le patron de la banque Santander France) ; il a aussi coordonné le *groupe d'économistes de La Rotonde* (du nom d'une brasserie de Montparnasse).
- Trésorier de *Bibliothèques sans frontières* de 2007 à 2012.
- A soutenu François Hollande à la Primaire socialiste de 2011, il dira citant Montaigne « *parce que c'était lui, parce que c'était moi* ».
- Membre de la *French-American Foundation* (FAF), intronisé « *Young Leader* » en juillet 2012. Privilégié, il est l'un des rares à n'avoir jamais effectué le programme tout en ayant pu bénéficier du titre en raison de son entrée au Secrétariat général de la Présidence de la République.
- A participé à la réunion du Groupe *Bilderberg* organisée en mai-juin 2014 à Copenhague
- Il est aussi administrateur du Théâtre de la ville,
- Membre du conseil d'administration de la société anonyme *Editions Esprit*



Crédits Chamussi/SIPA (L'obs)

***Patrimoine :** vente en 2015 d'un appartement de 83 m² situé dans le XV^{ème} arrondissement de Paris. Le bien immobilier a été acheté en juin 2007 pour 820 000 € et a nécessité 70 000 € de travaux (il avait refinancé son achat en 2012 par un prêt de 600 000 €). Il vaut donc 890 000 €. En 2014, il sera vendu à 935 000 € par l'intéressé. Les prix de l'immobilier ayant augmenté de 33% dans ce quartier de Paris, il aurait donc pu le vendre 1 235 000 €. Le *Canard Enchaîné* s'est demandé pourquoi ce bien avait été sous-estimé de presque 300 000 €.

- Villa du couple au Touquet (que Mme Trogneux a hérité de sa famille), Avenue Saint-Jean, qui avait fait l'objet de travaux financé par M. Macron en 2011 avec un autre prêt de 350 000 € contracté en novembre 2011 auprès du Crédit mutuel. La maison a été sous-évaluée selon le Fisc en 2016 à 1,2 million €, puis réévaluée à 1.453.255 €. Le bien est aujourd'hui hypothéqué pour soutenir les activités politiques de M. Macron.
- Il disposait aussi en 2014 de 74 309,70 € de valeurs en bourse et d'une action dans Lagardère (20,92 €)...
- 86 344,84 € d'assurances-vie souscrites en 2011 (source HATVP, déclaration 2014)
- 108 752, 66 € de liquidités (compte courant, dépôt titres, livret bleu, LDD, CEL, PEA).
- Une voiture d'occasion à 6000 € (Volkswagen EOS)
- E. Macron a d'abord refusé de s'expliquer sur l'origine et les finalités d'un prêt personnel de 550 000 € en 2007 (J.J. Bertolus in *Atlantico* citant son avocat le 4/4/2016). Cette somme lui a servi d'apport personnel pour l'achat de son appartement parisien. A l'époque, Macron est encore haut fonctionnaire en activité. Le prêt se fait au taux est de 3,5%. Le prêteur est feu Henry Hermand, son autre témoin de mariage au Touquet, 90 ans, millionnaire (273^{ème} fortune de France selon *Challenges*). Ce dirigeant d'entreprise, promoteur en immobilier commercial et ancien ingénieur au CEA est proche de la deuxième gauche, notamment de Michel Rocard, un ami de 50 ans.
- Les 2 prêts (Crédit mutuel et Henry Hermand) seraient aujourd'hui intégralement remboursés.
- Le 13 juin 2006, les magazines *GQ* et *Closer* révèlent que la montre d'Emmanuel Macron est modèle *Tank MC* de *Cartier*, estimée à 6500 €, en pleine polémique sur son ISF et sa réplique du « costard ».
- après sa démission du 30 août 2016, la loi prévoit qu'il puisse continuer pendant trois mois à toucher 9.940,20 € bruts par mois, jusqu'à la fin du mois de novembre 2016.
- Un nouveau prêt personnel de 8 millions € a été sollicité en 2016 pour son organisation *En Marche!*. Il a aussi hypothéqué pour cela la maison héritée par son épouse et dans laquelle il avait financé les travaux. La Banque ne déclenchera toutefois le prêt qu'après le 17 mars, date butoir pour le dépôt des 500 signatures.
- en 2017, selon sa déclaration à la HATVP lors de sa sortie de Bercy : 89.094 € en assurances-vie, 227 700 € de placements financiers (dont 54.520 € de PEA, 51.338 € de parts dans des PME) tout cela réparti sur 17 comptes... La vente de son appartement du XV^{ème} arrondissement à Paris, fin 2015, lui a permis de rembourser les prêts contractés pour l'acheter. En revanche, il doit toujours 252 747 € au Crédit mutuel, sur une somme qu'il a empruntée en 2011 pour effectuer des travaux de rénovation dans la maison que Brigitte Macron possède au Touquet.
- Son actif laisse apparaître un « trou » de plus d'un million € disparus de son patrimoine sur lequel s'interroge la presse en 2017 : « Macron : où sont passés les millions de la banque Rothschild ? » (*L'Obs*, 5/01/2017). Son porte-parole Sylvain Fort a répondu dans *Le Point* du 19/02/2017 : « Pendant les années Rothschild, Emmanuel Macron a adapté son train de vie à ses revenus et il a donc pas mal dépensé. » - aucune enquête n'a été diligentée par le Parquet National Financier, ni la HATVP à ce jour.
- En 2017, Emmanuel Macron vit seulement des à-valoir de son livre et des revenus de son épouse : l'ancienne prof. de français a touché 17 200 € de retraite de janvier à août 2016 (soit 2150 €/mois) et 36 200 € de revenus fonciers, pour un bien dont elle n'indique rien dans la déclaration. Il vit en location dans un appartement du VII^{ème} arrondissement de Paris.



La résidence secondaire du couple au Touquet

II Formation

- Élève de la sixième à la première au lycée La Providence d'Amiens, un établissement privé catholique d'Amiens fondé par la congrégation des Jésuites.
- 1994 Bac scientifique obtenu avec mention (très bien) au lycée Henri IV de Paris – 10 ans de piano au conservatoire d'Amiens dont il aura un 3^{ème} prix – lauréat du concours général de français en 1994.
- Il s'est inscrit à la classe libre du cours Florent et passe même des castings, dont un pour un film avec Jean-Pierre Marielle. Mais il n'est pas pris (F.-X. Bourmaud, *Emmanuel Macron, le banquier qui voulait être Roi*, L'archipel, 2010).
- Admis la même année en Classe préparatoire aux grandes écoles B/L – Lettres et sciences sociales, il échoue par deux fois au concours d'entrée à l'École normale supérieure
- DEA de Philosophie (consacré à Machiavel) à Paris X-Nanterre
- Il s'inscrit en thèse sur le thème de l'intérêt général de 1999 à 2001, sous la direction d'Etienne Balibar. En réalité, il devient « assistant » du philosophe Paul Ricœur et travaille sur l'appareil critique (bibliographie et notes de bas de page) de son livre *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. En 2000, il y publie un premier article : « La lumière blanche du passé : Lecture de *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, de Paul Ricœur », *Esprit*, vol. 8/9, n° 266/267, 2000, p. 16-31. Il deviendra ensuite de ce fait membre du comité de rédaction de la revue *Esprit* puis membre du Conseil d'administration de la SA des éditions *Esprit*.
- 2001 Diplômé de l'Institut d'étude politique de Paris (IEP de Paris) à 24 ans (voie « diplomatique » et non « service public »)
- 2002 – 2004 Ecole Nationale d'Administration (ENA), promotion *Léopold Sédar Senghor* à Strasbourg (il passe un mois à Cambridge après le concours). Il fera ses deux stages à la Préfecture de l'Oise et au Nigéria (6 mois). Après son stage à la préfecture de l'Oise (noté 10/10 avec la remarque « étudiant charismatique »), il serait sorti 5^{ème} de sa promotion. Même s'il paraît que cette promotion fut la seule sans classement officiel du rang de sortie en raison de l'annulation par le Conseil d'Etat de ce classement pour vice de forme (Conseil d'Etat, 9^{ème} et 10^{ème} sous-sections réunies, 10 janvier 2007, *M. Etienne Grass et al.*, req. n° 279864, Rec. p. 8). Emmanuel Macron faisait partie des requérants, sans que cela ne porte préjudice à son entrée à l'IGF.
- Il demandera être rayé des cadres de la fonction publique au bout de 8 ans de service public en novembre 2016, devant encore une pantoufle de 50 000 € environ.



ENA, 2004

III Carrière professionnelle

- 2004 – 2007 : Il intègre le corps de l'Inspection générale des finances (IGF). D'après un de ses camarades (*L'Express*, 21/09/2016) : « En 2004, il entre à l'Inspection des finances et, déjà, il dit qu'il sera président de la République ».
 - 2006 : coopté par le *German Marshall Fund* de l'Institut Willy Brandt, il fait un voyage d'étude aux Etats-Unis pour travailler sur l'entente transatlantique, promue par l'Institut.
 - Rapidement placé comme chargé de mission auprès du chef de l'Inspection Jean-Pierre Jouyet puis Jean Bassères. Il serait alors « l'élément le plus politisé » qu'il n'ait jamais rencontré à l'Inspection des finances (in *Le Point*, 18 octobre 2012). Il participe notamment à des missions sur la « valorisation de la recherche », la « fraude aux prélèvements obligatoires et son contrôle » et « la répartition des prélèvements obligatoires entre générations et la question de l'équité intergénérationnelle ».
 - Mai 2007 : Fort de ses appuis parisiens, il tente vainement de se faire investir à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) pour les élections législatives de 2007.
 - Août 2007 : Nommé rapporteur adjoint de la Commission pour la libération de la croissance française (« Commission Attali »). Attali cherchait un secrétaire et Jouyet lui recommandera le jeune Macron. Selon un dirigeant du MEDEF, « On a diné plusieurs fois chez Jacques au moment de la Commission ; il était là mais il ne dégageait pas ce charisme impertinent comme aujourd'hui. Il avait le rôle du singe savant, Attali posait des questions, il répondait. Il était sympa mais il n'avait rien de politique, il a vraiment changé » (N. Prissette, *Emmanuel Macron, en marche vers l'Elysée*, Plon, 2016).
 - Mars 2010 : Nommé par décret membre de cette même commission (Décret n° 2010-223 du 4 mars 2010 relatif à la commission pour la libération de la croissance française).
 - Septembre 2008 : se met en disponibilité de la fonction publique, et devient banquier d'affaires chez *Rothschild & Cie*. Directeur des affaires financières (2008-2011), sur recommandation appuyée de Jacques Attali et de Serge Weinberg auprès de François Henrot.
 - Fin 2009, il propose bénévolement ses services à la *Société des rédacteurs du Monde* (SRM). Le quotidien doit trouver un repreneur, il s'embrouillera alors par rivalité avec Matthieu Pigasse (énarque), de la banque Lazard à l'époque. La SRM finira par approuver l'offre « BNP » (Bergé, Niel, Pigasse) de Lazard, contre l'avis de Macron (Rotschild) qui la jugeait trop liée aux milieux d'affaires. L'échec de l'opération pour Rotschild fut aussi dû au fait que David de Rotschild était proche de Sarkozy/Minc. Macron était soupçonné de favoriser *Prisa*, un groupe espagnol, qu'il conseillera un an plus tard lors d'une restructuration financière. Adrien de Tricornot, vice-président alors de la SRM racontera au *Point* la trahison du jeune Macron en 2010 : « Quand Macron jouait à cache-cache avec des journalistes », 11/02/2017.
- Autres dossiers traités : *Presstalis*, *Sofiprotéol*. Il s'intéressera de près au secteur de l'agroalimentaire.
- 2011, promu associé-gérant au sein de cette banque (du 11 février 2011 au 15 mai 2012) Il gagne environ 108 000 € bruts par mois (2, 6 millions € sur 2 ans - source : HATVP).
 - 2010, Conseiller économique du candidat Hollande : Il est chargé de faire le lien pour le candidat avec les économistes du groupe de La Rotonde (Philippe Aghion, Gilbert Cette, Elie Cohen, Jean Pisani-Ferry...) et de jeunes "technos" de Bercy et d'ailleurs.

- 2012, nommé associé-gérant (le plus jeune jusqu'ici) de la banque Rotschild, il pilote l'une des plus grosses négociations de l'année (le rachat par *Nestlé* d'une filiale chargée des laits infantiles de *Pfizer* – Enjeu : les femmes chinoises et indiennes étant de plus en plus nombreuses à travailler, elles se tournent de plus en plus vers les laits maternisés plutôt que vers l'allaitement, ce qui fait du marché de la nutrition infantile un fantastique "réservoir de croissance"). Cette transaction évaluée à 9 milliards d'euros – 12 selon *L'Obs* du 24/06/2012) (sur lesquels il aurait touché selon ses dires 2 millions d'euros brut) lui permet de devenir millionnaire. Pigasse/Lazard conseillait alors Danone dans cette opération (échec). L'avantage de Macron fut dû au coup de pouce d'une ancienne relation de la Commission Attali, le PDG de Nestlé Peter Brabeck.
Il conseille Lagardère pour la vente de ses magazines internationaux ou la société Atos pour le rachat de Siemens IT.
- 15 mai 2012 - Secrétaire Général-adjoint de l'Élysée (tandem avec N. Revel). Il assiste alors Pierre-René Lemas. Il se voit attribuer un bureau d'angle au 4^{ème} étage du Palais de l'Élysée avec vue sur les jardins. A ce poste, il est à l'origine des créations socialistes du « pacte de responsabilité et de solidarité » et du « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi » (CICE). C'est lui qui convaincra Hollande que seule une politique de l'offre clairement affirmée permettrait de relancer la machine économique. Il a aussi œuvré en coulisse pour amoindrir la « remise à plat fiscale » portée par Jean-Marc Ayrault avant son départ de Matignon. Candidat à la présidentielle, il cherchera à faire oublier ce rôle (dit du « matraquage fiscal ») à partir de janvier 2017.
Sur le plan international, il se fait connaître au sommet de Bruxelles du 28 juin 2012 face à Angela Merkel, où il est resté ferme lorsqu'une première version du texte ne convenait pas au gouvernement. Il a alors pu avoir des échanges informels avec le président du Conseil italien, Mario Monti, qu'il avait connu à la commission Attali. Entre minuit et 4h00, il fut le seul à assister François Hollande durant les négociations finales. Puis il a préparé les éléments de langage pour le président.
- Il quitte l'Élysée 10 mai 2014, estimant avoir « terminé sa mission » pour « mener des projets personnels dans les domaines de l'enseignement et de la recherche » (J.P. Jouyet) pour arriver au gouvernement le 26 août 2014. Il décroche alors à l'été 2014 un poste à l'université de Berlin après avoir essayé en vain avec l'aide de Philippe Aghion, de décrocher un poste à l'université de Harvard. Finalement, l'entremise d'Alain Minc lui aurait permis de devenir *Research fellow* en économie politique à la *London School of Economics* au poste de maître de conférence afin d'y enseigner les *policy-mix* européens (D. Bensoussan, « *Les redoutables réseaux de Macron* » *Challenges*, 9 sept. 2014 et D. Endelweld, *L'ambigu Monsieur Macron. Enquête sur un ministre qui dérange*, Flammarion, 2016, 331 p.). Il n'aura pas le temps d'accepter.
- Quant à sa nomination comme ministre des finances, un proche de l'Élysée avoue en *Off* : « *Il est devenu fou. Il réécrit l'histoire, il raconte qu'Hollande l'a nommé ministre pour ses qualités, sa compétence, alors qu'il a servi de roue de secours après le refus de l'industriel Louis Gallois d'aller à Bercy.* » (*L'Express*, 21/09/2016)
- Dans le cadre de son mouvement « *En marche* » et toujours sur son temps de travail de ministre de l'économie, il organise plusieurs levées de fonds dans la perspective de sa candidature à la présidentielle qui feront polémique au regard d'un éventuel conflit d'intérêt. Sa femme a cessé toute activité en 2016 pour l'épauler. Elle s'est mise en disponibilité de l'Éducation nationale (dernier poste : prof de français à H4 et en prépa à Saint Louis de Gonzague) pour se consacrer à son mari et travailler à Bercy bénévolement, affirmant : « Sans cela, je ne le verrai jamais » et « pour lui redonner le sourire », *Paris Match*, avril 2016.
- une majorité de 52% de Français souhaite qu'il démissionne du gouvernement selon un sondage Odoxa/CQFD/iTélé réalisé les 2 et 3 juin 2016 (enquête en ligne auprès de 1 033 personnes de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas).
- Ayant la volonté de surprendre, il rend visite au Puy du Fou à Philippe de Villiers le 19 août 2016 où il déclare « *L'honnêteté m'oblige à vous dire que je ne suis pas socialiste* ». Il fut

néanmoins à jour de sa cotisation au PS de 2006 à 2009 (sources : *L'Obs.*, 29 août 2014 ; *Le Figaro*, 18 févr. 2015).

- Il démissionne officiellement du gouvernement pour se consacrer à son mouvement *En Marche!* le mardi 30 août 2016, jour de la rentrée politique. Cette démission aurait une autre signification : Manuel Valls aurait demandé son renvoi au Président le lendemain de son grand meeting du 12 juillet 2016. Mais cette décision a dû être reportée au 30 août en raison de la survenance des attentats de Nice puis de Saint-Etienne du Rouvray (France 2).
- Il démissionne définitivement de la fonction publique « par cohérence » en novembre 2016. Il aura servi l'Etat 8 ans au lieu des 10 ans nécessaires par la loi de 1949. Il devra rembourser à l'Etat une partie du coût de sa formation : deux fois le traitement net perçu pendant les 12 derniers mois de service. Au-delà de 6 ans de service, elle est dégressive: le taux de réduction atteint 40% entre 7 et 8 ans ; 60% entre 8 et 9 ans. Il devra donc rembourser 50 000 € env. à l'Etat en vertu du décret du 14 novembre 2014 *relatif à la rupture de l'engagement de servir*. Problème : pendant les 4 ans où il a pantouflé chez Rothschild, *Marianne* (23/10/2014) ne retrouve pas son arrêté de mise en disponibilité. Il a donc cumulé pendant ces années à la fois service public et activité lucrative dans le privé (voir V. casseroles).
- Il annonce sa candidature à la Présidence de la République le mercredi 16 novembre 2016 à Bobigny dans l'atelier de mécanique automobile d'un centre d'apprentissage (CFA) auquel il avait déjà rendu visite 2 fois (notamment le 5 septembre 2016 à l'invitation de Patrick Toulmet, le président de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis, qui est l'un de ses soutiens déclarés). En affirmant « *La France des quartiers a besoin de mobilité; elle est aujourd'hui assignée à résidence* », les vigiles ont reçu l'ordre d'interdire l'accès à tout jeune qui n'est pas journaliste. Assignés à l'étage de leur atelier, des jeunes apprentis ont donc regardé la scène derrière une vitre, rendant à peine audible le discours d'Emmanuel Macron. Arguments de l'équipe du candidat : « *ce n'était pas une réunion publique mais une conférence de presse. On reviendra les voir* ».
Pourtant d'après un de ses proches (*L'Express*, 21/09/2016) : « *Il ne veut qu'une chose: être président de la République. Je lui ai dit qu'une candidature hors-sol n'avait jamais fonctionné sous la Ve République, mais il n'écoute plus, il est parti dans son truc. Je continue à le voir, parce que je l'aime bien.* »
Selon Jacques Attali, son mentor : « *je suis convaincu qu'il sera un jour président de la République s'il a la persistance d'accepter les défaites, d'apprendre* »
- Son livre-programme de campagne sors en 2016 (*xo*, 270 p.). E. Macron vivrait en janvier 2017 des seuls à-valoir sur ce livre qui se serait écoulé à 112 000 exemplaires (tirage fait à 200 000 ex.), soit 250 000 € (*JDD*, 12/2/2017). Il suscitera l'ire de ses lecteurs lorsque ces derniers se rendront compte qu'il y situe Villeurbanne en région lilloise :
« *Lorsqu'on habite Stains en région parisienne ou Villeurbanne en région lilloise, il est plus simple de créer son entreprise et de chercher des clients que d'avoir un entretien d'embauche* »



IV Carrière politique

Fonctions politiques et électives

- Aucun mandat électif (« *cursus d'un autre temps* », forum *Le Monde* 27/9/2015). Après son investiture ratée pour les législatives de 2007, il refusera l'offre du parti socialiste d'être investi aux élections municipales de mars 2014 dans sa ville natale d'Amiens. Il parlera néanmoins de « sa » circonscription sans pourtant jamais avoir été élu lors du journal de TF1 du 1^{er} février 2017, ce qui surprendra la presse (« Jamais élu, Macron évoque pourtant « sa » circonscription en direct à la télé », *Le Figaro* du 2/2/2017)
- Premier militantisme au MDC de Jean-Pierre Chevènement durant 2 ans (Marc Endeweld, *L'ambigu Monsieur Macron. Enquête sur un ministre qui dérange*, Flammarion, 2016, 331 p.). Sa présence est attestée à l'Université d'été de Perpignan en 1998 à la fois par des membres du MDC et par ses camarades de promotion à l'ENA.
- 2006 – 2009 : membre du Parti socialiste (aujourd'hui « sans étiquette ») – échec de sa tentative d'investiture à Boulogne-sur-Mer pour les législatives de 2007.
- 2011 – conseiller économique du candidat François Hollande
- 15 mai 2012 – 10 juin 2014 : Secrétaire général adjoint de l'Élysée en tandem avec Nicolas Revel
- François Hollande refusera de le nommer ministre de l'économie dans le premier gouvernement Valls sur insistance de ce dernier en raison de son absence de mandats électoraux. Il finira par céder sur insistance de M. Valls et de J.-P. Jouyet, en second choix après que Louis Gallois ait refusé le poste (avaient alors été pressentis avant lui : B. Delanoë ; G. Collomb ; P. Lamy et L. Gallois) : il sera nommé le 26 août 2014. Il y restera jusqu'à sa démission du 29 août 2016. Au départ, Hollande ne voulait lui confier que le Budget, sur pressions de Valls et Jouyet, ce sera l'économie, l'industrie et le numérique.
- Le 6 avril 2016, Amiens, il fonde le mouvement politique « *En marche!* », qu'il veut « transpartisan » et qu'il définit comme étant à la fois de droite et de gauche. Il se dit d'ailleurs lui-même « ni de droite, ni de gauche ».
- Dès juin 2016, un certain nombre de gens l'aident à rédiger un programme au nombre desquels Alain Minc, Jean-Marie Colombani ou encore Jacques Attali avec qui l'actuel ministre de l'Economie rédigea le célèbre rapport commandé par Nicolas Sarkozy. Le locataire de Bercy s'inspire aussi de trois économistes : Philippe Aghion, Elie Cohen et Gilbert Cette. Le programme auquel réfléchit le groupe autour de Jacques Attali défend "*une France ouverte sur l'extérieur, une Europe fédérale, une France pro-business, favorable au progrès technologique et anti principe de précaution*", décrit l'une des têtes pensantes qui gravite autour du projet. Mesure la plus caractéristique de ce programme : « *L'augmentation de 2 points de la TVA sur cinq ans, compensée par une baisse des impôts sur le revenu et sur les cotisations sociales* ». Comme des millions de ménages modestes ne gagnent pas assez pour payer l'impôt sur le revenu, en payant 2% de plus de TVA sur l'achat de leur nourriture quotidienne, sur leurs achats de biens d'équipements, sur l'énergie et quantité d'autres factures, ils financeront par ce surcroît d'impôt indirect les baisses d'impôts directs consenties aux plus riches et même « *la réduction d'un quart de l'impôt sur les sociétés* » également proposé (*Les Echos*, 6 avril 2016 ; et les « 20 défis pour reconstruire la France », n° spécial de *L'Express* 30 mars 2016).
- Le 29 mai 2015, il lance une vaste campagne de "porte-à-porte" pour établir un "diagnostic du pays" en discutant avec 100 000 français, et en ayant recours à des « marcheurs » (souvent recrutés parmi de jeunes lycéens) jusqu'au mois de juillet 2015. Ces entretiens contribueront à dresser le "diagnostic du pays" qu'Emmanuel Macron veut présenter "à la fin de l'été", en s'appuyant également sur le travail d'experts.
Le Premier ministre Manuel Valls dira dans *Le Parisien* (entretien du 28 mai 2015) : « *c'est bien de faire du porte-à-porte. Que tout le monde fasse du porte-à-porte... mais dans les heures où on n'est pas ministre !* ».

C'est sa secrétaire d'Etat au numérique Axelle Lemaire (relations houleuses depuis leurs débuts au gouvernement) qui reprendra la critique le 30 juin 2016, expliquant qu'il a annulé plusieurs de ses voyages officiels, notamment le 12 juillet 2016, où il devait se rendre en Inde pour rencontrer le ministre indien des Finances. Il a préféré assister au premier meeting de son mouvement, à la Mutualité à Paris. Un conseiller gouvernemental déplorera en outre que "*sa priorité n'est plus son agenda de ministre, mais son agenda personnel*" (Voir aussi V. Casseroles/polémiques/bilan).

Concernant ce meeting du 12 juillet à la Mutualité, Manuel Valls, interrogé sur la cohérence de son ministre vis-à-vis de la solidarité gouvernementale répondra le jour même « *il est temps que tout cela s'arrête* » avant d'entrer dans l'hémicycle du Sénat pour les questions au gouvernement (images BFM-TV). Le ministre a été fermement critiqué le lendemain même par le Premier ministre : « *on ne peut pas dénoncer un prétendu système en cédant aux sirènes du populisme quand, circonstance aggravante, on est soi-même le produit le plus méritant de l'élite de la République* », critiques reprises par Anne Hidalgo et Emmanuelle Cosse : difficile de critiquer un système dont on fait totalement partie intégrante/caricature d'un système de reproduction des élites. France 2 révélera ensuite que Manuel Valls a demandé son renvoi à François Hollande dès le lendemain.

Contenu du meeting du 12 juillet : peu d'informations nouvelles pas de déclaration explicite de candidature, pas de démission, il reste flou et continue de « communiquer ». Des « macron président » dans la salle, et des heurts avec des militants syndicalistes à l'extérieur où tous les participants ont été hués à leur arrivée.

A ce titre Alain Juppé déclarera de lui lors d'un meeting à Nouméa le 22 juillet 2016 : « *On a dressé un portrait assez idéal de l'homme politique qui conviendrait à la France et c'était un mélange de Juppé et de Macron. J'ai peur que cela ne produise un monstre [...] Il est ministre de l'Economie et l'économie française n'est pas au beau fixe. Si j'étais à sa place, je me consacrerai à 150 % au rôle de ministre de l'Economie [...] Je ne passerais pas mon temps à mettre des peaux de banane sous les pieds du président de la République ou du Premier ministre [...] C'est ce qui me retient, parce que si je le prenais avec moi, est-ce qu'il aurait la même attitude ?* », ajoutant dans un entretien au JDD le 2/10/2016 : « *J'ai dit que mes critères de choix pour mon Premier ministre seraient la compétence et la loyauté. Sa compétence, il ne l'a pas démontrée pour l'instant. Le bilan de son passage à Bercy, c'est quoi ? Les autocars, point barre. Quant à la loyauté, les Français ont bien vu que ce n'était pas sa qualité première !* ». Lors de sa candidature à la présidentielle du 16 novembre 2016, il ajoutera que ses idées sont « ringardes » et qu'« *il a cautionné la politique de François Hollande avant de le poignarder dans le dos* ». Il appelle alors à « *se méfier des gens qui font le contraire de ce qu'ils disent et disent le contraire de ce qu'ils font* » (BFM-TV et Les Echos, 16/11/2016).

Pour N. Sarkozy sur Radio Classique 5/10/2016: « *mange(r) la main de celui qui l'a nourri, ce n'est pas un comportement extrêmement novateur* » ; Benoît Hamon sur LCI le 5/10/2016 : « *C'est compliqué quand on est une créature de François Hollande de dire qu'on va tout changer. Je pense qu'il perpétuera le système bien plus qu'il ne le transformera* » et Michel Sapin sur Europe 1 le 5/10/2015 : « *Vous n'avez pas de programme, vous n'avez pas de proposition, vous ne vous faites pas d'ennemis, vous êtes simplement là avec votre beau sourire [...] Evidemment il ne peut pas gagner. Par contre, il peut faire perdre, il peut faire perdre la gauche. Peut-être est-ce son objectif...* ».

Philippe Villin, banquier d'affaires (proche de Nicolas Sarkozy), « *Pour moi, Macron est un imposteur qui ne vend que du vent. Il fait en sorte de plaire à tout le monde par un positionnement attrape-tout. Et c'est dangereux pour notre démocratie. C'est pourquoi je le combat chaque jour* », ajoutant que « *Les médias [...] acceptent, béatement, la mise en scène d'une vie privée.* » (Le Figaro, 26 avril 2016).

Son premier mentor Jacques Attali le critique aussi dans le reportage « la stratégie du météore » diffusé le 21 novembre sur France 3 : « *L'ambition individuelle est une passion enfantine. [...] Il est sur la mauvaise voie. C'est purement sur les apparences, et*

narcissique. Ce serait du gâchis » avant de ravalé son avis dans l'émission « L'épreuve de vérité » sur Public Sénat le 29 novembre 2016 : « *Pour l'instant, je ne vois pas un programme [...] J'attends qu'il propose des choses ambitieuses* ». Et dans ce cas-là alors, il précise bien : « *Je le soutiendrai.* ».

Informations-clés du mouvement *En Marche!* en 2017 :



En Marche! d'Emmanuel Macron reprend *in extenso* les slogans et les techniques de la campagne de Jean Lecanuet en 1965

- *En marche!* A fait appel à la start-up *Liegey Muller Pons*, qui se présente comme "la première *start-up* de stratégie électorale en Europe" en ayant importé les méthodes de campagne de B. Obama avec un porte-à-porte permettant de faire gagner 280 000 voix à Hollande (en détournant le vote FN pour convertir une partie du vote Le Pen en vote Hollande) en mai 2012 selon son propre site internet (en concassant tout un tas de données, notamment venues de l'INSEE : elle croise donc les données électorales et les données socioéconomiques de l'INSEE). L'idée étant de cibler le porte-à-porte vers les poches d'abstention *a priori* favorables aux socialistes), pour cela *En Marche!* utilise le logiciel *Cinquanteplus1* développé par *Liegey Muller Pons* afin de toucher des profils détaillés d'électeurs (micro-ciblage) à travers un modèle prédictif durant la campagne électorale 2017. *En Marche!* A aussi eu recours à la société *Proxem* pour l'analyse sémantique des retours de formulaire des marcheurs. *Proxem* est spécialisée dans le *Big Data* et le traitement automatisé du langage, et l'analyse avec un algorithme pour obtenir un état de l'opinion par des techniques *marketing*. L'opération a permis d'accumuler de précieuses métadonnées (règles sur les données personnelles assouplies en campagne électorales). *En marche!* achète et collecte aussi des données auprès de *DataBrokers* (qui eux même les achètent auprès des bases de données des grandes entreprises commerciales).
- l'adresse de domiciliation de l'association *En marche!* était en effet au départ celle du domicile personnel de l'épouse de Laurent Bigorgne, le directeur général de l'Institut Montaigne, (*think tank* libéral (idées proches du MEDEF) créé au début des années 80 par l'ex-patron d'AXA, Claude Bébéar, lui-même soutien du mouvement). Toutefois, après des révélations de *Médiapart*, l'adresse exacte a été supprimée du site le 25 mai 2016. Le QG d'Emmanuel Macron se situait au 14^{ème} étage de la Tour Montparnasse (ancien bureaux d'Adecco nécessitant une semaine de travaux d'adaptation lorsque le fondateur était encore ministre), avant que lui et ses collaborateurs ne trouvent l'endroit de 200 m² « trop étroit » (il le disait dès leur emménagement selon N. Prissette, *Emmanuel Macron, en marche vers l'Elysée*, Plon, 2016) déménageant pour des locaux de 1000 m² sur 3 étages aux 99-101 rue de l'Abbé Groult dans le 15^{ème} arrondissement de Paris. C'est cette nouvelle adresse que, le jour de sa déclaration de candidature à la présidentielle et

après le discours au CFA de Bobigny, un « cocktail déjeunatoire » fut organisé par son équipe. Coût estimé de cette location pour *En Marche!* jusqu'en mai 2017 : 180 000 € (estimation à 20 000 €/mois au RdC (JDD, 12/2/2017) (27,26 € du m² estimé à l'étage dans cette rue).

- Collaborateurs immédiats connus : 55 permanents salariés sont employés au QG rue de l'abbé Groult, qui fonctionne 7 jours/7 et 24 h/24 avec 180 « helpers » bénévoles. Responsable du programme et des idées depuis 2017 : * **Jean Pisani-Ferry** (ancien commissaire général de France Stratégie depuis mai 2013 et ancien camarade de Macron au cercle des économistes de la Rotonde – v. *Infra*) ; * **Philippe Aghion** (économiste, ancien conseiller de François Hollande) ; directeur de la publication : * **Véronique Bolhuis** (épouse de Laurent Bigorgne) ; Secrétaire Général : * **Richard Ferrand** (député du Finistère) ; directeur chargé du fund-raising et trésorier : * **Christian Dargnat**, ex-directeur général de BNP Paribas Asset Management ; directrice de la Com : * **Julie de La Sablière**, fondatrice de l'agence *Little Wing* ; chargé de la com : * **Ismaël Emelien**, énarque/Essec/ancien d'Havas Worldwide, conseiller de Macron à Bercy ; * **Adrien Taquet**, « roi du slogan », patron de l'agence de pub *Jésus et Gabriel*, ami de Macron, à l'origine de l'idée du nom *En Marche!*, du site et du clip ; * **Saïd Hammouche**, fondateur et directeur général de *Mozaiik RH* mettant en relations des recruteurs et jeunes diplômés issus des banlieues ; * **Thierry Pech**, directeur de la Fondation *Terra Nova* (affirme ne pas travailler directement pour *En Marche!*) ; * **Didier Casas**, directeur général-adjoint de Bouygues télécom (en congé durant la campagne), maître des requêtes au Conseil d'Etat, s'occupera du pôle idées du candidat et de l'épauler sur les institutions et questions régaliennes (défense, justice, sécurité) ; * **Julia Minkowski**, avocate pénaliste (*Young Leaders, French American Foundation*) ; * **Jérôme Grand d'Esnon**, ancien directeur de campagne de Bruno Le Maire à la primaire LR, chiraquien, apporte son expérience en matière de gestion de campagne ; * **Gaël Duval**, entrepreneur, fondateur de *Jechange.fr* ; * **Gilles Vanderpooten**, auteur avec Stéphane Hessel du livre *Engagez-vous* ; * le chef **Thierry Marx** ; * l'entrepreneur **Marc Simoncini**, fondateur de *Meetic* ; Porte-parole : * **Benjamin Griveaux**, HEC/Sc.Po, ancien conseiller de DSK et de Marisol Touraine, VP (PS) du Conseil général Saône-et-Loire, directeur de la communication et des affaires publiques d'Unibail Rodamco ; et * **Claire Tassadit Houd**, consultante internationale en RH et co-fondatrice de de l'association Diversité et Convergence ; * **Sylvain Fort**, conseiller en communication ; * **Alexis Kholer**, conseiller spécial ; * **Axelle Tessandier**, qui a créé une *start-up* aux Etats-Unis et a lancé le meeting d'*En marche!* le 12 juillet 2016, déléguée nationale ; * **Julien Denormandie**, énarque/Ponts/IGF, ancien PDG-adjoint de Pôle emploi, ancien directeur de cabinet adjoint de Macron à Bercy ; l'ancienne journaliste * **Laurence Haïm** (chargée des Etats-Unis pour *Canal+* et *iTélé*) intègre ses portes paroles en janvier 2017 ; * **Bernard Mourad** (proche de Patrick Drahi), directeur général adjoint du pôle médias du groupe SFR, filiale du groupe Altice, et banquier d'affaire chez Morgan Stanley, prend les rênes de sa campagne le 5/10/2016 après avoir démissionné de tous ses postes et pourrait être directeur de campagne. Il a ouvert ses réseaux libanais au candidat lors de sa visite au Proche-Orient en janvier 2017 ; * **Christian Déséglise**, directeur mondial des banques centrales à HSBC et professeur associé à l'université de Columbia (associé au *fundraising*) ; * **Bariza Khiari**, sénatrice de Paris et présidente du groupe d'amitié franco-libanais au Sénat. * **Claude Posternak** (ancien *spin doctor* et communicant de Martine Aubry) l'a rejoint en 2017 avec * **Mounir Mahjoubi**, communicant et président du Conseil National du numérique, sous la coupe du candidat lorsqu'il était ministre du numérique : il anime la campagne numérique (et lutte contre le piratage) du candidat macron après l'avoir fait pour le candidat Hollande en 2011 ; * **Benjamin Haddad**, ancien secrétaire national de l'UMP (chargé de la vie étudiante et de l'entrée dans la vie active) et proche de Jean-François Copé (*L'Express*, 1/02/2017), anime le comité *En Marche!* de Washington ; * **Marik Fetouh**, adjoint MoDem d'Alain

Juppé à Bordeaux (conseiller laïcité, discriminations et radicalisation pour Macron) ; * **Renaud Dutreil**, ancien ministre de Jacques Chirac, créateur du RSI, aujourd'hui entrepreneur et directeur en stratégie de communication chez FTI Consulting, anime le regroupement « la droite avec Macron » ; * **Romain Dupeyré**, avocat du cabinet BOPS, réunit tous les 15 jours un comité parisien d'*En Marche!* « hommes et femmes de droit » ; * **Matthieu Orphelin** (ex-porte-parole de Nicolas Hulot, directeur « économie circulaire et déchets » à l'ADEME) depuis le 23 février 2017 ; * **Tiphaine Auzières**, sa belle-fille, soutien inconditionnel et avocate à Boulogne-sur-mer, gère le comité de soutiens de Saint-Josse, Etaples, Le Touquet, Hesdin.

- Le cardiologue **Jean-Jacques Mourad**, frère de son autre conseiller Bernard Mourad (proche du patron de SFR Patrick Drahi), a démissionné de ses responsabilités d'*En Marche!* en raison d'une apparence de conflits d'intérêts en raison d'interventions payées par les laboratoires *Servier*. Entre le 1er janvier 2013 et fin juin 2016, plus de 60 interventions de Jean-jacques Mourad payées par *Servier* ont été recensées sur la base gouvernementale *Transparence Santé*, et plusieurs dizaines de milliers d'euros de frais de restaurant et de voyage.
- Le référent d'*En Marche!* pour le Val d'Oise, **Mohamed Saou** (professeur d'histoire-géographie et « macronien de la première heure ») a été écarté des activités du mouvement le 5 avril 2017, afin d'éviter une polémique à deux semaines du scrutin au sujet d'une supposée adhésion aux idées du *Collectif contre l'Islamophobie en France* (CCIF) et du *Parti des indigènes de la République*.
- Le 7 avril 2017, à l'occasion d'un déjeuner sur la place du village de Vescovato (Haute-Corse) avec des animateurs de ses comités locaux de soutien et une grande partie de la gauche insulaire, quelques « soutiens » pour le moins encombrants en raison de leurs démêlés avec la justice, qui n'ont pas manqué de faire tache dans l'image de probité que veut renvoyer le candidat : le sénateur (PRG) **Joseph Castelli** (parrain du candidat Macron, mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux, corruption passive et blanchiment de fraude fiscale » dans une affaire où il est soupçonné d'avoir fait construire sa luxueuse villa par deux entrepreneurs via un système de fausses factures, et sous-estimé son patrimoine en novembre 2016 selon la HATVP) ; **Pierre Siméon de Buochberg**, (maire de Prunelli-di-Fiumorbo, conseiller départemental de Haute-Corse, condamné à deux reprises, en 2016 et en 2017 à des peines de prison avec sursis et d'inéligibilité pour des « détournements de fonds publics » et une « prise illégale d'intérêt ») ; Pierre-Marie Mancini (conseiller départemental de Haute-Corse, autre parrain corse du candidat, condamné à 3 ans de prison, dont 2 avec sursis, ainsi que de 5 ans d'inéligibilité pour une prise illégale d'intérêt, complicité et recel de détournement de fonds publics dans l'affaire dite « des gîtes ruraux ». Tout comme **Jean-Hyacinthe Vinciguerra** (maire de Perelli), dit « Nanou », et le député **Paul Giacobbi**. Tous deux parrains du candidat à la présidentielle, ils ont été respectivement condamnés dans cette même affaire pour des « détournements de fonds publics » ; **Stéphane Domarchi**, (autre parrain d'E. Macron, maire de Sant-Andréa-di-Cotone, soupçonné de « recel de détournement de fonds publics » et mis en examen en mai 2016 dans une affaire d'emplois fictifs au conseil départemental de la Haute-Corse).
- Soutiens explicites : **Jean Peyrelevade** ancien patron Crédit Lyonnais, ancien soutien Bayrou, estimait au départ de l'aventure que Macron était le seul espoir (a cessé de le soutenir depuis sa démission de Bercy) ; **Henry Hermand**, (91 ans – décédé le 7 nov. 2016) millionnaire, pionnier de la grande distribution, financeur de la nouvelle gauche, soutien de Mendès puis Rocard ; **Ludovic Le Moan** (*Sigfox*), **Frédéric Mazzella** (*BlaBlaCar*) ; **Denis Delmas**, ancien président de *TNS-Sofres*, et investisseur dans *En Marche!* ; **Pierre Henri**, directeur de *France Terre d'Asile* ; **Gilles Finchelstein**, ancien conseiller de Mauroy, Jospin, DSK, Moscovici ; **Patrick Toulmet**, le président de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis ; **François Patriat**

(recruteur) sénateur PS (Bourgogne) ayant convaincu 17 de ses collègues ; **Arnaud Leroy** (PS, frondeur déçu du PS, jeune député des français de l'étranger) ; **Gérard Collomb**, sénateur-maire de Lyon ; **Pascal Terrasse**, député PS (Ardèche) chargé de rapprocher les réseaux *Désir d'Avenir* (S. Royal) avec *En marche!* ; **Richard Ferrand** (député PS, Finistère, rapporteur de la loi Macron à l'Assemblée) ; **Alain Tourret** (député PS, Calvados, rapporteur loi Macron) ; **Christophe Castaner** (PS, Var) ancien chef de cabinet devenu l'un des portes-parole du candidat Macron ; **Corinne Erhel** (députée, Cotes-d'Armor) ; **Bariza Khiari** (sénatrice de Paris) ; **Stéphane Travert** (député de la Manche) ; **Jean-Claude Boulard** (Sénateur PS de la Sarthe, maire du Mans). Soutiens implicites : **Geoffroy Roux de Bézieux**, vice-président du MEDEF ; **Claude Bébéar**, fondateur d'Axa ; **Xavier Niel** (*free*) ; **Catherine Barbaroux** (ancienne patronne de l'Adie, Asso° de microcrédit) ; **Jean-Pierre Mignard** (avocat, PS, ami de François Hollande et Ségolène Royal) ; **Jean-Paul Huchon** (participation au meeting de Lille du 14/01/2017) ; **M'jid El Guerrab**, conseiller «euroméditerranée» du Premier secrétaire du PS J.-Chr. Cambadélis, ancien conseiller de Royal en 2007 puis de J.-P. Bel au Sénat, sans investiture PS pour les législatives, il rejoint alors Macron par une Tribune dans *l'Obs* du 29/12/2016 ; **David Kimelfeld**, 1^{er} adjoint au maire de Lyon, vice-président du Grand Lyon, premier secrétaire fédéral du parti socialiste du Rhône réélu en 2015 ; **Pacôme Rupin**, adjoint PS au maire du 4^{ème} arrondissement de Paris, **Ludovic Chaker**, candidat aux législatives de 2012 ; **Corinne Lepage** (avocate, ancienne ministre de l'environnement de Juppé et présidente de *Cap21*), **Jean-Marie Cavada** (ancien journaliste et député européen centriste), **Jean-Paul Delevoye**, **Serge Lepeltier** et **Anne-Marie Idrac** ont aussi rejoint *En Marche!* en 2017. Se sont affichés encore comme tel à Lyon le 5 février 2017 au grand meeting d'*En Marche!* au palais des sports de Gerland : l'ancien juge anti-corruption **Eric Halphen** ; l'académicien **Marc Lambron** et le mathématicien **Cédric Villani** (médaille Fields, ancien soutien d'Anne Hidalgo). **Aurore Bergé**, conseillère municipale de Magny-les-Hameaux et responsable de la campagne digitale d'Alain Juppé pour la primaire a elle aussi rejoint *En Marche!* à cette occasion en vue d'une investiture pour les législatives. De même, et alors que les relations entre Macron et Anne Hidalgo sont connues pour être peu compatibles, l'ancien directeur de campagne de la maire de Paris, **Jean-Louis Missika**, et son adjoint au budget **Julien Bargeton**, ont décidé de rejoindre *En Marche!*. **Jérôme Dubus**, ancien secrétaire national de l'UMP à la croissance et aux nouvelles libertés économiques et ex-délégué général du Medef en Ile-de-France de 2003 à 2015, conseiller de Paris du 17^{ème} arrondissement l'a également rejoint. **L'ancien patron du raid, Jean-Michel Fauvergue**, vient d'être investi le 10 avril 2017 par *En Marche!* pour les législatives dans la 8^{ème} circonscription de Seine-et-Marne. Emmanuel Macron en mars 2017 a proposé, suite à ses propositions sur la sécurité, la 10^{ème} circonscription des Hauts-de-Seine (Issy-les-Moulineaux) au **Général de gendarmerie Bertrand Soubelet**, connu pour s'être opposé à la politique pénale menée sous le quinquennat Hollande et en avoir été sanctionné à ce titre. Le Général de corps d'Armée jettera l'éponge un mois plus tard (lettre explicite publiée dans *Le Figaro*, 29/03/2017) estimant que tous ces ralliements d'opportunité « *ne correspondaient pas à sa conception de la politique* ». En effet, il venait de se faire rallier par **Jean-Yves Le Drian**, **Manuel Valls** (29 mars 2017) et son gouvernement, **Barbara Pompili**, **Thierry Braillard** (remettant totalement en question l'intérêt de primaires dans leur parti), suivis de nombreux chiraquiens **Dominique Perben**, **Philippe Douste-Blazy**... jusqu'à son propre petit fils **Martin Rey-Chirac**, 21 ans, qui a adhéré à *En Marche!*.

- L'humoriste **Guy Bedos** a finalement décidé de le soutenir non sans l'avoir aussi critiqué au départ dans l'émission *C à Vous* sur France 5, le voyant « *très avantage par les médias* » (F. 5, le 5 janvier 2017). Il en est de même du chanteur **Renaud**, présent à ses derniers meetings, qui, au début de la campagne soutenait François Fillon.
- Des tractations pour les législatives seraient en cours avec **Christian Estrosi** (LR, PACA), le président de la métropole de Nice aurait rencontré Emmanuel Macron dès le 6 avril

2017 au café *Le Brazza*, rue de Vaugirard à Paris (*Le Point*, 3 avril 2017, *Les Inrocks*, 10/04//2017).

- **Jean-Michel Baylet** (PRG), ministre du gouvernement Hollande, grand patron de presse, surnommé le « président-empereur » dans le Tarn, a décidé de le soutenir aussi, contre l'avis de son parti. Tout comme l'ancien président socialiste de la région Basse-Normandie **Laurent Beauvais**, ainsi que l'un des adjoints de Laurent Wauquiez à la région Auvergne-Rhône-Alpes, **Patrick Mignola** (MoDem).
- **Bernard-Henri Levy** a décidé de finalement soutenir Emmanuel Macron, non sans réserves sur « *ce parfum d'aventure personnelle* » et « *ce congé, trop 'jeuniste', donné à la vieille politique; et tant pis pour les chênes qu'on abat; et tant pis si tant de passion désirante donne parfois l'impression de verser dans la néomanie, c'est-à-dire dans la certitude trop simple qu'avancer pour avancer vaut mieux que demeurer là où l'on est* ». S'interrogeant : « *Ira-t-il au bout de sa volonté affichée de franchir les Rubicon idéologiques ?* » pouvant être « *le clone de François Hollande, son fils caché, son projet secret, le Christian d'un Cyrano élyséen lui soufflant ses répliques, une mère porteuse d'un nouveau genre assurant la gestation pour autrui d'une idée ourdie par un père empêché* », il n'a pas la certitude que ce « *quadrille des ralliements* » soit une « *recomposition réelle* » et non une « *Arche de Noé pour éléphants de gauche, dinosaures de droite et chevaux de retour de toutes tendances venant se sauver du déluge* ». (*Le Point*, 6 avril 2017 ; *laregledujeu.org*, 10 avril 2017).

Macron consulte régulièrement **Dominique Strauss-Kahn** (DSK) selon *Paris Match*, (16/01/2017), grâce à son conseiller Ismaël Emelien, proche de Gilles Finchelstein.

- Le candidat Macron est discrètement conseillé pour ses meetings par **Jean-Marc Dumontet**, producteur d'humoristes et de spectacles (Canteloup, Alex Lutz...). Il a engagé un baryton-basse, **Jean-Philippe Lafont**, afin de poser sa voix dans ses meetings depuis la catastrophe du 10 décembre 2016. Son image est coachée par **Michelle Marchand** (que Brigitte Macron a rencontrée grâce à Xavier Niel dans un dîner de patrons durant l'affaire relative à l'homosexualité de son mari), communicante qui nourrit les journalistes de *Gala*, *Closer*, *Voici*, entre autres, d'informations exclusives, grâce à un solide réseau dans le *showbusiness*, après avoir fondé plusieurs boîtes de nuit lesbiennes dans les années 1980. Coachant auparavant Carla Bruni-Sarkozy, celle-ci lui ferait bien moins confiance depuis (« Derrière le couple Macron, « Mimi » Marchand, reine de la presse people », *L'Express*, 24/03/2017).
- Un réseautage politique à très grande échelle a été mis en œuvre par SMS par le candidat pour trouver des soutiens parmi les élus. Olivier Faure (PS) lui aurait répondu « *je ne veux pas te voir, je ne suis pas en accord avec tes idées* » (N. Prissette, *Op. Cit.*). Malgré un courrier envoyé par la direction du PS pour les menacer de ne pas être investi aux législatives 2017 aux cas où ils soutiendraient explicitement *En Marche* (*France Info*, 23/11/2016), Franck Ferrand (principal soutien de Macron) a pourtant été investi le 8 déc. 2016 par les militants PS pour être candidat dans la 6^{ème} circonscription du Finistère. Les choses ont été précisées le 7 février 2017 par J.-C. Cambadélis : les socialistes qui parraineraient Macron seront exclus du parti (Statuts du PS, page 18, article 6, « loyauté au parti » : « *Les adhérents s'engagent à ne soutenir que les seuls candidats à des fonctions électives qui sont effectivement investis ou soutenus par le Parti socialiste* »). Si la menace semble peu crédible, elle concerne à tout le moins une quinzaine de parlementaires peu inquiets, car le PS n'a pas intérêt à perdre des militants. La Commission des conflits du PS a été saisie le 6 avril 2017 afin d'étudier le cas de ces élus qui ont rejoint et seront investi pour les législatives par *En Marche!*.
- Environ 50 parlementaires le soutiennent pour la présidentielle 2017. Nombreux ralliements de cadres et élus du *Modem* (centre droit) : **Jean Arthuis** ; **Renaud Dutreil** ;

Sylvie Goulard (eurodéputés centriste) ; **Sylvain Maillard**. Environ 200 membres de l'UDI-Jeunes, malgré une réaction officielle de l'UDI : « *c'est de bonne guerre, même si on peut déplorer que ces jeunes soient utilisées à ce point* » (*Huffpost* 10/12/2016) et de la campagne de Juppé pour les primaires, frustrés par leur résultat.

- **Bernard Tapie**, qui vante ses qualités et lui aurait même suggéré de briguer la mairie de Marseille (*L'Express*, 26/04/2016) ;
- Pour **Gérard Collomb**, s'il n'était pas président de la République, il en ferait bien son successeur à la mairie de Lyon (rumeur d'un ténor du PS, *Libération* 4/02/2016) ;
- **Pierre Bergé**, dans un *Tweet* du 27/01/2017 a écrit : « *J'apporte mon soutien sans la moindre restriction à Emmanuel Macron pour être le président qui nous conduira vers une sociale- démocratie* » ;
- Henri Hermand, son principal financeur (décédé le 7/11/2016) avait déjeuné avec Marisol Touraine (soutien de François Hollande) pour la convaincre de rejoindre Macron (elle s'est depuis fermement opposée à certaines de ses propositions en matière sociale et de santé), il a aussi mis en relation avec Macron l'un de ses « contacts rocardiens » du cabinet Obama pour aider à la future campagne. En revanche, n'ayant pas apprécié que Benoît Hamon ait proposé d'abroger sa loi dans son programme des primaires socialistes pour 2017, **Myriam El Khomri** a fini par accepter de rallier Macron.
- Après avoir ironisé sur le candidat : « *Je n'admets pas qu'Emmanuel Macron se présente en candidat anti-système. Il est le produit le plus réussi du système éducatif, du système de recrutement des élites* » (*L'Express*, 26/10/2016), **Alain Minc** a déclaré au *JDD* du 22 janvier 2017 qu'il voterait et soutiendrait finalement Macron. Ses motivations sont au nombre de deux : 1) « *c'est le seul candidat authentiquement européen* » et 2) « *Si le pays grincheux qu'est la France élit un roi de 39 ans, l'image de notre pays changera soudainement* » (sic). Et le *JDD* de conclure « *Alain Minc a affiché sa préférence pour Balladur en 1995, Sarkozy en 2012, et Juppé à la primaire de la droite. Leur point commun ? Tous ont perdu.* » Ce soutien n'a pas été bien accueilli par les cadres d'*En Marche!*, "Ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent", twitte en réaction Richard Ferrand le 22/1/2017. Alain Minc se rappelle dans *Le Parisien* du 22/09/2015 que l'ex-banquier d'affaires lui a, un jour, confié son ambition de « *devenir président* ».
- **Ségolène Royal**, dans l'émission *Punchline* sur C8 le 11/12/2016 ne ferme pas la porte à un soutien, quel qu'en soit la forme, dans la campagne à venir : « *Rien n'est fermé* » ; « *ça ne sert à rien de dénigrer Emmanuel Macron, il apporte de l'air à la vie politique* ». Elle confirme son potentiel soutien sur *Europe 1* le 8/1/2017 et le réaffirme sur BFM-TV le 25/01/2017. Elle a, depuis, néanmoins, critiqué sa volonté de supprimer l'impôt sur la fortune (ISF) et regretté son absence de programme. Elle s'est aussi montrée ouverte à la proposition de revenu universel de Benoît Hamon. **Bernard Kouchner** dans *Le Parisien* du 24 janvier 2017 a annoncé son soutien à Macron.
- **Robert Hue** (PC) s'est affirmé prêt à le soutenir, il note « *des axes forts de son projet* » qu'il juge « *positifs et répondent à l'esprit de conquête et de renouveau démocratique* » tout en lui demandant néanmoins de proposer une loi sur l'éthique et la transparence en finances et des fonds publics accordés aux entreprises privées.
- A la suite de la défaite de Manuel Valls à la primaire organisée par le PS, le 31 janvier 2017, sur une initiative des députés **Christophe Caresche** et **Gilles Savary**, une vingtaine de députés « réformistes » du PS ont demandé à se mettre en « retrait » de la campagne de Benoît Hamon en publiant une tribune dans *Le Monde*, préférant se rallier à Macron (« *Députés du Parti socialiste, nous revendiquons notre droit de retrait* »). Christophe Caresche attendra jusqu'au 26 février pour rejoindre officiellement Macron (reprochant alors à Hamon de radicaliser le PS).
- Il en est de même pour *Les Républicains* (ex-UMP) : **Bernard Constantin**, président du Comité de soutien d'Alain Juppé pour les primaires de la droite et du centre, a refusé de soutenir F. Fillon et a préféré rejoindre Emmanuel Macron, tout comme

Ludovic Perreira, 19 ans, étudiant en droit et responsable lycéen des *Républicains*. C'est pourquoi Virginie Calmels, première adjointe au maire de Bordeaux, avait lancé *DroiteLib*, un mouvement destiné à retenir les supporters de Juppé tentés par Macron.

- **François de Rugy** (député écologiste, Loire-Atlantique), après lui avoir reproché son manque de convictions écologistes, souligné ses "divergences en économie" et s'être alarmé de son incapacité à rassembler, estimant que les ralliements ne constituent pas l'ossature d'un gouvernement ou d'une majorité, a finalement décidé de rallier Emmanuel Macron le 22 février 2017.
- **Dominique de Villepin** (UMP) a estimé que contrairement à François Fillon, Macron était « *le seul capable de rassembler* » (BFM-TV / RMC, 23/02/2017) ;
- **François Fillon**, en pleine campagne électorale a déclaré à 3 mois de l'échéance électorale à une question du public lors d'un débat organisé par le groupe d'entrepreneurs numériques *Electronic business group* : « *Si Emmanuel Macron veut venir dans mon gouvernement, je ne suis pas contre* » (20 minutes, 31/01/2017) ;
- **François Bayrou**, grâce à l'entremise de **Daniel Cohn-Bendit**, s'est rallié à Emmanuel Macron le 22 février 2017 après l'avoir sévèrement critiqué durant des mois :
 - « *Je ne me reconnais pas dans ce qu'Emmanuel Macron incarne. Il y a là un projet de société qui n'est pas le mien* », (questions politiques, *France Inter/France Info*, septembre 2016) ;
 - « *Je suis absolument sceptique sur cette affaire, et quand je dis sceptique, c'est le mot le plus modéré que je puisse choisir. Ça ne marchera pas, parce que les Français vont voir ce que cette démarche signifie, ce qu'il y a derrière tout ça, derrière cet hologramme. Il y a une tentative qui a déjà été faite plusieurs fois de très grands intérêts financiers et autres, qui ne se contentent plus d'avoir le pouvoir économique, ils veulent avoir le pouvoir politique. Et d'ailleurs, c'est très simple, posez-vous une question : pourquoi ces heures et ces heures de télévision en direct ? Pourquoi ces couvertures de magazines, pourquoi ces pages et ces pages autour de photographies couleur autour d'histoires qui sont vous l'avouerez assez vides ? Pourquoi tout ça ? Parce qu'on a déjà essayé plusieurs fois... On a déjà essayé en 2007 avec Nicolas Sarkozy, ça n'a pas très bien marché. On a essayé en 2012 avec Dominique Strauss-Kahn... Et ce sont les mêmes forces qui veulent réussir avec Macron ce qu'elles ont raté avec Strauss-Kahn. Or pour moi, c'est absolument central, je ne suis pas pour que le pouvoir de l'argent prenne le pas sur la politique. [...] Toute ma vie, je me suis toujours opposé au mélange des genres entre la décision politique, qui doit être d'ordre civique, et le monde des grands intérêts et celui de l'argent. [...] Moi je suis pour la séparation de l'État et de l'argent. [...] Je ne suis pas pour que le pouvoir de l'argent prenne le pas en politique. Il faut en tenir compte, il faut le savoir il faut le connaître, il faut favoriser quand on peut l'activité et la création de richesses. Mais il ne faut pas que l'un ait le pas sur l'autre.* » (à J.J. Bourdin sur BFM-TV, 7 septembre 2016) ;
 - « *Emmanuel Macron, c'est le principal responsable de la politique économique suivie par François Hollande depuis 4 ans [...] les résultats sont catastrophiques* » (Questions d'info, LCP, 15 février 2017).

Et non sans revenir sur d'anciens propos du candidat Macron, après son ralliement :

- « *Pour moi il y a une culture française, je suis un défenseur de la culture et de la langue française* », (Grand Rendez-vous iTélé-Europe 1-Les Echos, 26 février 2017).

Après l'avoir rallié, le libéral de droite **Alain Madelin** le critiquera aussi dans une vidéo captée à son insu par l'agence *Line Press* où il discute dans les travées de la Foire du Trône avec Florian Philippot (FN), (diffusée sur internet dès le 31 mars 2017) : « *on ne voit ni les racines, ni l'épaisseur chez Macron [...] Ce qu'il a fait, il l'a fait réellement par inconscience. C'était une tâche impossible, ce qu'il a fait [...] Mais il est dans le vent, ben oui, c'est comme ça, il y a des périodes comme ça* ».



Montage photo de ses collaborateurs immédiats *Le Figaro* du 11/12/2016

- Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat au numérique, a critiqué sur Twitter le manque de parité de ses soutiens qui sont presque exclusivement des hommes (*#JamaisSansElles*) *L'Express*, 8/6/2016
- Le journaliste Nicolas Domenach, par une allusion sur le plateau de *La Nouvelle Edition* du 7 avril 2016 sur *Canal+*, le décrira comme « *libéral en économie, libéral en matière de mœurs* ». Cette « petite phrase » a fait réagir les autres invités qui n'ont alors pas vraiment compris de quoi il voulait parler. Le chroniqueur Ariel Wizman s'est alors laissé aller à un aparté avec sa consœur sur le côté « *olé olé* » (sic) du fondateur d'*En Marche!*. Pour Nicolas Sarkozy : « *Il est cynique. Un peu homme, un peu femme, c'est la mode du moment. Androgyne.* » (*Le Point*, 12 mai 2016). Ces sorties lanceront une rumeur persistante sur les « mœurs » de l'ancien ministre de l'économie et candidat à la présidentielle (*RTL*, 22/09/2016) que le candidat essaiera de démentir le 6 février 2017 au théâtre Bobino devant ses sympathisants : « *Je ne peux pas me dédoubler. Si dans les dîners en ville, on vous dit que j'ai une double vie avec Mathieu Gallet, c'est mon hologramme qui m'a échappé, ça ne peut pas être moi* ». Il ressentira le besoin de démentir à nouveau la rumeur dans un entretien à *Têtu* le 26 février 2017 « *Si j'avais été homosexuel, je le dirais et je le vivrais.* »
- Dans un tweet publié le jeudi 2 mars 2017 et à quelques minutes de la présentation de son programme, **le chanteur Boy Georges** a envoyé un message étonnant à Emmanuel Macron sur *Twitter* : « *J'adore la France et j'espère qu'Emmanuel Macron va endiguer le virage à droite !* », a écrit l'artiste avant de le supprimer. Le message n'est pas passé inaperçu et a fait réagir les internautes. L'un d'eux a notamment interpellé le chanteur en affirmant qu'Emmanuel Macron était de droite et qu'il aurait dû le savoir. Ce à quoi Boy George a répondu: « *Je pensais qu'il était gay* ».



- « *Il y avait à une époque un socialisme au visage humain, il y a aujourd'hui un cynisme à visage souriant doublé d'un populisme mondain, ce que Manuel Valls appelle un populisme light* » (François Baroin, Fr.2 4/10/2016) ; « *Emmanuel Macron, c'est la prolongation, avec un visage jeune, du compromis qui fige et qui nous a conduit là où nous sommes : un pays de déficit et d'endettement* » (Gérard Longuet, Atlantico, 8/1/2017).
- Pour François Fillon, il est un « *gourou issu du système qu'il dénonce* » (conférence de presse à son QG 6/02/2017) ;
- Pour Jacques Attali, revenu sur son avis de départ, « *Macron n'incarne que le vide* » (Challenges, 13 mai 2016) ; Marcel Gauchet confirmera aussi qu'il est « *le plein d'un vide* » (L'Obs, 16/02/2017) ;
- Pour B. Cazeneuve, devenu Premier ministre en 2016, déclarera à Jarnac le 9 janvier 2017 : « [...] *au point de théoriser le « ni droite, ni gauche » qu'il considérait comme un ailleurs improbable. À moins qu'il ne fût la manifestation d'un opportunisme cynique dans des circonstances particulières ou d'une confondante immaturité [...] C'est une belle valeur que la fidélité comme la loyauté d'ailleurs [...] la politique ne [peut] se réduire à ses yeux à un exercice de séduction pure, fait de couvertures de magazine et de discours sans projet.* »
- Dans le Figaro du 19/09/2016 : avant son décès, Hermand pointe les erreurs de son poulain, sans doute fâché : « *Il a fait apparaître Chevènement comme parrain alors qu'il était le pire ennemi de Rocard ! Emmanuel est trop jeune pour avoir connu ces périodes, il a besoin d'être recadré sur des connaissances historiques.* ». Il critiquera nombreuses de ses actions dans cet article.
- Henri de Castries, ancien PDG d'AXA, s'est déclaré « *très profondément gêné par l'ambiguïté de son positionnement et le caractère très vague de son discours* » ajoutant « *En réalité, c'est une vieille cuisine qu'on nous ressert dans une casserole un peu neuve.* » Il retrouve dans les soutiens d'Emmanuel Macron « *un certain nombre de familiers de la famille politique* » socialiste (Le Point, 17/1/2017).
- Benoît Hamon, candidat socialiste désigné à la Primaire PS en 2017 a affirmé juste avant sa Convention d'investiture du 5 février 2017 : « *Je veux bien dialoguer avec lui... Mais sur quelle base ? Emmanuel Macron, c'est un clignotant : un jour c'est la droite orléaniste, un autre c'est la gauche progressiste. Il faut tomber le bon jour de l'éclipse ! [...] Je suis surtout impatient qu'on sache ce qu'il propose car, pour l'instant, l'ambiguïté le sert. La preuve, il apparaît comme un candidat de substitution à François Fillon !* » (Le Monde, « Benoît Hamon : « je ne serai pas un candidat ligoté », 04/02/2017). Il ajoutera lors de cette Convention : « *Dans l'humeur du temps, il y a la doctrine du Guépard. Tout change en surface pour qu'en réalité rien ne change derrière. On les voit les jeunes guépards, les créatures du système qu'une habile manipulation transforme soudain en grands transformateurs.* »
- Pour le philosophe Michel Onfray : « *De Gaulle pensait que l'économie était au service de la politique. Chez Macron, c'est l'inverse* » (L'Obs, 16/02/2017) ;
- Plusieurs déceptions de certains de ses militants et visiteurs : D'abord, le directeur de campagne n'était toujours pas nommé en février ; ensuite, un intellectuel réputé cite sa mésaventure à l'express : il se rend à un rendez-vous avec Emmanuel Macron, à la demande de ce dernier. Il attend depuis quelques minutes, quand on vient lui annoncer que la rencontre est annulée. On a oublié de le prévenir (C. Lhaïk, « Emmanuel Macron: le joyeux (?) bordel de campagne », L'Express, 28/02/2017). Enfin, un comité politique (Copol) animé par Richard Ferrand, secrétaire général, dont la composition varie au gré des ralliements : « *C'est bien simple, j'ai cessé de prendre la parole car, chaque fois, il y a des gens que je ne connais pas, dont j'ignore parfois même le nom [...] Ce n'est pas là que se prennent les vraies décisions. Ni que se donnent les vraies informations : richard Ferrand nous raconte ce qu'on a lu dans le journal* ». Un expert ajoute : « *Le siège d'En marche! à Paris ressemble à un cerveau avec beaucoup de neurones et peu de synapses.*

Il y a une foule de gens intelligents, de quoi réformer la France 17 fois. C'est juste une auberge espagnole ». Pour *L'Express* : « *Il a beau revendiquer l'horizontalité, c'est bien selon les règles de la verticalité que Macron fonctionne* » (Op. Cit.).

- Les « marcheurs » (4000 volontaires) ont été encadrés par des « coordinateurs », 180 "coordinateurs" ont été formés à « marcher ». Prévision : atteindre les 300.
- « 300 000 portes ont été frappées (dans 6500 quartiers), 100 000 portes ont été ouvertes 25 000 formulaires remplis et 1,5 million de mots, qui représentent en volume trois fois *Guerre et Paix* » (Ismaël Emelien, conseiller politique d'*En marche!*). Taux de perte entre porte ouverte et envoi de formulaire : ¼. 200 experts en ont fait la synthèse pour novembre 2016. L'essentiel a été confié à *Proxem* (spécialisé dans le *Big Data* et le traitement automatisé du langage, chargé de transformer les *verbatim* en « données ») qui l'analysera avec un algorithme (première fois qu'elle travaillait avec des politiques). Il s'agit davantage d'obtenir un état de l'opinion par des techniques *marketing* (*Proxem* a fait bondir le chiffre d'affaire papeterie d'Auchan en analysant ses emails clients) qu'un réel diagnostic du pays. Les *verbatim* sont transformés en petits paquets de données pour dégager des corrélations, identifier les préoccupations de certaines catégories socio-professionnelles, décider de faire dans la pédagogie s'ils mesurent une différence entre la perception d'un phénomène et sa réalité (typiquement, l'immigration p. ex.). L'opération a permis d'accumuler de précieuses métadonnées sur le porte-à-porte lui-même : Quelle est la durée moyenne d'une conversation ? Quels quartiers répondent le plus facilement ? (base pour des e-mailing ciblés...). Selon *Rue89*, (9/9/2016) : on peut considérer que Macron « *s'est uploadé à grande vitesse l'équivalent d'années de militantisme, de marchés, de permanences du samedi. Et qu'il a accumulé un trésor de communication politique* ». Sans programme, mais doté d'un vaste réservoir d'idées et de *verbatim* : une « *base de citations hallucinante, utile pour illustrer un discours avec des exemples concrets* », qu'il va pouvoir recycler dans ses prises de position (Guillaume Liegey). Résumé du diagnostic :

Le pays est en risque d'asphyxie et de conservatisme notoire incapable d'assumer les contraintes de la modernité et de la mondialisation. Plutôt que de voir dans la modernité, l'Europe, et la mondialisation, autant d'opportunités de croissance, d'emplois, de progrès et de richesse, la France a toujours eu tendance à y voir des facteurs anxigènes. D'où la tendance au repli, à la protection. Largement entretenue par les corporatismes professionnels et syndicaux (« blocages »). Les questionnaires remontent aussi massivement que, dans l'actuel climat de défiance, les citoyens conchient les responsables politiques.

- Les différents prestataires (*Proxem*, etc.), refusent de donner le coût d'une telle opération. Selon les proches d'Emmanuel Macron : « plusieurs dizaines de milliers d'euros ».
- Selon la chercheuse au CEVIPOF Cécile Alduy (*Ce qu'ils disent vraiment*, Seuil, 2017) : il est bon élève, banquier à succès, conseiller du pouvoir puis ministre, mais il n'a pas de passé militant et donc pas de discours politique. Il y a un côté *start-up* dans son mode opératoire : il utilise toutes les techniques du marketing. On analyse l'offre sur le marché (électoral, politique), on monte une petite boîte sur un concept disruptif (la candidature apolitique), on fait des *focus-group*, on teste le produit en mode *bêta*, on intègre les retours des consommateurs dans la version finale, on peaufine, enfin on livre un produit résolument neuf, qui repose sur un usage et un savant marketing plutôt que sur un contenu précis », analysait la chercheuse. Le politologue Thomas Guénolé ajoute: « *Les médias ont "suscité artificiellement l'intérêt" pour la candidature d'Emmanuel Macron, au risque de "piper les dés de la démocratie" [...] "vendre" la marque Macron par un effet bien connu des publicitaires : "l'effet de simple exposition". En résumé, cet effet veut qu'en répétant encore, encore et encore le même item à une population, toute une partie de cette population va développer artificiellement un sentiment positif envers cet*

item. Bref, cette bulle médiatique Macron, c'est du matraquage publicitaire massif » (L'Obs, 20/02/2017) ;

- Selon Elliott Lepers, web-activiste, à *Mediapart* (« Dans les rouages de la Macron Company », 3/02/2017) : « Emmanuel Macron, qui se voit en homme providentiel de 2017, va apporter très peu de propositions lui-même durant cette campagne. L'analyse marketing des mots, c'est aller à la rencontre des clients, cibler ses prospects, définir du contenu qui va répondre à la demande. Ce sont en fait les mêmes ressorts que la publicité. Exactement comme lorsque l'on crée un nouveau yaourt. ». Les équipes d'*En Marche!* s'inspirent de la technique du *Nudge* : « Le *Nudge* consiste à mettre les individus dans un contexte de choix qui les incite à adopter un comportement spécifique recherché. Ce contexte de choix est conçu en se fondant sur les leviers spécifiques identifiés en Behavioral Economics (économie comportementale) ». En somme de l'« incitation douce ».
- 12 000 personnes ont accepté de participer au porte-à-porte, majoritairement des lycéens et très jeunes adultes ; 8 questions simples ont été posées : « Si vous aviez quelque chose à demander à la politique, qu'est-ce que ce serait ? » ; « Selon vous, qu'est-ce qui marche en France ? » ; « Qu'est-ce qui ne marche pas ? », etc.
- Le 17/02/2017, le pic est à 191 000 adhérents.
1000 abonnés par heure en moyenne au 25/5/2016. Après sa démission fortement médiatisée du 30 août 2016 : pic de 12.000 adhésions supplémentaires. Lors de sa déclaration de candidature du 16/11/2016 : plus de 100 000 adhérents et 3,6 millions d'€ de dons. Lors du second tour de la Primaire du PS, *En Marche!* A enregistré 5 000 adhésions sur la soirée du dimanche au lundi 29 janvier. Pour Benjamin Griveaux (AFP, 4/02/2017) : « et depuis, nous sommes à 2.000 adhérents par jour. La semaine dernière, on a recensé 1 000 événements locaux organisés par les comités d'*En Marche!* ». Le parti d'Emmanuel Macron, se rejoint en un clic : il suffit d'ajouter son adresse mail sur le formulaire du site. Mais il est un peu plus compliqué de s'en désinscrire : les demandes de désinscription sont en partie gérées par des bénévoles et le fichier de ces désinscriptions a pu être facilement piraté (source : A. Lechenet, « La campagne de Macron a laissé des listes d'adresses mails en accès libre », *Buzzfeed.com*, 1/03/2017).
- Emmanuel Macron a rassemblé aisément **1829 parrainages** d'élus à l'échéance de mars 2017. Beaucoup ont été obtenus sur injonction de Gérard Collomb auprès des conseillers métropolitains de Lyon-Métropole, et grâce à certains vieux réseaux d'élus corses (nombreux de ses parrains condamnés pénalement – voir plus loin).
- *Le Canard Enchaîné* du 8/2/2017 fait état de 1922 tentatives d'intrusions de *hackers* sur le site d'*En Marche!* (attaques par déni de service, injections SQL, scans de port), dont 907 venant d'Ukraine, le secrétaire général Richard Ferrand et les responsable de la sécurité informatique du mouvement ont été reçu dès janvier par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Le site aurait reçu 4 000 attaques en un mois. L'amateurisme des administrateurs du site a été mise en lumière par de nombreux médias : *Buzzfeed*, 1/03/2017 ; *L'Express*, 1/03/2017.
- 1500 comités locaux répartis sur l'ensemble du territoire, animés par des adhérents, et chapeautés par des « référents départementaux » au 28/10/2016. C'est à Marseille (21), Lille (25), Lyon (32) et surtout Paris (167) que l'on en recense le plus de comités. Le mouvement séduit surtout dans les grosses agglomérations. Les 170 000 adhérents du mouvement seront fréquemment invités à rejoindre ou créer de plus en plus de comités (5 à Nice, 7 à Toulouse et 8 à Bordeaux).
- l'enthousiasme soulevé par l'ancien ministre de l'Économie est largement fabriqué par une stratégie de placement du public : les fans sont astucieusement mis en valeur dans la salle et sur les écrans. Et ils obéissent au doigt et à l'œil à leurs « ambianceurs », qui leur disent quand et comment acclamer leur leader via l'application *Telegram*. Selon Christophe Geoffroy dans une vidéo *Youtube*, les meetings surjouent l'enthousiasme pour manipuler l'émotion du spectateur et le jugement des médias car l'empathie que

nous éprouvons naturellement fait que nous ressentons les émotions que nous voyons. Le résultat est plus ou moins convaincant, la « Team Ambiance » pêchant parfois par excès de zèle, demandant aux fans de manifester bruyamment leur approbation à des propos peu convaincants. Mais comme les 20 heures ne retiennent que l'essentiel des discours, ils distilleront l'impression tenace que la marche triomphale d'Emmanuel Macron est irrésistible.

- **Dons.** Plus de 20 000 donateurs. Lors de ses meetings, les militants passent dans les rangs avec un terminal bancaire et recourent au paiement sans contact, ce qui est totalement innovant en politique (Ph. Moreau-Chevrolet, « Macron superstar : les petits secrets des rouages bien huilés des meetings d'En Marche », *Atlantico*, 31/01/2017). Les 2/3 d'un montant inférieur à 60 € (B. Griveaux, porte-parole du mouvement) et 3 % des dons dépasseraient les 4.000 €. Plus de 150 donateurs ont néanmoins versé 7.500 € au mouvement, soit le plafond autorisé par la loi. Estimation faite en novembre 2016 : 3,6 millions € grâce à de nombreux diners de levées de fonds ; **5,1 millions €** en février 2017. Emmanuel Macron multiplie les petits déjeuners, dîners et voyages éclair à Londres, Bruxelles, Berlin, et New York, pour courtiser les riches expatriés. En janvier 2017, lors de diners de levées de fonds à Beyrouth, la place était entre 10 000 et 15 000 €. Ses amis organisent chaque semaine des réunions très discrètes pour convaincre les gens fortunés, invités avec leurs épouses, de faire des dons à *En Marche!*
Rappel : le couple Macron a demandé un prêt personnel de **8 millions €** au Crédit mutuel pour le financement de la campagne en gageant la maison du coupe au Touquet. La Banque ne déclenchera toutefois le prêt qu'après le 17 mars, date butoir pour le dépôt des 500 signatures. Il ne sera pas remboursé s'il n'obtient pas 5 % des suffrages au premier tour.
- *En Marche!* n'ayant pas d'élus n'est pas encore éligible au financement public. Toutefois, le groupement s'est fondé sur la base d'une association loi de 1901 et non un parti politique, ce qui lui permet de dépasser les plafonds de certains financements. Une campagne électorale pour la présidentielle requérant 16 851 000 € au maximum (plafond de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel, art. 3 § 2 et art. L 52-11 du Code électoral = 13, 7 millions €, multiplié par 1,23 (décret n° 2009-1730 du 30 décembre 2009 portant majoration du plafond).
- En réalité : après un démarrage en trombe - 400.000 € perçus en à peine deux mois et grâce à seulement 1000 donateurs -, le mouvement a eu du mal à franchir la barre des 500.000 € début juillet 2016. Il est en février 2017, avec les actions de *fundraising* et les « réunions d'appartement » à Paris ou New-York, à 5,1 millions €, parfois organisées par la direction de Rothschild (révélé par *Valeurs Actuelles* le 9 mars 2017):

« Chers amis, un cocktail dînatoire de levée de fonds est organisé pour Emmanuel Macron le 27 septembre à 20 heures à la Terrasse Martini, 50 avenue des Champs-Élysées. À cette occasion, Emmanuel vous fera part de sa vision et de ses propositions, cela sera aussi l'occasion de discuter avec lui de façon informelle. Si vous souhaitez vous joindre à nous, pourriez-vous le confirmer en répondant à ce SMS, en indiquant si vous serez accompagné. Pour des raisons de confidentialité, nous vous demandons une très grande discrétion autour de cet événement. ».

- pic d'adhésion immédiatement constaté après la démission du ministre mardi 30 août 2016. Selon les équipes dirigeantes du parti, 12.000 inscriptions auraient été enregistrées depuis, dont 2 000 le soir-même.
- Pour les élections législatives de 2017, Emmanuel Macron veut choisir lui-même ses 577 candidats pour *En Marche!*. Il a reçu plus de 7 000 demandes (200 / jour) qu'il va devoir sélectionner. Le comité d'investiture se compose de 9 personnes est présidé par Jean-Paul Delevoye. Selon le site d'En marche (confirmé sur *France Inter*, 1/2/2017): « *Tous les candidats investis signeront un même contrat avec la nation et porteront un projet commun devant leurs électeurs* ». Cette démarche a pour but d'éviter des

frondeurs s'il était amené à gouverner, bien qu'elle soit nulle en raison de l'article 27 de la Constitution, qu'elle méconnaît frontalement.

Extrait d'un billet glissé à Emmanuel Macron durant une séance de dédicace, vendredi 10 février 2017 sur le sujet : « *Ce sera vous... Vous avez été choisi par ce qui est au-dessus de nous. Mais attention, restez toujours en harmonie avec votre âme. Annie M...* ». S'ensuivent un numéro de portable « 06 03... », et cette précision : « *Candidature déposée dès votre appel du 19 janvier 2017. Troisième circonscription d'Indre-et-Loire.* »

Selon *Marianne* (27/02/2017), en échange au ralliement de François Bayrou, Emmanuel Macron aurait promis des investitures aux élus centristes pour les élections législatives : **96 places leur seraient réservées** (c'est exactement le nombre d'élus actuels du MODEM). Concrètement, la moitié des investitures ont été gelées pour des candidats issus de la société civile et l'autre a été retenue pour un tiers d'élus PS, un tiers d'élus Les Républicains ou UDI et un tiers d'élus centristes, les élus proches de Jean-Louis Borloo ou PRG.

- Emmanuel Macron a sollicité un prêt de **8 millions €** et donné en gage le seul bien détenu par son couple : la maison de vacances au Touquet dont son épouse a hérité et dont il a financé les travaux.

Son **grand meeting du 12 juillet 2016** a coûté environ 300 000 €.

Depuis sa démission médiatisée du gouvernement du 30 août 2016 (toute une journée d'information sur BFM/iTélé), certains médias affirment qu'il n'a rien à attendre des politiques de droite et de gauche à l'exception d'une ouverture à l'UDI avec Jean-Christophe Lagarde (qui a refusé de le soutenir en déc. 2016)). L'essentiel de ses soutiens seront les gens éloignés des partis politiques et qui mettent leurs espoirs dans un changement radical, positif, pragmatique autant que visionnaire, à l'opposé du projet de M. Le Pen.

Premier meeting de campagne après sa déclaration de candidature à Paris au parc des expositions Porte de Versailles le 10 décembre 2016. 10 000 participants selon la presse, 15 000 revendiqués par le candidat. Coût : environ 400 000 € (*JDD* du 12/2/107). Selon Richard Ferrand, le meeting a coûté 350 000 €, financé par plus de 11 000 donateurs (moyenne 327 €).

Aurélie Filippetti a comparé sur BFM-TV le 11/12/2016 sa conclusion à gorge déployée au *Loup de Wall Street* : « *quelqu'un qui dit à ses traders « je veux que vous gagniez de l'argent ! » : c'est ça le projet de Macron pour la jeunesse de ce pays* ». Elle a ajouté que, sans financements publics, « *aucun des candidats à la primaire socialiste n'aurait pu se le payer* ». Elle s'est demandé d'où venait cet argent sur *Radio Classique* le 12/12/2016 : « *Des fonds privés, s'ils mettent autant d'argent pour financer un meeting, c'est qu'ils en attendent quelque chose* ».

Son **meeting de Lyon** en février 2017 a lui aussi coûté 400 000 €.

New York. Le 5 décembre 2016, il a fait campagne et levée de fonds à New York. Après une rencontre avec des sympathisants et potentiels contributeurs à sa campagne, Emmanuel Macron a visité lundi une école bilingue franco-américaine de Harlem, Il a défendu ensuite l'importance des liens transatlantiques face à la Chine et à la Russie, devant des étudiants de Columbia, y compris plusieurs dizaines de jeunes électeurs français. Suivi par des journalistes de l'émission Complément d'enquête de France 2, il leur affirmera en aparté avoir recueilli, lors de sa levée de fonds organisée le dimanche 4 décembre au restaurant *Benoît*, une des enseignes d'Alain Ducasse, environ 50 000 €. Sur invitation de Christine Dutreil, directrice exécutive de la fondation Anne Fontaine et épouse de l'ancien ministre Renaud Dutreil (lequel a présidé la division américaine de LVMH), une trentaine de New-Yorkais ont été conviés à contribuer financièrement à *En marche!*. Christian Déséglise, directeur mondial des banques centrales à HSBC et professeur associé à l'université de Columbia, a aussi participé, «*à titre privé*», à l'organisation de ce déplacement grâce à son

important réseau universitaire. Le mardi 6 décembre, Macron a rencontré une trentaine d'invités de la *French-American Foundation* lors d'un petit-déjeuner au *Links Club* de l'Upper East Side, (club de gentlemen golfeurs traditionnellement issus de l'ancienne élite bancaire de la ville). Il est lui-même «Young Leader» de la *French-American Foundation*, promotion 2012.



Berlin. Afin de peaufiner sa stature internationale en campagne, le candidat, en visite le 10 janvier 2017 à l'université Humboldt de Berlin, décidera de formuler son discours en anglais, ce qui lui attirera certaines critiques. Il déclarera à l'auditoire : « *Que les classiques m'excusent de cela, Monsieur l'ambassadeur. J'ai pris le parti de vous parler en anglais par facilité et pour que nous puissions toutes et tous nous comprendre* », précisant que son accent allemand était « médiocre ». Quand bien même il rendra hommage à la politique d'accueil des réfugiés de la Chancellerie allemande (déjà défendue dans une tribune : *Le Monde*, 2 janv. 2016 et qualifié d'« *opportunité économique* » lors d'un entretien avec la chaîne israélienne *i24news* le 7 sept. 2015), celle-ci ne le rencontrera pas à cette occasion, à la différence du candidat LR François Fillon.

Lors de son **meeting à Lille du samedi 14 janvier**, lorsqu'il a évoqué sa possible rencontre en tant que président avec Vladimir Poutine ou Donald Trump, l'un de ses militants lui suggèrera en criant haut et fort « *un coup de boule !* » et sera applaudi par une foule de 4000 personnes. Le candidat laissera planer un long silence approbateur avant d'enchaîner par une improvisation.

Proche-Orient. Emmanuel Macron a effectué lundi 23 janvier une tournée de trois jours au Proche-Orient, qui l'a conduit successivement au Liban et en Jordanie. A Beyrouth, le candidat aurait finalement pu y donner une conférence le lundi 23 janvier 2017 face à un public d'environ 400 personnes (étudiants, expatriés, binationaux) introduite par le journaliste Emmanuel Chain. L'ambassadeur de France au Liban était au premier rang. Le lendemain, il s'est entretenu avec Michel Aoun, président du Liban récemment élu par les députés, après deux ans et demi de vacance du poste, ainsi qu'avec Saad Hariri, premier ministre. Deux repas de levée de fonds auraient été organisés (*Les Inrocks*, 25/12/2017) : l'un avec des personnalités politiques libanaises et l'autre avec des dirigeants des milieux économiques. En Jordanie, il s'est rendu sur la Base Aérienne Projetée H5 à la rencontre des troupes françaises. De nombreux journaux s'interrogent alors sur un soutien discret de l'Elysée, laissant planer un soupçon de rupture d'impartialité dans la campagne présidentielle pour 2017 (Voir, plus de précisions : V. Casseroles/Polémiques).

Algérie (13 février 2017). Rencontre avec le chef du gouvernement Abdelmalek Sellal et plusieurs ministres (Affaires étrangères, Industrie, Éducation nationale, et avec le ministre des Affaires religieuses Mohamed Aissa). Il a milité pour une consolidation des liens franco-algériens avec la création d'un Office franco-algérien de la Jeunesse pour favoriser la mobilité entre les deux rives de la Méditerranée ; d'une chaîne biculturelle inspirée du projet *Arte* ; ouvrir un second lycée Français à Alger ; et un accroissement des échanges universitaires. Il a déposé une gerbe sur la tombe de Roger Hanin au cimetière juif d'Alger (qualifiée de récupération par des opposants politiques). Une levée de fonds a ensuite eu lieu dans le cadre d'un grand dîner avec des personnalités de la société civile et du monde de la culture. Le lendemain, après un petit déjeuner de levée de fonds avec des patrons (forum des chefs d'entreprises), il a déjeuné avec le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, avec lequel il entretenait une complicité à Bercy. Impossible de rencontrer Abdelaziz Bouteflika, depuis l'incident du tweet de Valls en avril 2016, le chef de l'État boude les responsables français en visite à Alger (source : *TSA – Tout sur l'Algérie*, 12/02/2017). C'est lors de ce voyage qu'il qualifiera la colonisation de « crime contre l'humanité » (*Echorouk news*, 15/012/2017).

Londres. Le mardi 21 février, le candidat fut invité par Theresa May, il s'est entretenu avec elle quelques minutes, puis est ressorti du 10, Downing Street pour exhorter les citoyens britanniques à quitter la Grande-Bretagne et attirer en France « *les banques, les talents, les chercheurs et les enseignants du pays* ». Un porte-parole de Theresa May a toutefois répliqué que Londres resterait une tête de pont de la finance internationale après le *Brexit*. Il a ensuite donné une interview au *Financial Times* précisant que la France cesserait de retenir les migrants à Calais (accords du Touquet) et inciterait les banquiers à quitter le Royaume-Uni pour la France en cas de sortie de l'Union européenne (*Brexit*). Ben Harris-Quinney, chef du *Bow Group*, le plus ancien et plus influent think-tank conservateur, très proche des Tories (parti de Theresa May) a réagi dans le *Daily Express* (P. Christys, « *Macron blasted for 'abusing' British hospitality and 'making enemies' during London visit* », 22/02/2017) : « *Emmanuel Macron s'est fait de nombreux ennemis en Grande-Bretagne en abusant de l'hospitalité de Theresa May pour taper sur le Brexit sur les marches de Downing Street. Il n'est ni conservateur, ni titulaire d'une charge en France. [...] Il n'a pas à venir sur le perron de la résidence du Premier ministre pour insulter la Grande-Bretagne* ».

- Jean Peyrelevade a cessé de soutenir Emmanuel Macron, lui reprochant sa précipitation, *idem* pour Gilles Vanderpooten, se sentant « frustré de projets » en matière d'écologie.
- Pour Alexandre Jardin, qui a cessé de le soutenir, Macron « *fonctionne quasiment comme une boîte de prod qui fabrique des produits télévisés* » ; « *Quand quelqu'un a un discours neuf, je vais voir. Il s'est révélé être un nouveau visage du système, centralisé* » lors de l'émission « .POL » (*L'Internaute, HuffPost, Le JDD et Le Lab d'Europe1*), 2/03/2017.
- Embarras de plus en plus visible de Jean-Pierre Jouyet à l'Élysée qui l'a poussé au départ. Le Premier ministre M. Valls a demandé son renvoi à François Hollande, qui sera repoussé en raison des attentats de Nice et Saint-Etienne du Rouvray.
- Devant prononcer le discours de clôture au colloque des réformistes du sam. 24 sept. à Lyon, Emmanuel Macron a pu constater des désaffections dans le public sur demande de l'Élysée (*Canard Enchaîné* du 23/09). Se sont ainsi désistées afin de ne pas croiser E. Macron : Matteo Renzi, le vice-chancelier allemand Sigmar Gabriel, Jean Pisani-Ferry (qui pourtant reviendra officiellement le soutenir en janv. 2017), Jean Peyrelevade, Anne Hidalgo, François Bayrou, Jean-Louis Borloo, Anne Hidalgo, Pierre Moscovici (*Le Monde* 23/09). Le directeur général de la Fondation Terra Nova a carrément décidé de se retirer de l'organisation de l'événement (*Figaro* 23/09) : « *Quand on l'a invité, il était ministre et avait toute sa place. Démissionné, ce n'est plus la même*

chose. Terra Nova est indépendant et ne roule pour personne. Nous ne pouvons pas participer à ce qui est devenu une réunion de soutien à Emmanuel Macron ».

- Diverses déconvenues en novembre 2016 : le député PS Pascal Terrasse a affirmé dans une interview à *Marianne* qu'il pourrait cesser de le soutenir (il a un désaccord et estime qu'il devrait passer par la primaire du PS). De même, le décès d'Henri Hermand le 7 novembre 2016 à 92 ans, son principal financeur, pourrait remettre en question à long terme, son épopée.
- Son équipe a approché J.-C. Lagarde (patron de l'UDI) en décembre 2016 : « *On ne s'improvise pas candidat à la présidentielle, or Emmanuel Macron m'avait donné l'impression de quelqu'un qui n'est pas prêt. Aujourd'hui encore, il est dans le flou* », voyant en lui « *un homme de gauche plus orienté vers la prise de pouvoir dans son camp que par une candidature à l'Élysée [...] Son programme ressemble beaucoup à celui de Manuel Valls en 2011* ». François Bayrou, lui aussi, critiquera Macron : « *Dans une campagne présidentielle, ce qui passe, ce n'est pas l'image, c'est le message. Quand il est dense et fort, il est entendu. S'il est évanescent et impalpable, il part en vrille* ».
- « *À force d'être partout, on est nulle part* », (J.-C. Cambadélis) ; « *Je pense que courir plusieurs lièvres électoraux à la fois vous amène à tenir des propos confus, indécis, finalement assez troubles* » (B. Hamon) – 17/02/2017.
- Le 5 février 2017, le congrès du Parti radical a repoussé la perspective d'un ralliement à Emmanuel Macron.
- Nombreux de ses détracteurs et une partie de la presse qui n'est pas parti-pris (Voir de ce point de vue l'émission *Médiasphère* diffusée sur LCI le 3 avril 2017, retirée immédiatement du *replay* par crainte de la chaîne vis-à-vis des pressions du candidat) admet un grand nombre de « *phrases creuses* », de « *lieux communs* », « *jouant sur l'émotion* » dans ses discours, évidences, truismes et lapalissades parfois « *assez vides* », citons par exemple :

« Donc la clé de l'efficacité politique, c'est notre responsabilité maintenant dans ce temps-là. C'est celui, non pas de faire des propositions pour courir derrière l'actualité, non pas de faire des propositions parce qu'il faudrait en égrener et alimenter le Moloch, c'est de savoir quels sont les problèmes fondamentaux du pays, porter des solutions profondes qui y répondent et les expliquer pour pouvoir les faire », Strasbourg, 4 octobre 2016

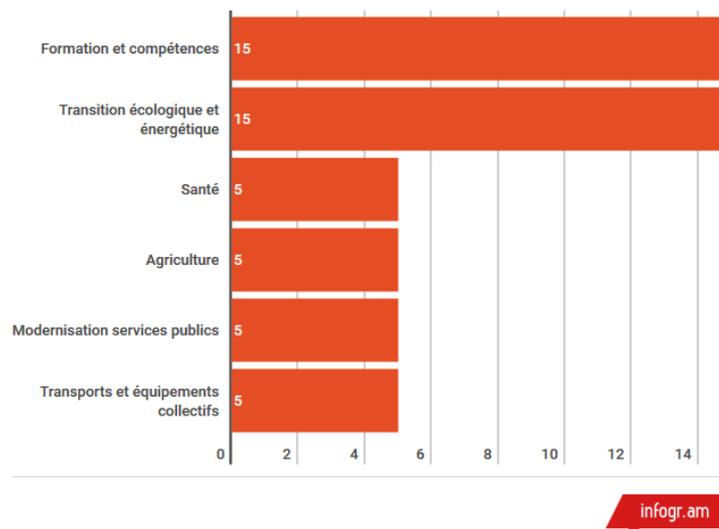
« L'argent ne se mange pas, je le confirme. Il ne se mange pas. On est tous des enracinés, il y a des arbres, des rivières, des frères et des sœurs et c'est ce commun notre trésor. Si on pense qu'on peut être heureux sans ça, c'est une folie. Je suis très décomplexé quand je parle d'argent, cela ne veut pas dire que je suis obsédé par lui » - «PandaLive» organisé par l'ONG WWF France le 9 février 2017.

« Oui ! Nous, nous sommes les debouts ! Nous nous voulons présider ! Nous, nous voulons gouverner ! [...] Ensuite, moi, je ne suis l'héritier de rien, je suis l'héritier de vous, je suis l'héritier de votre confiance, de votre énergie, de votre envie, je suis l'héritier de notre avenir ! Rien d'autre ! », Marseille, Palais des Congrès, Hall 3, 1^{er} avril 2017.

Programme politique repoussé au 2 mars 2017 car le candidat craint que ses idées ne soient pillées par les autres candidats

- Le volet « économique et social » de son programme dévoilé dans *l'Obs.* (10/11/2016) puis *Les Echos* (23/02/2017) :
 - Fin des 35 h pour les jeunes qui peuvent travailler plus (Le candidat a depuis rétro-pédalé). Maintien des 35h dans la loi. Reporter les négociations des changements au niveau branche et entreprise (reprise du rapport Attali, décision 119 p. 110) – proposé aussi par F. Fillon.
 - **Nationalisation de l'Unedic** ;
 - Objectif d'un **taux de chômage de 7%** en 2022 (actuellement 9,7 %), *Les Echos/RMC*, 24/02/2017) ;
 - **Suppression des régimes spéciaux** (*Révolution*, XO, 2016) ;

- **Fusion du RSI dans le régime général** – un entrepreneur et un salarié valant la même protection ;
- **Augmentation du SMIC de 100 €/mois** ;
- Age de **départ à la retraite à la carte** (60, 65 et 67 ans) en fonction des individus, des métiers exercés, des situations personnelles ;
- Pas d'allègements des pensions de retraite ;
- **Droit à l'assurance-chômage en cas de démission** ;
- Accès généralisée à une assurance-chômage pour tous (**assurance chômage universelle**) => creusement du déficit de l'assurance chômage (actuellement déjà 30 milliards €). Le candidat ne dit rien là-dessus ;
- réforme structurelle de l'assurance-chômage (économiser 10 Mds €, *Les Echos*, 23/02/2017 ; *RMC*, 24/02/2017) ;
- **Contrôle plus strict des chômeurs et surveillance (droit de refuser 1 offre, pas 2 !** sinon fin de l'indemnisation – existe depuis la loi du 1^{er} août 2008 sous Sarkozy), (*Les Echos*, 23/02/2017) – existe déjà à *Pôle Emploi* depuis fin 2015 – rien n'est dit par le candidat sur le recrutement d'agents supplémentaires que cette proposition impliquera ;
- **Plan massif de formation des chômeurs** ; bilan de compétences pour permettre de se former et d'être orienté vers un nouvel emploi (*Les Echos*, 23/02/2017), obligation des chômeurs à accepter un emploi à l'issue d'une formation ;
- Mise en place d'un plancher et d'un **plafond des dommages et intérêts accordés aux prud'hommes pour licenciement** ;
- Mise en place d'un système de bonus-malus dans les cotisations d'entreprise selon le recours au CDI par rapport au CDD ; taxer les CDD courts (la mesure existe depuis Hollande en 2013)
- Il envisage plus tard aussi de **créer un "bail mobilité" précaire**, plus court et moins protecteur, pour faciliter l'accès des plus précaires à la location. Conclu pour moins d'un an, avec des droits plus restreints pour le locataire, afin de permettre l'entrée dans le marché de certains publics (conférence organisée par le réseau d'agences immobilières *Orpi* le 28 nov. 2016) ;
- Transparence sur l'attribution des HLM, aide à l'hébergement des SDF ;
- A l'université d'été du MEDEF, en août 2015, alors ministre, il envisageait de ramener les dépenses publiques à 50% du PIB pour 2022, soit réduire la dépense publique de 100 Milliards €. Il est à noter que le candidat Fillon a fait la même proposition. Le candidat Macron a depuis opéré un revirement et démenti : il s'agirait désormais de faire baisser, sur le prochain quinquennat, le ratio des dépenses publiques par rapport au PIB (actuellement de 56,5 %) de 3 % soit **60 milliards € d'économies** – programme entrepris par François Hollande sur les 3 dernières années. Sur ces 60 milliards € d'économies : 25 milliards au sein de l'Etat ; 15 milliards d'euros pour l'Assurance-maladie ; 10 milliards pour les collectivités locales ; 10 milliards pour l'indemnisation chômage.
- Postes d'économies envisagés : **baisse de la masse salariale de l'Etat, baisse des dotations aux collectivités territoriales** (*Les Echos*, 16/02/2017) difficile à envisager en raison de la baisse des taux d'intérêts (Cour des comptes) ; réorganisation du système de soins et à une modernisation de l'hôpital pour économiser 15 milliards € ; réforme structurelle de l'assurance-chômage pour économiser 10 milliards € ; (*Les Echos*, 23/02/2017 ; *RMC*, 24/02/2017) ;
- Les collectivités locales seront appelées à baisser leurs dépenses de 10 milliards € ;
- **Supprimer 120 000 postes** de fonctionnaires : 70.000 venant des collectivités et 50.000 de l'État (*Les Echos*, 23/02/2017 ; *RMC*, 24/02/2017) ; les postes supprimés pourraient être remplacés par des contractuels (moins cher pour l'Etat sur leur retraite) ;
- Restauration du jour de carence dans la fonction publique (*Les Echos*, 23/02/2017) ;
- pas d'augmentation de la pression fiscale, ni de hausse de la TVA, ni des droits de succession ;
- 20 milliards € de baisse nette des prélèvements obligatoires ;
- Dérogations à cette absence de hausse d'impôt durant le quinquennat : aligner la fiscalité du diesel sur l'essence ; augmenter la taxe carbone ; un prélèvement forfaitaire unique de 30 % sur les revenus du capital (intérêts, loyers, dividendes, plus-values) ;
- Allègement de L'IS (impôt sur les sociétés) de 33,3 % à 25 % sur le quinquennat ;
- **plan d'investissement public de 50 milliards €**, réparti comme suit :



source : Les Echos/En Marche!

- Maintien du **déficit public sous la barre des 3% du PIB** ;
- **conserver l'ISF mais supprimer sa part non lié à l'économie réelle**. Supprimer l'ISF sur la détention d'entreprise ou d'actions, pour en faire un impôt sur la seule rente immobilière (*France Inter*, 1/2/2017). Au départ, contre l'ISF, il s'agirait donc désormais de le garder sous cette condition.
- **Individualisation de l'impôt sur le Revenu (IRPP) à la carte** (*Les Echos*, 23/02/2017) issu initialement d'une proposition de la Fondation *Terra Nova* (PS) => risque d'augmentation de l'impôt pour 60 % des couples mariés ou pacés (en contradiction avec sa promesse de ne pas augmenter la pression fiscale) et selon la Fondation *iFrap*, cette individualisation serait « *insupportable pour l'immense majorité des contribuables* » concernés (B. Nouel, « La fin du quotient conjugal : une fausse bonne idée », *www.ifrap.org*, 28 juil. 2011) : un couple mono-actif serait durement pénalisé et verrait son impôt augmenter de 47 %, tout comme un couple bi-actif 2/3-1/3 - Cette individualisation avec option a déjà été proposée en 2015 par amendement et Bercy (donc Emmanuel Macron) l'avait alors bloqué.
- **Exonération de taxe d'habitation pour 80% des ménages** modestes et de classe moyenne dès 2019, soit 4 français sur 5 (*Les Echos*, 23/02/2017) la mesure sera à la charge de l'Etat et non des collectivités locales (selon les experts, les 20 % restant risquent de voir leurs impôts locaux exploser) – concernant la réforme en cours depuis 2011 visant à mettre à jour au niveau national les valeurs locatives, le candidat envisage d'y mettre fin s'il est élu.
- soumettre les nouveaux flux d'assurance-vie à un prélèvement forfaitaire de 30 %.
- **Transformation du crédit d'impôt compétitivité-emploi (CICE) en baisse de charges pour les entreprises**. (E. Macron, *Révolution*, xo, 2016, p. 85 et *France Inter*, 1/2/2017) ces allègements de charges patronales se concentreraient sur les petits salaires et les salaires moyens, jusqu'à 2,5 fois le SMIC – déjà promis par F. Hollande.
- Compensation de ces baisses de charges par **augmentation de la CSG de 1,7 point** (reprise du rapport Attali - décisions 299 et 300 p. 210). Ce qui revient à reprendre d'une main ce qu'il donne de l'autre puisqu'une bonne partie est payée par les salariés eux-mêmes.
- **Augmentation (voire doublement) de la prime d'activité**. « *Pour les plus modestes, une réforme des prestations sociales sera aussi nécessaire. Elles devront être retirées moins vite en cas de reprise d'activité* » (*Révolution*, Id.) : complément de salaire versé par l'État aux travailleurs modestes afin de garantir qu'il soit toujours plus intéressant de reprendre un travail que de rester au RSA. Emmanuel Macron promet un gain de 100 € / mois grâce à sa réforme pour ceux qui gagnent entre 0,5 fois le SMIC à temps partiel et 1,3 fois le SMIC - déjà mis en place par Hollande.
- Imposer les grands groupes européens sur leurs profits réalisés en France ;
- **Suppression totale des charges patronales au niveau du SMIC**. (Id., *Révolution*, p. 85) – déjà mis en place par F. Hollande en 2014 dans le Pacte de responsabilité (communiqué de presse de France Stratégie, « *Quelle politique du temps de travail ? - 2017-2027* », 27/1/2017) ;
- **Augmentation de 100 €/mois de l'allocation adulte handicapé et du minimum vieillesse** ;
- Maintien de **l'abattement fiscal sur la résidence principale et de l'exonération pour les œuvres d'art** ;
- Seul candidat ouvertement **favorable au CETA** (*Comprehensive Economic and Trade Agreement*) – *Le Monde*, 13/02/2017 ;
- Autonomie des établissements scolaires (reprise du rapport Attali, décision 4 p. 27) ; hausse de salaires des enseignants ;

- Allouer 3 % du PIB à la recherche (2 % aujourd'hui) soit une dépense de 20 milliards € ;
- Création d'un pass culturel de 500 € pour les 18-25 ans et ouverture des bibliothèques le dimanche ;
- Possibilité pour les communes qui le souhaitent de revenir sur la réforme des rythmes scolaires ;
- Alléger le programme du baccalauréat limité à 4 matières; diviser par 2 le nombre d'élèves en primaire ; interdiction d'utiliser le téléphone portable au collège et au primaire ; classes bilingues, études dirigées, sections européennes ; un enseignement sur le fait religieux à l'école ;
- Prime de 3000 € nets par an pour les enseignants choisissant d'aller enseigner en ZEP ; pas plus de 12 élèves par enseignants dans ces zones ;
- Aucun déremboursement ; meilleure prise en charge des frais de lunettes et de dentiste d'ici 2022 ;
- Système à points pour l'attribution de logements sociaux ;
- Passer à la distribution des médicaments à l'unité ;
- **Légaliser la PMA pour toutes les femmes** (entretiens accordés aux magazines *La Vie* (15/12/2016); *Causette*, 16/012/2017) ;
- **Reconnaissance des enfants nés par GPA à l'étranger** en complétant la circulaire Taubira qui permet à des enfants nés d'une GPA d'avoir la nationalité française (*Têtu*, 28/02/2017);

Volet « environnement » («*PandaLive*» organisé par l'ONG *WWF France* le 9/2/2017) :

- Continuité du quinquennat Hollande ;
- Fermeture en 5 ans des 5 centrales à charbon (déjà proposé par Hollande) et l'interdiction des permis d'exploitation des hydrocarbures (y compris en Guyane sous compensation) – silence sur les centrales à Charbon d'EDF et Engie à l'étranger ;
- Développement des « mines responsables » (Macron est inventeur de ce concept), **reprise de l'activité minière** en métropole ;
- Maintien du cap fixé par la loi de transition énergétique décidée sous Hollande en 2015 (50 % de la part du nucléaire sans rien dire sur la façon d'y parvenir, soit 17 à 20 réacteurs sur les 58 actuels). Rappel, Emmanuel Macron est un **pro-nucléaire convaincu** : S'il fermera Fessenheim, tel qu'engagé par l'actuelle majorité, à Bercy, il militait pour le **développement de l'EPR d'Hinckley Point** « *plus grand projet nucléaire des pays développés, technologie à 100% française* » (*France Inter*, 8 mars 2016) et pense que le nucléaire est la meilleure solution pour décarbonner la production d'électricité ;
- **Pas d'exploitation de gaz de schiste** (tout en défendant sa recherche publique) ;
- **Pas d'autorisation des OGM** (tout en défendant leur recherche publique) ;
- Malgré l'urgence, n'interdire les **pesticides néonicotinoïdes** (très hautement toxique pour l'homme et les abeilles) qu'en 2020.
- **Notre-Dame-des-Landes** devrait voir le jour – un moratoire d'études de six mois serait prévu sur la possibilité d'agrandir l'aéroport Loire-Atlantique.
- **Pas de fin du diesel en 2025** mais prime incitative à la conversion de 1000 € ; alignement de sa fiscalité sur l'essence en 5 ans ;
- Maintien du principe de précaution ;
- Faire du ministère de l'Écologie un ministère d'État ;
- Modernisation des abattoirs, interdiction de la vente d'œufs issus d'élevages en batteries pour 2025, augmentation de la part du bio dans les cantines à 50 % avec circuits courts pour 2022 ;
- «*audit gratuit*» pour les ménages précaires vivant dans des «*passoires énergétiques*» (promesse de Hollande : ce plan de rénovation thermique a été lancé par le président le 20 février 2013) ;
- **Contradiction/variations sur le thème du cannabis** : « la légalisation a une forme d'efficacité » (sept. 2016) ; favorable à la dépénalisation de la détention en petite quantité du cannabis afin de désengorger les tribunaux (*Révolution*, nov. 2016, *Id.*) ; désormais : tolérance zéro, y compris pour les stupéfiants (*Le Figaro*, 16/2/2017) : la « fumette » sera sanctionnée comme un petit excès de vitesse, même si l'amende doit être, selon le candidat, « réellement dissuasive » (*Le Figaro* 2/3/2017) ;

Volet régalien « international-sécurité-défense » et institutionnel :

- Atlantiste et européiste convaincu ;
- Seul candidat ouvertement favorable au CETA, traité canado-européen (*Comprehensive Economic and Trade Agreement*) – *Le Monde*, 13/02/2017 ;
- Gouvernement « resserré » de 15 ministres ; réduction massive des effectifs des cabinets, de l'ordre de 5 personnes afin que les ministres s'appuient davantage sur leurs administrations ;
- Aussitôt élu, le président Macron confirmera dans les deux premiers mois du quinquennat, l'intégralité des postes de direction dans la fonction publique ;
- **Pas de remise en cause du statut des fonctionnaires**, mais sa modernisation (paiement au mérite, etc.) ;

- Création d'un poste de ministre de l'Économie et des Finances de la zone euro, qui serait à la tête d'un budget de plusieurs centaines de milliards d'euros (*Les Echos*, 23/02/2017) ;
- **Renforcer l'échelon européen pour la gestion des flux migratoires** ; créer 5000 postes de gardes-frontières européens ;
- **Fin de l'état d'urgence** (*Révolution*, XO, nov. 2016) ;
- Créer une **commission de citoyens tirés au sort** auditionnerait chaque année le président de la République (France 2, 11/10/2016) ;
- **Réduction d'un tiers du nombre de parlementaires** ;
- Utilisation le plus possible de la procédure d'urgence pour voter les lois (respect de la représentation ?)
- Interdire le cumul des activités parlementaire et de conseil ; fiscalisation des rémunérations des parlementaires ; fin de leur régime spécial de retraite ; interdiction de cumuler plus de 3 mandats de suite ; interdiction d'employer des proches ; interdiction de se présenter à une élection avec un casier judiciaire ;
- **Budget de la défense porté à 2 % du PIB**, soit une dépense supplémentaire de 15 milliards € (discours lors de son meeting à Lyon du 4/2/2017) ;
- **Gérer la défense au niveau européen** : création d'un fonds européen de défense pour financer des équipements militaires et un quartier général européen permanent ;
- **Réduire les opérations militaires de la France** ;
- Création d'un **état-major centralisé du renseignement** rapportant directement au Conseil de défense du Président de la République ;
- **Recrutement de 10 000 fonctionnaires de police supplémentaires** (*Idem*) ;
- Restaurer la police de proximité ;
- **Créer 15 000 places de prison** durant le quinquennat (déjà proposé par le ministre J.J. Urvoas) ;
- Créer des centres de détention dédiés aux combattants étrangers ;
- tolérance zéro à l'égard de la délinquance (*Le Figaro*, 16/2/2017) ;
- Revenir sur la réforme pénale de Christiane Taubira, en supprimant le principe de l'automatisme d'aménagement des peines inférieures à deux ans (*Id.*)
- Instaurer une amende « sur le champ » de 100 € environ pour l'usage de stupéfiants ;
- création de 12 000 postes d'enseignants dans les quartiers sensibles (son programme du 2 mars ne prévoit plus que 4000 à 5000 postes en général) ;
- Recréer une police de proximité ; généralisation des caméras piétons (surfe sur l'affaire Théo) ;
- Oraliser davantage les procédures de police ;
- Création d'un **Office franco-algérien de la Jeunesse pour favoriser la mobilité** entre les deux rives de la Méditerranée ; d'une **chaîne biculturelle** inspirée du projet *Arte* ;
- ouvrir un second lycée Français à Alger ; accroissement des échanges universitaires **entre la France et l'Algérie**.

Points demeurant « flous » :

- **Droit de vote des étrangers** : le candidat ne s'est pas clairement positionné ;
- **Proportionnelle** : « Je ne suis pas favorable à la proportionnelle intégrale, mais à une dose de proportionnelle [...] simplement, pour ne pas qu'il y ait de malentendu, je peux tout de suite vous dire que, pour moi, ça n'est pas le cœur du projet », il a promis de préciser ;
- Dans son programme, pas une ligne non plus sur la délinquance itinérante et les problèmes de délinquance spécifiques aux campagnes. Macron apparaît davantage comme le **candidat des urbains** ;
- Que ce soit dans la "stratégie économique et budgétaire" présentée le 24 février, ou le programme dévoilé le 2 mars 2017, il manque 13,33 milliards d'économies sur les 60 annoncées. Le candidat n'explique toujours pas comment il compte **financer** toutes ses mesures sur les 60 milliards € d'économie prévus : suppression de la taxe d'habitation pour 80% des Français ; élargissement de l'assurance-chômage aux indépendants, et aux démissionnaires ; contrôle accru des chômeurs ; plafonner à 12 élèves les effectifs des 12.000 CP et CE1 en ZEP ; recruter 10.000 policiers ; créer 15.000 places de prisons ; augmentation importante du budget de l'armée et de la recherche ; chèque Culture de 500 € ; augmentation de 100 euros du minimum vieillesse
- **Syrie** : faire la paix mais pas de départ de Bachar-el-Assad ? Le candidat entretient le flou sur la question.

Pour le président de la Commission des finances à l'Assemblée Gilles Carrez : « *Je ne comprends pas comment son économiste, Jean Pisani-Ferry, a pu laisser passer une chose pareille. L'interview d'Emmanuel Macron dans Les Échos [dévoilant son programme économique] est irréaliste ! [...] Il prétend que son plan d'investissement sera financé par des taux d'intérêt « très bas », mais ce n'est pas la tendance : les taux d'intérêt sont en train de remonter ! Bref, chez Macron, il y a beaucoup*

d'incantations » ajoutant que « *la conversion du CICE en baisse de charges directes n'aura aucun effet sur la compétitivité des entreprises. Certes, ce sera de la bureaucratie en moins pour les entrepreneurs, mais le quantum est le même par rapport à la situation d'aujourd'hui. Autrement dit, Emmanuel Macron ne propose rien de plus que François Hollande en matière de compétitivité des entreprises* ». Il termine en affirmant : « *Cela représente un effort inférieur à celui du quinquennat Hollande ! Il ne prolonge même pas l'effort actuel... Autrement dit, chez Macron, il n'y a aucune volonté de réformes. Il faut faire plaisir, voilà son programme. En termes politiques, il reproduit les erreurs de Hollande. En effet, s'il était amené à diriger le pays, il n'aurait pas de majorité pour mener les réformes puisqu'il n'en annonce aucune* » (*Le Point*, 26/02/2017).

Interrogé en outre par le *HuffPost.fr* sur le fait que son programme serait la suite logique du programme de François Hollande, un « économiste d'une grande banque » a affirmé : « *Je vous préviens tout de suite, j'ai participé à l'élaboration de certaines parties de son programme. Je ne veux pas me prononcer publiquement, mais c'est vrai qu'il y a une pure continuité. Le programme porte la touche très nette de Jean Pisani-Ferry, un social-démocrate. Ses travaux à France Stratégie ont toujours soutenu le CICE.* » (J.B. Duval, A Boudet, « Derrière le programme économique de Macron, l'héritage de plus en plus évident de Hollande », *HuffPost*, 24/02/2017)



L'homme, survolté, lors de son meeting du 10/12/2016 Porte de Versailles
Crédits : REUTERS/Benoit Tessier

Fonction actuelle

- Ancien ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique depuis le 26 août 2014 dans les gouvernements Valls II et Valls III – il démissionne de ce poste le 30 août 2016.
- Il est désormais le premier candidat à l'élection présidentielle qui était **encore inconnu** trois ans avant sa candidature et qui n'a **jamais été élu**, avec un mouvement composite, sans passé idéologique, ni militant et qui n'existait pas il y a encore un an. Il est actuellement candidat d'une gauche centriste, libérale, atlantiste et européiste, établie en dehors des primaires de la gauche.

V - Casseroles/polémiques/bilan

- **La thèse imaginaire (1999-2001)** : La thèse sur l'intérêt général soi-disant rédigée à cette période, durant laquelle il sera un assistant du philosophe Paul Ricœur (« *Le philosophe, qui avait besoin de quelqu'un pour faire de l'archivage, l'a fait travailler à mi-temps pendant trois ans.* » selon *Le Monde*, 27 octobre 2012), ne figure pas au fichier des thèses de Nanterre et ne figure pas non plus dans le fichier national des thèses. En réalité, il semble

qu'elle se soit réduite à l'état d'un embryon placé sous la direction d'Étienne Balibar. Mais ce dernier indique ne pas avoir de souvenir ni de trace de cet épisode.

- **Trahison et double-jeu avec la Société des rédacteurs du Monde (2009-2010).** Fin 2009, le jeune Macron, arrivé chez Rothschild, propose bénévolement ses services à la *Société des rédacteurs du Monde* (SRM). Le quotidien doit en effet trouver un repreneur, et la SRM finira par approuver l'offre de MM. Bergé, Niel, Pigasse soutenue par la banque Lazard, contre celle de Macron chez Rothschild. L'échec de l'opération pour Rothschild fut aussi dû au fait que David de Rothschild était proche de Sarkozy/Minc. Macron était soupçonné de favoriser *Prisa*, un groupe espagnol, qu'il conseillera un an plus tard lors d'une restructuration financière. Adrien de Tricornot, vice-président alors de la SRM racontera au *Point* la trahison du jeune Macron en 2010 : « Quand Macron jouait à cache-cache avec des journalistes », 11/02/2017 : le 3 septembre 2010, les journalistes du *Monde* vont rencontrer Pierre Bergé, qui a ses bureaux dans le même immeuble qu'Alain Minc, conseiller d'un autre candidat au rachat du journal. Et, alors qu'ils discutent devant l'immeuble, il a la surprise de voir apparaître Emmanuel Macron dans le sillage d'Alain Minc. Le banquier rentrant à nouveau dans l'immeuble, Adrien de Tricornot va alors entamer avec lui une surprenante partie de cache-cache dans les étages du 10, avenue Georges-V à Paris. « *J'arrive au dernier étage de l'immeuble. Je vois que la porte de l'ascenseur est bloquée – et effectivement quand j'avais essayé de prendre l'ascenseur, il n'était pas dispo. Et tout au bout de l'étage, sur le palier, il y avait Emmanuel Macron qui s'était bien replié au moment où il m'avait vu ! [...] je vois ce type juste devant moi, qui fait comme si je n'étais pas là. Je suis totalement sidéré. [...] Je lui tends la main et lui dis : Bonjour Emmanuel. Tu ne nous dis plus bonjour ? Mes autres collègues t'attendent en bas. J'ai senti à ce moment l'angoisse en lui. Il avait du mal à respirer. Son cœur battait à 200 à l'heure.* » Pour le journaliste du *Monde*, Emmanuel Macron les a trahis en conseillant aussi Alain Minc sans leur signaler.
- **Conseiller économique de François Hollande chargé de rassurer les marchés et la City face à son programme économique (taxe à 75%) :** « *Le conseiller économique de François Hollande, Emmanuel Macron, est venu à Londres avant les élections présidentielles expliquer à un groupe de financiers de la City qu'ils ne devaient pas s'inquiéter [...]. Il nous a cyniquement promis qu'il y aurait suffisamment de niches pour que la mesure soit indolore et qu'il savait très bien qu'elle était risquée du point de vue économique.* » (*Les Échos*, 18 septembre 2012).
- **Pantouflage à la banque Rothschild sans arrêté de mise en disponibilité.** Lors de son entrée chez Rothschild, une enquête du journal *Marianne* évoque le fait qu'Emmanuel Macron ait pantouflé dans cette banque tout en restant fonctionnaire en position d'activité. Si cela était avéré, cela signifierait non seulement qu'il ait continué d'être rémunéré à ce titre, mais qu'il n'ait pas alors payé sa pantoufle (due lorsque l'on quitte la fonction publique avant 10 ans de service et qu'il n'avait toujours pas réglée en 2016 lorsqu'il a demandé à être rayé des cadres de la fonction publique). Le 16 octobre 2014, il affirmait sur *France-Inter* : « *J'ai quitté l'Etat pendant quatre ans, je suis revenu, j'ai été mis en disponibilité et j'ai réintégré la fonction qui était la mienne* ». Le problème vient de ce que cet arrêté demeure introuvable (*Marianne* a fouillé dans le *Journal officiel*, et jusqu'au au sein des *Bulletins officiels des ministères*, et n'a trouvé nulle trace de cet arrêté ministériel officialisant sa « mise en disponibilité »). Un arrêté non publié n'ayant aucune existence légale, cela signifie qu'Emmanuel Macron a été continuellement fonctionnaire (sans interruption) depuis sa sortie de l'ENA, même lorsqu'il a officié quatre ans au sein de la banque Rothschild. Sachant que, pour Jacques Arrighi de Casanova, président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat et membre de la commission de déontologie de la fonction publique, « *il est absolument impossible de quitter l'inspection des Finances pour partir dans le privé sans qu'un arrêté soit publié au J.O.* », (*Marianne*, 23 octobre 2014).

Pourtant le cabinet du ministre a précisé à l'hebdomadaire que c'est désormais l'usage du côté de l'Inspection générale des finances puis que l'Inspection générale des finances ne publiait plus les arrêtés ministériels concernant les carrières de ses membres. Après avoir tellement tordu la règle, cette pratique passe désormais pour normale. Elle heurte pourtant frontalement les lois n° 2013-906 et 2013-907 du 11 octobre 2013 relatives à la transparence de la vie publique (votées à la suite de l'affaire Cahuzac et à la suite d'un nouveau rapport sur les conflits d'intérêts). Emmanuel Macron demandera être rayé des cadres de la fonction publique au bout de 8 ans de service public en novembre 2016, devant encore une pantoufle de 50 000 € environ.

- **Faveur dans le rachat de SFR (mars 2014) en l'échange d'un soutien des médias du groupe Altice pendant sa future campagne pour 2017.** En 2014, l'homme d'affaires Patrick Drahi (fortune personnelle estimée à 14 milliards €) est en concurrence avec Bouygues Télécom pour racheter SFR. En mars 2014, Arnaud Montebourg alors Ministre de l'Economie et des Finance avant d'être débarqué du gouvernement s'oppose au rachat de SFR par Drahi estimant qu'il doit se mettre en règle fiscalement avec la France alors que sa Holding Altice est au Luxembourg, qu'il vit en Suisse et qu'il a la double nationalité israélienne. Une enquête est même lancée par Bercy (*Le Monde*, 18 mars 2014). Selon Arnaud Montebourg : « *Numericable a une holding au Luxembourg, son entreprise est cotée à la Bourse d'Amsterdam, sa participation personnelle est à Guernesey dans un paradis fiscal de Sa Majesté la reine d'Angleterre, et lui-même est résident suisse ! Il va falloir que M. Drahi rapatrie l'ensemble de ses possessions, biens, à Paris, en France. Nous avons des questions fiscales à lui poser !* » (*Le Figaro*, 18/03/2014). Or, dès son arrivée à Bercy le 28 octobre 2014, Emmanuel Macron, promu nouveau ministre de l'Économie et des Finances, revient sur la ligne d'Arnaud Montebourg et signe le décret autorisant l'homme d'affaire à racheter SFR tout en rejetant la demande de Bouygues Télécom. (Un tel feu vert du ministre est devenu nécessaire suite au décret édicté par Arnaud Montebourg n° 2014-479 du 14 mai 2014 relatif aux investissements étrangers soumis à autorisation préalable : ce décret soumet à l'approbation de Bercy tout rachat dans les télécoms). Emmanuel Macron a donc provoqué un renversement complet de la politique du gouvernement en faveur de l'homme d'affaire Patrick Drahi. En 2015, lors que Patrick Drahi rachète le groupe France Next Radio propriétaire de BFM-TV à Alain Weill, c'est un certain Bernard Mourad, ancien banquier d'affaire chez Morgan Stanley, qui apporte son aide à Patrick Drahi dans l'opération. On retrouve Bernard Mourad dans l'organigramme de la campagne d'Emmanuel Macron dans *En Marche!*, en tant que Conseiller spécial chargé du financement de sa campagne. Quant au groupe Altice, il représente en France SFR et Numéricable, ainsi qu'avec Next Radio, les chaînes d'info en continu BFM-TV et RMC info, Libération et les magazines du groupe Roularta : *L'Express*, *L'Expansion*. A l'évidence, les chaînes du groupe Next Radio ont bien rendu la pareille à Emmanuel Macron : entre novembre 2016 et février 2017, ses discours de meetings ont été retransmis sur BFM-TV pendant un total de 426 minutes mois, contre 440 pour ses adversaires principaux (182 minutes pour Fillon, 135 pour Mélenchon, 63 pour Le Pen et à peine 60 minutes de Benoît Hamon) soit 7 heures et 6 minutes de Macron contre 3 heures et 2 minutes de Fillon.
- **Conflit d'intérêt dans la vente d'Alstom (2014) :** Alors que General Electric négocie avec Alstom la vente de sa branche énergie (70 % de son chiffre d'affaire). Le PDG d'Alstom, Patrick Kron se garde bien d'en avertir Bercy, alors qu'il voit le ministre Arnaud Montebourg tous les trois jours pour demander des commandes pour Alstom. Or Alstom est un fleuron national dont l'Etat est un des principaux clients et qu'il a sauvé de la faillite en 2004. Afin d'éviter qu'Alstom ne passe sous pavillon américain pour une somme si modique par rapport à sa valeur en France, Arnaud Montebourg, alors ministre du redressement productif, cherche une offre alternative afin de protéger Alstom, avec une reprise par l'allemand Siemens. Cette solution n'a pas du tout les faveurs du secrétaire

général-adjoint de l'Élysée d'alors, Emmanuel Macron, qui s'y oppose, préférant l'accord avec General Electric. Arnaud Montebourg va dès lors prendre un décret pour bloquer ce genre d'absorption : le décret n° 2014-479 du 14 mai 2014 *relatif aux investissements étrangers soumis à autorisation préalable*, mais Emmanuel Macron lui succèdera à Bercy et estimant ce décret comme une menace, autorisera la vente de la branche énergie d'Alstom en la présentant comme une alliance industrielle (alors que c'est une absorption pure et simple). La réalité est que les États-Unis venaient de s'offrir un fleuron français à peu de frais. De nombreux économistes parleront de « scandale d'État ». Le PDG part alors avec un bonus de 4 millions € et malgré les engagements de l'américain de créer 1000 postes, GE supprimera 800 postes en France chez Alstom.

*« Il est l'un des acteurs clefs du scandale d'État Alstom. Jusqu'en juin 2014, il était secrétaire général adjoint auprès de la Présidence de la République, il a toujours apporté un soutien sans faille à General Electric. Lorsqu'il était conseiller à l'Élysée il a toujours œuvré non seulement en faveur de l'option américaine mais il en a accepté tous les desideratas. Avant, d'être nommé à ce poste en mai 2012, il était associé gérant de la banque d'affaires Rothschild et Cie. Or, cet établissement financier est également une banque conseil d'Alstom dans ce dossier. Le **conflit d'intérêt** est alors évident mais ne gêne pas l'intéressé. Depuis, le 26 août 2014, il est ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, il a donc en charge le dossier en Alstom. Le 5 novembre 2014, il a autorisé le rachat du pôle Énergie du groupe par General Electric et mis en veille l'option d'une entrée de l'État au capital du nouvel Alstom, centré sur les Transports... »* (Rapport de Recherche n°13 – Décembre 2014 du CF2R, « *Racket Américain et démission d'État – le dessous des cartes du rachat d'Alstom par General Electric* »).

- **2^{ème} affaire Alstom (2016)** : Lundi 12 septembre 2016, (15 jours après la démission du jeune ministre) François Hollande convoque une réunion interministérielle de crise à l'Élysée pour trouver une solution à la fermeture du site de Belfort dont l'État est actionnaire à hauteur de 20%. L'ancien ministre du redressement productif A. Montebourg avait déclaré le 8 septembre 2016 sur France 2 « *lorsque j'avais demandé 20% du capital (d'Alstom) pour l'État : Macron a ironisé : "nous ne sommes quand même pas au Venezuela" avant d'ajouter: "On a laissé faire, on ne s'y est pas intéressé, on a reçu des rapports, on ne les a pas lus [...] Je considère qu'il y a là une très grave faute eu égard aux intérêts industriels et patriotiques de notre pays* ». Et selon une source anonyme de l'Élysée au Monde : « *L'affaire Alstom est la preuve que Macron avait encore du travail à faire à Bercy* », tout comme Michel Sapin : « *Il faudrait d'abord demander à Macron ce qu'il avait mis en place. La vérité c'est qu'il avait levé le pied depuis un an* ». Pour Macron, « *C'est à mes successeurs de s'exprimer sur ce point, mais ce n'est pas parce qu'ils ont 20% des droits de vote qu'ils peuvent empêcher (cette fermeture), sinon c'est de la gestion de fait* », tout en estimant que « *l'appareil de production est sur-calibré, la solution c'est d'innover, c'est d'accéder à de nouveaux marchés* ». Pas vraiment une solution de court terme pour la société Alstom, confrontée à une pénurie de commandes en France. Réactions politiques de N. Sarkozy : « *Quand je pense au ministre de l'Économie, Monsieur Macron, entre sa visite au Puy du Fou, les photos de vacances, et sa démission, imaginez ce que doivent penser les ouvriers d'Alstom à qui il avait promis solennellement qu'il les aiderait et qu'il les sauverait. Il est parti. Il n'a rien fait, c'est désolant* » et de NKM : « *Il faudra qu'on m'explique ce qu'est la politique de Macron vis-à-vis d'Alstom (...) parce qu'on nous a expliqué que c'était formidable de remplacer les trains par des cars, et maintenant on s'étonne qu'on ne fabrique plus de trains en France !* »
- **La Loi Macron (2014)** : Il présente au mois de décembre 2014 au Conseil des ministres, le projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, aussi appelé « loi Macron », qui pour objectif de « déverrouiller l'économie française » en modifiant

notamment la réglementation concernant le travail le dimanche, les professions réglementées, les transports et le permis de conduire, l'ouverture du marché autocar et la vie des entreprises et des salariés. Par peur de ne pas trouver de majorité sur ce texte, le gouvernement Valls II décide de ne pas faire voter cette réforme auprès des parlementaires et d'utiliser l'article 49-3 de la Constitution pour la faire adopter, ce qui va créer une polémique. La croissance reste malgré cela proche de 0% dans la première moitié de l'année 2015 et l'OCDE estime que les mesures d'Emmanuel Macron n'auront que très peu d'effets dans les dix prochaines années. En 2017, sur la dizaine de compagnies d'autocars créées pour ce marché, seules 3 persistent et les autres ont fermé.

- **Cadeau fiscal de 900 millions € au détriment de l'Etat au profit des plus riches contribuables français.** *Le Canard Enchaîné* du 23/02/2015 révèle dans son édition de la semaine que l'article 135 de la loi « Macron » n° 2015-990 du 6 août 2015 *pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques*, qui concerne la fiscalité des actions gratuites, ferait un cadeau fiscal de 900 millions € aux plus riches contribuables du pays. Cette disposition concerne les actions données gratuitement par une entreprise à ses salariés, et qui représentent une sorte de pari sur l'avenir, au cas où l'entreprise réaliserait par la suite d'importants bénéfices, dont une partie serait alors reversée aux employés de la société. La pratique est légale et souvent réalisée par des *start up*. Le principe étant de les encourager dans le texte. Or, ces actions, en tant que revenus pour la personne qui les reçoit, sont bien sûr imposables. Mais dans les faits, ce ne sont pas les salariés de petites *start up* qui vont en profiter le plus : ce sont bien les grands patrons des entreprises multinationales et du CAC40, qui ont découvert l'usage d'une telle pratique. Ainsi, en 2014, ces dernières ont reversé à leurs dirigeants pour un total de 6,4 milliards € en actions. Comme ces actions bénéficient d'un abattement fiscal de 50 % avant imposition, elles seront donc désormais imposables, mais de moitié. Si l'objectif affiché par Emmanuel Macron était d'inciter les entrepreneurs à se lancer dans l'aventure d'une *start up*, il vient surtout de faire un cadeau fiscal de 900 millions € aux contribuables les plus riches du pays. Et, bien entendu, 900 millions € de moins en recettes fiscales qu'il faudra compenser par ailleurs.

- **« Les illettrés de Gad » (17 septembre 2014) :** Invité d'*Europe 1* à la matinale, nouveau locataire de Bercy depuis peu, il a parlé du chômage de masse, en prenant l'exemple des employés licenciés des abattoirs de Gad : « *Il y a dans cette société une majorité de femmes, pour beaucoup illettrés.* ». Cette prise de parole avait notamment poussé la déléguée syndicale CFDT de Gad, Annick le Guevel à dénoncer « *une insulte aux femmes de Gad et aux femmes de l'agro-alimentaire en général* ». La phrase déclencherà une grosse polémique, pour laquelle Emmanuel Macron devra faire des excuses. Il essaiera encore de rattraper cette bévue dans son meeting du 4 février 2017 à Lyon, en parlant de « *son arrière-grand-mère qui ne savait même pas lire* », l'intégrant dans son *storytelling* de candidat. Il tombera dans le même travers le 13 janvier 2017, alors en campagne présidentielle, où il parlera de l'alcoolisme qui s'est installé dans le bassin minier de Nœuds-les-Mines.

- **Erreur sur les tarifs des notaires (loi Macron 2).** Durant l'élaboration du volet hautement sensible de la seconde loi Macron touchant aux tarifs des professions réglementées, et des notaires en particulier, Emmanuel Macron a reconnu à l'Assemblée nationale s'être « trompé » sur le « corridor tarifaire ». Ce « corridor » consistait en un mécanisme visant à introduire de la concurrence sur les tarifs et qui ambitionnait de faire baisser les prix, mesure contre lequel les notaires étaient alors vent debout. Il a avoué alors avoir reçu « des menaces de mort de certains officiers publics ministériels » et avoir porté plainte. (*Le Figaro économie*, 2/2/2015). Sur ce volet de cette loi fourre-tout, les députés de l'opposition se sont émus de l'indigence des études d'impact, pourtant rendues obligatoires pour les projets de lois depuis 2009, concernant les conséquences de ces dispositions nouvelles sur l'emploi.

- **L’insulte des syndicalistes d’Air France.** Jeudi 8 octobre 2015, interviewé sur CNN le ministre a insulté explicitement les membres des syndicats d’Air France en anglais : « *Le gouvernement a soutenu la direction, et tous les syndicats, au fond, ont condamné ces actes. Donc je souhaite être clair : il ne s’agit pas de la France, il s’agit de personnes stupides, et qui seront condamnées pour cela* ».

- **Affaire Ecopla (2014).** Premier producteur européen de barquettes aluminium implantée en Isère, la société *Ecopla* a été liquidée le 16 juin par le tribunal de commerce de Grenoble, qui a choisi le concurrent italien *Cuki* pour payer une partie des dettes, reprendre le matériel, mais pas les emplois. Les 25 salariés, essaient alors de redémarrer leur entreprise en société coopérative de production (SCOP). Ce projet de SCOP en 2014, aurait permis de reprendre une vingtaine d’employés tout de suite et une cinquantaine d’ici trois ans, les salariés ont accompli le tour de force de réunir 2,3 millions € pour relancer *Ecopla*. Soutenus par la région, par l’Union régionale des SCOP, l’Association française de l’aluminium et l’Union des industries métallurgiques, ils sont persuadés qu’« *une intervention du ministère peut suffire à débloquer le dossier* ». Malgré un rendez-vous au ministère de l’économie avec Martine Pinville, la secrétaire d’Etat, qui suivait ce dossier, toutes les lettres adressées à Emmanuel Macron par les salariés, les élus, l’Association française de l’aluminium sont restées sans réponse jusqu’au 29 août... veille de sa démission du ministère de l’économie. Après avoir essayé de l’alerter en vain durant deux ans sur le sort de leur entreprise d’aluminium, ces anciens salariés mécontents se déplaceront à Paris pour l’interpeller le 12 septembre 2016 au siège de son mouvement *En marche!* (A. Rodier, « Les salariés d’Ecopla sont venus dire à Emmanuel Macron « qu’il n’a pas fait son boulot » », *Le Monde, Economie*, 13/09/2016).

- **Mensonges sur la vente des aéroports de Toulouse, Nice et Lyon (2016).** Le 16 juin 2016, *Médiapart* (L. Mauduit, « Aéroport de Toulouse: Macron rattrapé par son mensonge ») relève que le ministre de l’Économie, Emmanuel Macron a menti lors de la privatisation de l’aéroport de Toulouse, qu’il envisageait de vendre à des investisseurs chinois. À l’époque, il avait en effet promis publiquement que la société resterait contrôlée par ses actionnaires publics, la société chinoise restant minoritaire. Mais avec ces investisseurs chinois, l’État avait au même moment conclu un pacte d’actionnaires secret, aux termes duquel il lui donnait l’assurance qu’il voterait à ses côtés toutes les résolutions qu’il présenterait. L’affaire du dividende qui survient un an plus tard prend donc valeur de test : le 19 octobre 2016, les actionnaires chinois, se versent 15 millions € de dividendes. Il est alors démontré que Macron, comme le soupçonnait *Mediapart*, a menti. 28 juillet 2016, *Le Figaro* annonce que « *Le consortium Azzurra, détenu majoritairement (65%) par l’italien Atlantia contrôlé par la famille Benetton, avec à ses côtés l’aéroport de Rome et EDF Invest, se porte acquéreur des 60% détenus par l’Etat. Produit de la vente : 1,22 milliards €* ». Pour les experts du dossier, le problème est que le jeune ministre reproduit la même erreur que pour les autoroutes : « *Les pouvoirs publics (et donc nos impôts) ont réalisé ces investissements très lourds qui commençaient seulement à être amortis. Leur vente va certes apporter du cash à court terme, mais va aussi nous priver des bénéfices qui iront aux acheteurs pendant des décennies, au lieu de rentrer dans les recettes publiques* ». Le 25 janvier 2017, la vente est contestée en justice, selon *Nice-Matin* : une clause illégale aurait été introduite par Bercy, (c’est à dire par M. Macron à la tête du ministère) dans le cahier des charges du contrat de vente qui avantagerait l’acheteur, mais qui représente pour les compagnies aériennes et donc les voyageurs qui paieront la note, « *une sérieuse inflation des redevances aéroportuaires* ». Fin juillet 2016, Emmanuel Macron vend l’aéroport de Lyon (Lyon-Bron et Lyon-Saint-Exupéry) à la société Vinci. Immédiatement, le président LR de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, annonce son intention, avec le département du Rhône, d’intenter

une action en référé devant le tribunal administratif de Paris visant à annuler ce processus de privatisation. « *L'élu critique le fait que le deuxième tour prévu pour l'examen des six candidatures n'ait pas eu lieu et que la décision finale se soit résumée à un choix entre Vinci et l'australien Macquarie* », (« Polémique autour de la privatisation de l'aéroport de Lyon », *Les Echos*, 1/08/2016).

- **Conflits d'intérêts - Fundraising pour la présidentielle 2017** Le ministre aurait participé à une rencontre de «fundraising» en marge d'un déplacement, le 14 avril 2016, à Londres pour la présentation de la *French Tech*. Une rencontre privée organisée par Christian Dargnat, ex-directeur général de BNP Paribas Asset Management, qui préside aujourd'hui l'association de financement d'*En marche!* lui a fait rencontrer entre 80 et 100 entrepreneurs, des patrons de start-up principalement, à qui il a présenté *En marche!*. Christian Dargnat a explicitement dit aux convives que, s'ils voulaient « aider Emmanuel », il ne fallait pas hésiter à participer financièrement. La presse (*Valeurs Actuelles*, 9 mars 2017) a d'ailleurs révélé un SMS envoyé il y a quelques mois par la direction de Rothschild à un listing très sélect de banquiers d'affaires de la place parisienne :

« *Chers amis, un cocktail dînatoire de levée de fonds est organisé pour Emmanuel Macron le 27 septembre à 20 heures à la Terrasse Martini, 50 avenue des Champs-Élysées. À cette occasion, Emmanuel vous fera part de sa vision et de ses propositions, cela sera aussi l'occasion de discuter avec lui de façon informelle. Si vous souhaitez vous joindre à nous, pourriez-vous le confirmer en répondant à ce SMS, en indiquant si vous serez accompagné. Pour des raisons de confidentialité, nous vous demandons une très grande discrétion autour de cet événement.* »

Selon Georges Fenech (LR) : « *Cette confusion des genres, voire ce potentiel conflit d'intérêts, ne peut qu'interpeller la représentation nationale et appelle, en tout état de cause, une clarification de la part de votre Haute autorité* ». Deux cocktails dinatoires de levée de fonds programmés les 1^{er} et 8 juin dans un appartement du XVI^{ème} arrondissement par un ami du ministre ont finalement été annulés en raison de la publicité non sollicitée dans les médias. En marche avait alors récupéré 398 570 euros de près de 1.000 personnes en mai 2016 (site *En Marche!* et *Le Figaro*, 27 mai 2016).

11 mai 2016 à l'Assemblée nationale : Manuel Valls a pris à partie Emmanuel Macron sur les bancs des ministres. Le premier ministre venait de répondre à une interpellation du député LR Georges Fenech sur la levée de fonds qu'aurait menée Emmanuel Macron pour son mouvement en marge d'un voyage officiel à Londres, le 14 avril. Sur le banc des ministres Manuel Valls a laissé exploser sa colère, invectivant directement son ministre de l'Économie. Selon *L'Opinion*, le premier ministre lui aurait reproché son interview donnée la veille dans *Sud Ouest*, dans laquelle il dénonce la « caste » politique. « *C'est inacceptable. Pourquoi tu dis ça ?* », s'agace-t-il, selon le récit d'un membre du gouvernement. Réponse de Macron, penaud: « *C'est Juppé que je visais* ». « *Mais alors, dis-le, dis-le !* », réplique le premier ministre. Le tout sous les regards pétrifiés de Michel Sapin et Myriam El Khomri, pris entre deux feux.

- **14 avril 2016 : interview de Brigitte Trogneux à Paris Match.** Elle y délivre des photos personnelles du couple et montre leur complicité. Réaction du ministre dès le lendemain pour faire taire la polémique : non, rien n'a été préparé avec son épouse pour faire cette une de *Paris Match*. L'article consacré à sa vie intime serait même "une bêtise", voire une manipulation de la part des médias. Une version des faits battue en brèche par la journaliste de Paris Match en charge du sujet, qui a révélé à son tour qu'Emmanuel Macron était bien au courant de l'interview de son épouse et ne s'y était pas opposé... Quelques jours plus tard, c'est Brigitte Trogneux qui reconnaissait avoir commis une erreur. Le 8 mai, elle expliquait avoir voulu donner cette interview pour mettre fin à des "rumeurs de caniveau".



Source : *Paris Match* - 10 août 2016

- **Clip copié/collé de son mouvement « *En marche !* »** "*Le Petit Journal*" de Canal+ du jeudi 7 avril 2016 est revenu sur la composition et la réalisation du clip "*feel-good*" - réalisé par Adrien Taquet, patron de l'agence de pub *Jésus et Gabriel*, et ami de Macron - que le ministre a commandé pour son mouvement. Une voix-off évoque des Français qui veulent "que ça bouge, essayer des idées neuves, en finir avec l'immobilisme" avant de souligner, images à l'appui, que la France "a des atouts pour réussir." Néanmoins, les fameux "Français qui réussissent" dans ce clip ne consistent qu'en une avalanche de vidéos récupérées sur le site *Gettyimages* - des vidéos bien souvent tournées par des étrangers, partout dans le monde : des Autrichiens en balade, un chef de chantier américain, un jeune New-yorkais tiré d'un clip de Ragga, un prof de maths présent dans une pub américaine. D'ailleurs, l'une des jeunes femmes apparaissant dans le clip "En marche" a été récupérée dans le clip de campagne de Bernie Sanders, candidat démocrate aux présidentielles américaines. L'équipe d'Emmanuel Macron n'a pas non plus hésité à gommer certains détails des images : les phrases en anglais sont passées en français, les bières de trois jeunes se transforment par magie en Coca-Cola. Il reproduira encore ce genre d'emprunts le 1^{er} avril 2017 en copiant mot pour mot des termes de François Hollande prononcés dans la même ville de Marseille le 14 mars 2012 (voir plus loin).
- **Crise sociales/grèves loi El Khomri, 27 mai 2016, il s'emporte face à des manifestants :** Lors d'un déplacement à Lunel, face aux deux grévistes dont l'un porte un T-shirt intitulé « *Freedom Palestine* », le ministre lance: « *Je n'ai pas de leçons à recevoir. Si vous ne voulez pas que la France soit bloquée, arrêtez de la bloquer* ». Mais les hommes en face de lui ne se débinent pas. « *Ce qui bloque la France, c'est le 49-3, monsieur Macron* » ; Irrité par les attaques verbales des deux grévistes, le ministre finit par lâcher : « *Vous n'allez pas me faire peur avec votre tee-shirt. La meilleure façon de se payer un costard, c'est de travailler* ». « *Mais je rêve de travailler monsieur Macron* », lui répond son interlocuteur. Poussé dans ses retranchements dans les rues de Lunel, le ministre conclut: « *Là je viens de voir des jeunes qui ont envie de travailler, qui ont envie de réussir et qui ne sont pas en train de dire ça !* », et se voit répondre: « *Tous les chômeurs ont envie de travailler* ». *Le Figaro*, 27/5/2016.

En déplacement à Montreuil le 6 juin 2016 pour dévoiler un timbre célébrant le 80^{ème} anniversaire du Front Populaire, plusieurs dizaines de manifestants de la CGT et du PCF

l'attendaient devant la poste, où ils avaient déployé une banderole "Plutôt en grève qu'en costard". Bousculé et après avoir essuyé des jets d'œufs, il a dénoncé la « violence » et « l'agressivité » de ces « anti-loi travail » : *"Je ne parle pas d'un texte de loi avec des œufs et des coups de bâton", "ils n'écoutent rien, ils invectivent"*, a-t-il répliqué, ajoutant qu'il préférerait se faire lui-même des shampoings aux œufs.

En marge d'un déplacement à Nancy le 10 juin 2016 pour le Forum Mondial des matériaux, un manifestant a fait irruption dans la salle, bleu de travail à la main. « Ce n'est pas en mettant un costard qu'on travaille. C'est en mettant un bleu de travail, je vous l'offre ». Le manifestant s'est fait évacuer en hurlant : « Vous êtes un banquier ! Vous représentez une minorité de casseurs du droit du travail ». Ces accrochages s'ajoutent à un vieux contentieux avec la CGT où Emmanuel Macron s'était déjà écharpé en direct dans les studios de RMC avec Mickaël Wamen, ex-salarié *Goodyear*, le 20 janvier 2016 à propos de la situation des anciens salariés de l'usine Amiens-Nord. Le syndicaliste lui reprochait : « *Vous facilitez les fermetures d'entreprises et c'est comme ça que vous laissez croire aux Français que vous allez créer de l'emploi. On marche complètement sur la tête [...] Grâce à vous il y a 800 chômeurs de plus. Vous n'avez rien fait pour les salariés d'Amiens-Nord* »

Lors de la sortie de son livre de campagne, attendu le jeudi 24 novembre à la Fnac des Ternes pour une séance de dédicace de son nouveau livre *"Révolution"* (XO, 2016, 270 p.), armés de drapeaux et de sifflets, plusieurs syndicalistes de la Fnac ont bruyamment interpellé l'ancien ministre aux cris de "Macron démission".

Lors de sa visite au Salon de l'agriculture le jeudi 1^{er} mars 2017, il fera l'objet d'un second jet d'œuf en plein visage. « *C'est le folklore, minimisera-t-il, Il y a toujours des imbéciles, toujours des excessifs.* »



- **Sous-estimation de son patrimoine 31 mai 2016 - Réévaluation du patrimoine de son couple par l'administration fiscale, l'obligeant à payer de façon rétroactive l'ISF.** Après une enquête de *Mediapart* et du *Canard enchaîné*. Après « un an et demi de discussions » avec l'administration fiscale, le ministre de l'Économie a « admis » qu'il devait payer l'ISF. avait estimé le patrimoine de son couple sous la limite fatidique des 1,3 million € d'actifs nets taxables, ce qui le mettait à l'abri de l'impôt sur la fortune. Mais « une réévaluation du patrimoine immobilier du couple » a abouti au franchissement du fameux seuil. D'après *Mediapart*, Emmanuel Macron a trouvé un accord avec le Fisc au bout d'un an et demi de discussion. Pendant ce temps, il faisait très certainement l'objet d'une « procédure de contrôle sur pièce ». Le ministre a alors déposé une déclaration rectificative pour les années 2013 et 2014, le rattrapage devrait toutefois rester inférieur à 10.000 €, intérêts ou pénalités compris, étant donné le faible taux de taxation appliqué sur les premières tranches de l'ISF. Le 18 septembre 2015, Emmanuel Macron acquitte donc la somme de 4 174 € pour 2013 et de 2 264 € pour 2014. Pour 2015, il n'a pas payé l'ISF, car son patrimoine n'atteignait pas le seuil des 1,3 millions €. Pour 2016, il va de nouveau régler cet impôt: il a vendu son appartement du XV^{ème} arrondissement parisien (950 000 €) et ne bénéficie plus de la décote de 30% attachée à la résidence principale. Macron affirme alors : « *Je ne suis dupe de rien, sachez-le. Ces derniers jours et ces dernières semaines, il y a un emballement sur tous les sujets pour essayer de me déstabiliser, me fragiliser, salir l'action qui est la mienne... je ne suis pas naïf* », « *Bon courage à ceux qui pensent cela, parce que cela ne m'arrêtera pas. Cela ne fait que conforter ma détermination à renouveler l'offre et la vie politiques* ». Lundi

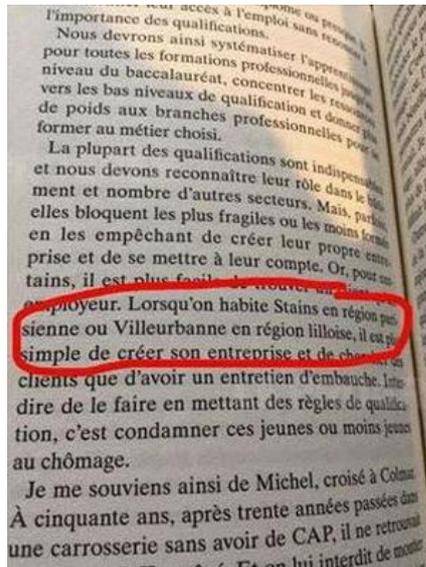
13 juin 2016, il se décide à publier tous les détails de ces éléments dans un long article sur son compte Facebook intitulé « rétablir la vérité ».

Il avouera croire en une dénonciation de la part de son collègue ministre des comptes publics Michel Sapin qu'il sait ne pas l'apprécier, lors de l'émission diffusée sur Fr. 3 le 21 novembre 2016 « E. Macron : la stratégie du météore ».

- **Polémique / déclarations dans *Marianne* 6 oct. 2016 :** « *C'est très important de faire respecter la neutralité du service public. La religion ne peut pas être présente à l'école. Toutefois, j'entends peu de gens émus lorsque les conséquences de ce débat envoient de plus en plus d'enfants dans des écoles confessionnelles qui leur enseignent la haine de la République, professent des enseignements essentiellement en arabe ou, ailleurs, enseignent la Torah plus que les savoirs fondamentaux. Quand certains réclament des menus dans les écoles sans aucun accommodement et veulent que tous les enfants mangent du porc, ils pratiquent une laïcité revancharde dangereuse* » où il sera accusé de stigmatiser la communauté juive : « *Ces propos sont profondément offensants, inexacts et caricaturaux* », a dénoncé dans un communiqué le Fonds social juif unifié (FSJU), « *Les établissements de l'enseignement privé juif et les élèves qui les fréquentent ne sauraient faire l'objet d'amalgames douteux et dangereux* », a fustigé le président du FSJU. L'adjonction des écoles qui « enseignent la Torah » à celles qui « enseignent la haine de la république » est insupportable à la réalité, insultante à l'égard des enseignants des écoles juives et annonce la vacuité des assertions diffamantes de Macron envers eux.
- **Polémique après ses déclarations sur l'Algérie le 23 novembre 2016.** En accordant un entretien au *Point* pour son entrée en campagne présidentielle, intitulé « Ce que je suis », le 23/11/2016, il suscite un tollé à gauche, notamment auprès des anticolonialistes fustigeant ses propos : « *Oui, en Algérie, il y a eu la torture, mais aussi l'émergence d'un Etat, de richesses, de classes moyennes, c'est la réalité de la colonisation. Il y a eu des éléments de civilisation et des éléments de barbarie.* ». Le 15 février 2017, à Alger, il affirmera l'inverse : « *La colonisation fait partie de l'histoire française. C'est un crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face en présentant aussi nos excuses à l'égard de celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes* ».
- **Incertitudes et nombreux revirements sur les 35 heures.** Lors de son meeting à la porte de Versailles du 10 décembre 2016, Macron affirme vouloir conserver la loi sur les 35 heures, déclarant que « *la durée légale du travail doit rester à 35 heures* » et que « *les 39 heures ne sont pas une bonne réponse* ». Or, 24 heures avant d'être nommé à Bercy, il s'était montré favorable à des dérogations aux 35 heures (*Le Point*, 28/08/2014), en les étendant à toutes les branches par des accords avec les partenaires sociaux. Devenu candidat à l'élection présidentielle, il dévoile une partie de son programme économique dans *l'Obs.* du 10/11/2016 en proposant la fin des 35h pour les jeunes qui peuvent travailler plus. Il rétro pédalera ensuite en se prononçant pour le maintien des 35h dans la loi et pour plutôt reporter les négociations des changements au niveau branche et entreprise (reprise du rapport Attali, décision 119 p. 110).
- **Polémique sur ses archives personnelles.** Concernant le reproche fait par les journalistes de *C à vous* sur France 5 au sujet du reportage diffusé sur France 3 « Emmanuel Macron, la stratégie du météore », le candidat s'est emporté le 1^{er} décembre 2016. Dans le 19/45 de M6 le 23 novembre 2016, Macron avait déclaré « *je n'ai pas donné d'archives personnelles. Il s'est procuré des fils d'archives* ». Pourtant, le réalisateur du reportage Pierre Hurel, a affirmé le contraire : « *Emmanuel Macron nous a donné un certain accès. Il m'a donné certains documents lui et son épouse, qui apparaît dans le film, comme les photos de*

mariage, celles-là, il me les a données ». Mais le candidat s'emportera une nouvelle fois dans l'émission C à vous sur Fr. 5 le 24 novembre : « *ce n'est pas moi qui lui ai données, je ne les ai d'ailleurs pas !* »

- **Sortie de son livre : une « révolution » ambiguë et peu cohérente.** En novembre 2016 sors son ouvrage « Révolution », chez XO. Le candidat nouveau envisage de bousculer la société. Pourtant, son parcours apparaît comme tout ce qu'il y a de plus élitiste (ENA, Inspection des finances, pantouflage chez *Rothschild*). Difficile alors d'imaginer une « révolution » menée par un millionnaire (il a depuis réorganisé ses finances), dont le million gagné dans la finance est intimement lié au système qu'il prétend combattre (et dont proviennent tous ses soutiens financiers du CAC 40). En outre, l'analyse de rapports montre que la richesse déclarée en titres et en biens de la famille *Rothschild* cumulée pour chacun de ses membres (voilà pourquoi elle échappe au classement *Forbes des Richest People on the Planet 2016*), et pour laquelle le jeune Emmanuel Macron a travaillé, atteint 12 000 milliards €. La fortune de cette seule famille est en réalité 5 fois plus élevée que la richesse combinée des 8 premiers milliardaires individuels au monde (et 170 fois plus élevée que la richesse de Bill Gates), ce qui signifie que la famille *Rothschild* contrôle à elle seule plus de richesses que plus des ¾ de la population mondiale totale (source : rapport OXFAM International, *Une économie au service des 99 %*, janv. 2017, 55 p., disponible sur www.oxfam.org). Pour le député Christian Jacob, interrogé à l'Assemblée le 24 janvier 2017 : « *Celui qui se prétend aujourd'hui l'ami des grands patrons et des grands médias, qui était le conseiller aux affaires économiques de François Hollande au moment où il a imaginé la taxation à 75 %, celui qui méprise le peuple, qui a parlé d'ouvrières illettrées, de gens du Nord pratiquement alcooliques ou des autocars pour les pauvres, c'est révélateur. C'est une imposture* ». Il est donc difficile de faire la révolution à l'encontre d'un système qui nous a formé, et auquel on vient juste de participer. Difficile de se dire « anti-système » lorsque tous les élus du système déçus par lui (et par les primaires des grands partis) vous rejoignent tout à coup opportunément en masse. Le candidat François Fillon le qualifiera d'ailleurs de « *gourou issu du système qu'il dénonce* » (conférence de presse à son QG 6/02/2017). Difficile de s'affirmer anti-système et de vouloir faire la Révolution avec le soutien massif des médias de masse comme jamais vu depuis Sarkozy (effet de bulle). La presse a aussi établi le soutien discret de l'Élysée à sa campagne à partir de la fin janvier 2017 (*Les Inrocks*, 25/01/2017).
- **Erreurs et approximations dans son livre-campagne *Révolution*.** Selon un extrait de son livre, on peut lire : « *Lorsqu'on habite Stains en région parisienne ou Villeurbanne en région lilloise, il est plus simple de créer son entreprise et de chercher des clients que d'avoir un entretien d'embauche.* » Directeur de cabinet du maire de Villeurbanne, Jérôme Safar a entouré de rouge cette erreur de géographie dans *Révolution*, le livre de l'ancien ministre, avant de la photographier et de la publier sur l'une de ses pages Facebook dimanche 27 novembre 2016. « *Au moins on peut penser que le cabinet du maire de Lyon n'a pas relu le livre d'Emmanuel Macron* », a-t-il commenté.



Source : Leprogrès.fr

- **Revirement sur ses idées socialistes selon le public et les opportunités.** Emmanuel Macron a été à jour de sa cotisation au PS de 2006 à 2009 (sources : *L'Obs.*, 29 août 2014 ; *Le Figaro*, 18 févr. 2015). De plus, intervenant devant un parterre de chefs d'entreprises le 4 décembre 2014 au forum « Osons la France ! » organisé au Grand Palais par le magazine *Challenges*, Emmanuel Macron, alors ministre et recherchant encore le potentiel soutien des élus du PS affirmera sans ambiguïtés à 4 reprises : « *Pourquoi moi je suis socialiste ?* » ; « *Pourquoi je crois que c'est utile d'être socialiste ?* » ; « *moi, je suis socialiste et je l'assume* » ; « *être socialiste me paraît être une nécessité de bâtisseur* » (sources : vidéo *HuffPost*, 24/01/2017 et D. Abiker sur *Twitter*, 23/01/2017). Néanmoins, deux ans plus tard, il affirmera en compagnie de Philippe de Villiers, venant saluer « la formidable réussite culturelle » du Puy du Fou, le 19 août 2016 : « *L'honnêteté m'oblige à vous dire que je ne suis pas socialiste* », ajoutant « *je suis dans un gouvernement de gauche, mais...quelle importance ?* ». Il tentera aussi de faire oublier son ancienne appartenance socialiste lors de son meeting à Lyon du 4 février 2017, où il opérera un virage à droite.
- **Maladresse en campagne aux Antilles.** Emmanuel Macron poste vendredi 16 décembre 2016 après-midi une photo *a priori* anodine sur Twitter. Le fondateur d'*En Marche!* pose en compagnie d'un adolescent, sourire aux lèvres. Le tweet est accompagné de la légende suivante: « *Avec Mathias, lycéen à Bourg-en-Bresse. Il rejoint sa mère expatriée en Guadeloupe pour Noël. Décollage imminent pour les Antilles !* » Une gaffe, puisque le terme « expatrié » signifie « résident dans un autre pays », la Guadeloupe étant à la fois une région et un département français d'Outre-Mer. Malgré la suppression rapide du message et son remplacement par une formule plus adéquate, ce tweet a déclenché un torrent de commentaires sur le réseau social. Il faut aussi préciser que Macron a fait assumer cette bévue par le *Community Manager* de son compte Twitter : « *Je suis allé trop vite, j'ai fait une erreur, et présente mes excuses à ceux qui ont été blessés. Signé le CM. #ABonEntendeur #CoeurSurVous* », a-t-il déclaré sur le compte du candidat. « *L'équipe web a twitté trop vite et a corrigé immédiatement* », avait justifié plus tôt le compte officiel d'*En Marche!* Il a aussi fait assumer son erreur par les autres, démontrant l'absence d'analyse entre ce qu'il reçoit et ce qu'il transmet sur Internet. Contacté par LCI, l'entourage du candidat s'est contenté de minimiser cette erreur, évoquant un « problème sémantique », un « détail minuscule », expliquant que « *le terme 'expatrié' est une expression qu'a employée le jeune garçon* ». Il réitérera sa longue liste de bourde en outre-mer en qualifiant la Guyane d' « île » le 27 mars 2017 (voir plus loin).



Prise d'écran de son tweet du 16/12/2016

- **« les alcooliques » du bassin minier (13 janvier 2017) :** Dans le même travers que les « illettrés de Gad », lors de sa visite en campagne présidentielle dans la cité minière de fond de Sains, il affirmera que : « *l'alcoolisme et le tabagisme se sont peu à peu installés dans le bassin minier* » (source : *L'Avenir de l'Artois*), réaffirmant à Nœuds-les-Mines : « *dans ce bassin minier, les soins se sont moins bien faits, il y a beaucoup de tabagisme et d'alcoolisme* ». L'accusant de mépris, de nombreux tweets réclameront des excuses du candidat.
- **Reirements sur la politique fiscale du Président Hollande.** Si le ministre des finances Macron assumait cette politique, le candidat d'*En Marche!* ne souhaite plus être associé à la politique économique, notamment fiscale (hausse des impôts), décidée en début de mandature qu'il a fortement inspirée quand il travaillait à l'Élysée. Ainsi en mars 2015, François Lenglet l'interrogeait : « *Quand les impôts ont augmenté, vous aviez plus de pouvoir qu'un ministre, vous étiez le principal collaborateur du Président. Le choc fiscal, c'est vous. Vous l'assumez ?* » et Macron de répondre : « *Je prends mes responsabilités [...] C'était notre de responsabilité de le faire [...] En 2012, on augmente les impôts de façon substantielle. Je crois qu'il ne faut pas se masquer en effet derrière ses responsabilités et j'y ai tout à fait ma part* ». Or, le 17 novembre 2016 sur Europe 1, il est revenu sur ses paroles en affirmant « *J'assume tout en étant politiquement responsable de rien* ». Et de le répéter à l'envi dans les médias.
- **Reirement dans l'affaire des sables marins de Lannion.** Afin d'éviter tout problème avant son meeting de Quimper (16/1/2017), Emmanuel Macron a nié avoir autorisé l'extraction de sables marins dans la baie de Lannion qui a provoqué l'inquiétude des pêcheurs costarmoricaïns. « *Je ne l'ai pas autorisée* », a-t-il affirmé sur *France 3 Bretagne* le 16 janvier 2017. Or c'est pourtant bien sa signature de ministre qui figure en bas du décret publié en septembre 2015 autorisant la concession d'extraction de sable calcaire à la Compagnie Armoricaïne de Navigation. (Source : *Le Monde* (les décodeurs), 17 janv. 2017, « *L'« amnésie » d'Emmanuel Macron sur les sables de Lannion* »).
- **Polémique sur l'aide de l'Élysée et ses levées de fonds au Proche-Orient.** Emmanuel Macron a effectué lundi 23 janvier 2017 une tournée de trois jours au Proche-Orient, passant par le Liban et la Jordanie. A Beyrouth, après un coup de fil du ministère français des

Affaires étrangères au directeur de l'École supérieure des affaires (ESA) de Beyrouth (Stéphane Attali) jusqu'ici réticent, le candidat aurait finalement pu y donner une conférence le lundi 23 janvier face à un public d'environ 400 personnes (étudiants, expatriés, binationaux). La rencontre était introduite par le journaliste Emmanuel Chain (également producteur du reportage diffusé sur Fr. 3 le 21/11/2016 « *Emmanuel Macron, la stratégie du météore* »), qui n'a pas tari d'éloges sur le candidat. L'ambassadeur de France au Liban était au premier rang. Le lendemain, il s'est entretenu avec Michel Aoun, président du Liban récemment élu par les députés, après deux ans et demi de vacance du poste, ainsi qu'avec Saad Hariri, premier ministre. Cette rencontre aurait été, une fois de plus, organisée par l'Élysée. Emmanuel Macron aurait été également présent à deux repas de levée de fonds où « *une place dans de ces dîners aurait coûté de 10 000 à 15 000 €* », (*Les Inrocks*, 25/01/2017) : l'un avec des personnalités politiques libanaises et l'autre avec des dirigeants des milieux économiques. Ces repas, qui auraient accueilli une centaine de convives chacun, ont eu lieu dans une galerie d'art du quartier de Mar Mikhaël. Ils devaient initialement se dérouler au domicile de Jean Riachi, banquier d'affaire libanais, avant un changement de programme pour des raisons d'image, selon une source anonyme. Jean Riachi (camarade de promotion d'Emmanuel Chain à HEC) aurait joué un rôle central dans l'organisation de la visite d'Emmanuel Macron au Liban, grâce à l'entremise de l'ambassade, poussée par le Quai d'Orsay. Enfin, le candidat aurait séjourné au sein de la résidence officielle de l'ambassadeur de France (*Les Inrocks*, 25/01/2017). En Jordanie, il s'est rendu, avec l'aval du ministère de la Défense et en lien avec l'ambassade de France en Jordanie, sur la Base Aérienne Projetée H5 à la rencontre des troupes françaises. De nombreux journaux s'interrogent alors sur un soutien discret de l'Élysée, laissant planer un soupçon de rupture d'impartialité de l'Élysée (article 5 de la Constitution faisant du Président un arbitre au-dessus des partis) dans la campagne présidentielle pour 2017. La polémique vient aussi de ce que, en vertu de l'article 52-8 du Code électoral, sont interdits les versements de personnes physiques de plus de 4600 € ainsi que les versements de personnes morales étrangères. Pour un parti politique, les versements sont plafonnés à 7500 €.

- **Nouveau conflit d'intérêt entre sa campagne personnelle et ses fonctions ministérielles.**

Le problème est déjà ancien : Manuel Valls alors Premier ministre affirmera dès le 28 mai 2016 dans *Le Parisien* : « *c'est bien de faire du porte-à-porte. Que tout le monde fasse du porte-à-porte... mais dans les heures où on n'est pas ministre !* ». Sa secrétaire d'Etat au numérique Axelle Lemaire (avec laquelle il entretient des relations houleuses depuis leurs débuts au gouvernement) reprendra la critique le 30 juin 2016, expliquant qu'il a annulé plusieurs de ses voyages officiels, notamment le 12 juillet 2016, où il devait se rendre en Inde pour rencontrer le ministre indien des Finances. Il a préféré assister au premier meeting de son mouvement, à la Mutualité à Paris. Un conseiller gouvernemental déplorera en outre que "*sa priorité n'est plus son agenda de ministre, mais son agenda personnel*".

L'affaire rebondit le 24 janvier 2017, où, le livre de Frédéric SAYS et Marion L'Hour, *Dans l'enfer de Bercy : Enquête sur les secrets du ministère des Finances*, JC.Lattès, janv. 2017, 280 p. révèle les dépenses somptuaires d'Emmanuel Macron lors de son passage à Bercy et affirme qu'il aurait utilisé de l'argent public pour la campagne de son mouvement politique *En Marche!*. Ainsi, selon l'ouvrage, en 2016, le ministre de l'Economie aurait utilisé « à lui seul » 80 % de la totalité de l'enveloppe des frais de représentation accordée à son ministère... pour toute une année - soit 120 000 euros du 1^{er} janvier au 30 août. L'ouvrage et *Le Figaro* (« Comment Emmanuel Macron s'est servi de Bercy pour se lancer », 20/01/2017) ajoutent qu'Emmanuel Macron n'aurait pas été pleinement dévoué à sa fonction de ministre lors de son passage à Bercy : il aurait reçu, sur son temps professionnel, dans l'enceinte du ministère, des écrivains, journalistes, philosophes, politologues, notamment au cours de dîners, « parfois deux par soir » et sans rapport avec ses activités ministérielles : « *Dans les murs du ministère, Emmanuel Macron a aussi reçu des centaines d'“amis” Facebook. Par deux fois, il a organisé avec eux des soirées de discussion* » (F. SAYS et M. L'Hour, *Op. Cit.*). Les députés Christian Jacob (LR) et Philippe Vigier (UDI) ont donc

décidé de saisir la HATVP. Selon eux : « *Il y a des choses importantes qu'on a apprises hier, notamment au niveau des frais de bouche, puisque 120.000 € des crédits du ministre à Bercy (ont été utilisés) pour des agapes En marche!, pour réunir tel ou tel, pour préparer sa campagne présidentielle [...] Franchement, celui qui nous expliquait dans une déclaration, que pas un seul euro d'argent public serait utilisé pour sa campagne, manifestement, c'est un mensonge* ». Le député Philippe Vigier affirmera sur Twitter : « *Macron en marche au frais des contribuables : il ne sert pas la France, il se sert ! Nous allons saisir la Haute autorité pour la transparence* ». « *Michel Sapin a eu vent de ces repas par les huissiers et les chauffeurs de Bercy, s'est indigné* » (F. Says et M. L'Hour, *Op. Cit.*).

Après un tel constat sur ses frais de représentation, le parquet national financier (PNF) devait logiquement demander à Macron de détailler avec quel argent, pour quel montant, de quelles sources, il a financé sa campagne. Le PNF devait donc s'auto-saisir d'une enquête comme pour François Fillon. L'une des explications de cette carence vient de que le conseiller justice du chef de l'Etat est un ancien substitut du Procureur au PNF.

– **Révélation de Julian Assange sur sa campagne à partir des e-mails d'Hillary Clinton.**

Le 3 février 2017, l'un des plus anciens journaux russe *Izvestia* titre : « *Assange va jeter de l'huile sur le feu de la campagne présidentielle en France* ». La publication laisse entendre que *WikiLeaks* pourrait révéler des zones d'ombre concernant l'un des favoris de l'élection présidentielle de 2017 en France. Selon Julian Assange : « *Nous possédons des informations intéressantes concernant l'un des candidats à la présidence française – Emmanuel Macron [...] Ces données proviennent de la correspondance personnelle de l'ex-secrétaire d'Etat américain, Hillary Clinton* ». Le 1^{er} février 2017, *WikiLeaks* publiait quelques extraits des courriels d'Hillary Clinton et de son directeur de campagne où était évoqué Emmanuel Macron. L'un d'eux contenait une description de son profil, en 2012, lorsqu'il n'était pas encore ministre (décrit comme un banquier en fusions & acquisitions, énarque et inspecteur des finances, pouvant faire carrière à Bercy) et un autre courriel, une invitation pour un dîner organisé par Emmanuel Macron (alors ministre de l'Economie), en compagnie de Manuel Valls et de plusieurs personnalités politiques européennes. Dans ce dernier mail, le directeur de campagne d'Hillary Clinton John Podesta faisait suivre cette invitation d'Emmanuel Macron datant de 2015 en précisant « *Ils demandent de l'aide pour avoir des personnalités américaines, et aimeraient avoir quelqu'un de la campagne d'Hillary Clinton si possible* ».

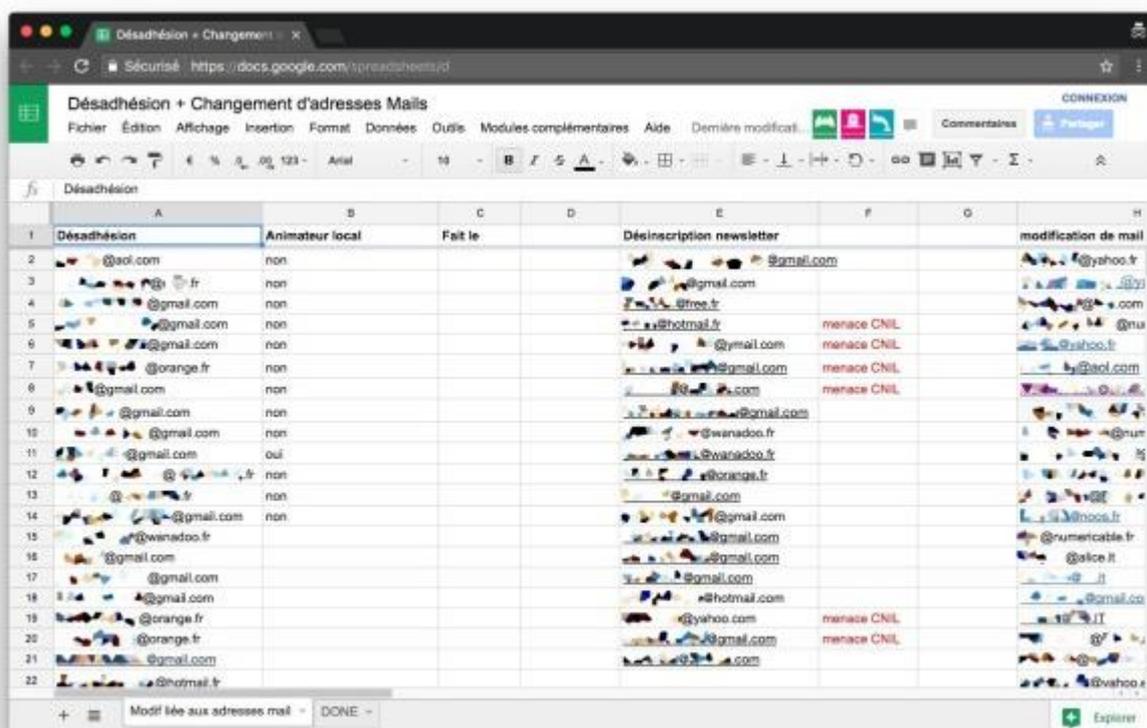
– **Utilisation des médias russes dans une campagne de victimisation.** Le candidat essaiera de désamorcer la polémique introduite par *WikiLeaks* en se disant régulièrement « *attaqué* » (*Le Canard Enchaîné* du 8/2/2017 fait état de 1922 tentatives d'intrusions de *hackers* sur le site d'*En Marche!* (dénis de service, injections SQL, scans de port), dont 907 venant d'Ukraine. Le site aurait reçu 4 000 attaques en un mois) en raison de ses positions sur une « *Europe forte* » par les médias d'Etat russes *RT* et *Sputnik* (Richard Ferrand, « *Ne laissons pas la Russie déstabiliser la présidentielle en France !* », *Le Monde*, 14/02/2017. Les responsables de la sécurité informatique de son mouvement ont été reçus dès janvier par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Toutefois, l'exagération de cette argumentation et la mauvaise foi de la communication ont été pointées par *Le Figaro* (A. Feertchak, « *Macron, victime des médias russes : l'occasion est belle pour prendre cette posture* », 15 février 2017) :

« *Pendant qu'Emmanuel Macron se dit victime des médias du Kremlin, ses opposants raillent un candidat soutenu par l'ensemble du système médiatique [...] La défiance des citoyens envers leurs médias n'a pas attendu Assange, ni Vladimir Poutine. En 2005 (référendum sur la Constitution européenne), les citoyens constataient que 90% des journalistes leur demandaient de voter oui alors qu'ils étaient 55% à voter non. Il n'est pas très étonnant que beaucoup d'entre eux cherchent à trouver d'autres médias sur internet [...] Convenons qu'il s'agit de médias plutôt confidentiels. À ma connaissance, ils ne font pas, par exemple, partie du bouquet Orange où on peut trouver des chaînes*

d'autres pays, qui sont aussi financées, au moins en partie, par des États. La France finance elle-même France 24, RFI ».

Selon *L'Obs.* (15/02/2017), s'il paraît indéniable que le site de l'ancien ministre de l'Economie a subi de multiples attaques (confirmé au *JDD* par un responsable du renseignement), il n'y aurait pas forcément d'Etat malveillant derrière. Le site web d'*En Marche!* utiliserait en effet une version largement obsolète du logiciel libre *WordPress*. Et plusieurs mises à jour cruciales (14 pour être exact) pour ce genre de logiciel n'ont pas réalisées. Conséquences : de nombreuses failles de sécurité sont présentes, plus ou moins importantes, qui peuvent être exploitées par des hackers. De plus, une partie significative des requêtes recensées provient de *bots* (robots) qui essaient de détecter des failles de sécurité connues. Il est très fréquent que cela se produise sur des logiciels répandus et relativement vulnérables, comme *WordPress*. Il est donc difficile de parler d'attaque. Accuser les hackers russes relève d'une logique simpliste, masquant l'amateurisme de son responsable internet et servant davantage sa campagne électorale, face à des problématiques de sécurité informatique et de piratage plus ou moins complexes (dénî de service, injections SQL, scans de port). Selon le Département d'Etat et le FBI américain, les hackers russes et le FSB utiliseraient le *spearphishing* (hameçonnage) or *En Marche!* n'a recensé ni revendiqué aucune attaque de ce genre.

Par ailleurs, le parti d'Emmanuel Macron, se rejoint en un clic : il suffit d'ajouter son adresse mail sur le formulaire du site. Mais il est un peu plus compliqué de s'en désinscrire : les demandes de désinscription sont en partie gérées par des bénévoles et le fichier de ces désinscriptions a pu être facilement piraté, révélant l'amateurisme des administrateurs du site dans leur gestion des données personnelles (sources : A. Lechenet, « La campagne de Macron a laissé des listes d'adresses mails en accès libre », *Buzzfeed.com*, 1/03/2017 ; « Macron, qui se plaint de piratage, n'a pas protégé une liste d'adhérents », *L'Express*, 1/03/2017). Ce document contient un millier de personnes ayant demandé à voir leur adresse retirée de la base, ôtée de la newsletter ou simplement modifiée. À côté de certaines adresses, la mention « menace CNIL » en rouge semble signaler les demandeurs ayant menacé de saisir la CNIL. Quatre jours après que *Buzzfeed* ait alerté *En Marche!*, le document était toujours accessible. Ce n'est qu'au bout du cinquième jour que son accès a été protégé. Depuis, un document a été supprimé. Celui contenant les adresses mails a été protégé. D'autres documents sont encore ouverts à quiconque obtient leur URL.



	A	B	C	D	E	F	G	H
1	Désadhésion	Animateur local	Fait le		Désinscription newsletter			modification de mail
2	@aol.com	non			@gmail.com			@yahoo.fr
3	@orange.fr	non			@gmail.com			@orange.fr
4	@gmail.com	non			@free.fr			@orange.fr
5	@gmail.com	non			@hotmail.fr	menace CNIL		@nu
6	@gmail.com	non			@gmail.com	menace CNIL		@yahoo.fr
7	@orange.fr	non			@gmail.com	menace CNIL		@aol.com
8	@gmail.com	non			@gmail.com	menace CNIL		@orange.fr
9	@gmail.com	non			@gmail.com			@orange.fr
10	@gmail.com	non			@wanadoo.fr			@nu
11	@gmail.com	oui			@wanadoo.fr			@orange.fr
12	@orange.fr	non			@orange.fr			@orange.fr
13	@orange.fr	non			@gmail.com			@orange.fr
14	@gmail.com	non			@gmail.com			@orange.fr
15	@wanadoo.fr				@gmail.com			@numericable.fr
16	@gmail.com				@gmail.com			@alice.it
17	@gmail.com				@gmail.com			@orange.fr
18	@gmail.com				@hotmail.com			@orange.fr
19	@orange.fr				@yahoo.com	menace CNIL		@orange.fr
20	@orange.fr				@gmail.com	menace CNIL		@orange.fr
21	@gmail.com				@gmail.com			@orange.fr
22	@hotmail.fr				@gmail.com			@yahoo.com

- **Renierement de la culture française lors de son discours de Lyon (2017).** Lors d'un discours d'une heure trente à son meeting du samedi 4 février 2017 à Lyon, devant plus de 8000 personnes, il affirme qu' « *il n'y a pas une culture française, il y a une culture en France et elle est diverse* ». Ses adversaires l'accusant alors de « néolibéralisme » et de « mondialisme ». Il consolidera son propos à son meeting à Londres du 21 février 2017, affirmant explicitement : « *L'art français, je ne l'ai jamais vu* ». D'aucuns critiqueront cette façon de voir inconsciemment fascisante : faut-il qu'un artiste soit nécessairement « né en France » pour qu'il puisse s'agir d'« art français » ?
- **Emprunts aux anciens slogans du Front National contre lequel il lutte.** Le 16 février 2017, Macron fait tweeter par son équipe de campagne : « *La sécurité c'est la première des libertés* ». Ses équipes n'ont pas vérifiées l'emprunt à la campagne pour les régionales en PACA en 1992 de l'ancien président du FN, qui a d'ailleurs aussi été employée par Manuel Valls pour prolonger l'état d'urgence.



Campagne pour les régionales en PACA - 1992

- **Polémique sur son points de vue et revirement sur la colonisation en Algérie.** Lors d'un entretien au *Point* intitulé « Ce que je suis », il déclare le 23 novembre 2016 : « *Oui, en Algérie, il y a eu la torture, mais aussi l'émergence d'un Etat, de richesses, de classes moyennes, c'est la réalité de la colonisation. Il y a eu des éléments de civilisation et des éléments de barbarie.* ». En visite en Algérie pour se donner une stature internationale du 13 au 15 février 2017, le candidat exhume alors ce sujet sensible lors d'une interview à la chaîne algérienne *Echorouk News* : « *La colonisation fait partie de l'histoire française. C'est un crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face en présentant aussi nos excuses à l'égard de celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes [...] En même temps, il ne faut pas balayer tout ce passé [...] Il y a une jolie formule qui vaut pour l'Algérie : \"La France a installé les droits de l'homme en Algérie. Simplement, elle a oublié de les lire\"* ». C'est ainsi qu'il verra qualifier son intervention de « faute politique » ou de « mauvaise lecture de l'histoire » par de nombreux responsables politiques français bouleversés (Eric Woerth qualifiera sa sortie d' « immature, bêtise aussi grosse que lui », voyant le candidat en lui-même comme une « supercherie », *France Info*, 16/2/2017). Macron sera interpellé à ce titre par de nombreux manifestants pieds-noirs se sentant « trahis et meurtris » le lendemain lors de sa visite à Carpentras et quelques dizaines de manifestants rapatriés d'Algérie manifesteront leur colère au Zénith de Toulon où devait se tenir son meeting. Un policier aurait été blessé alors que certains manifestants ont tenté de forcer l'accès à la salle, gardée par des forces de l'ordre. Le candidat répondra lors de son meeting : « *J'assume pleinement*

le discours de vérité que j'ai porté, ce que je veux, c'est que nous allions de l'avant ». Polémique dont il ne parvient pas à s'extraire : seuls 1200 personnes assisteront à son meeting contre 2000 initialement annoncés par son mouvement.

- **Polémique sur ses déclarations sur la *Manif pour tous*.** Lors d'une interview à *L'Obs*, le 16 février 2017, il donne pour la première fois son point de vue sur la réforme de la loi Taubira sur le « mariage pour tous » (loi n° 2013-404 du 17 mai 2013 *ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe*), qui a donné lieu à de nombreuses manifestations entre mars et mai 2013 : « *Une des erreurs fondamentales de ce quinquennat a été d'ignorer une partie du pays qui a de bonnes raisons de vivre dans le ressentiment et les passions tristes. C'est ce qui s'est passé avec le mariage pour tous, où on a humilié cette France-là. Il ne faut jamais humilier, il faut parler, il faut 'partager' des désaccords. Sinon, des lieux comme le Puy-du-Fou seront des foyers d'irréductibilité* ». Il sera alors accusé de "draguer" la droite et l'extrême droite de la part de la communauté LGBT, qui, elle aussi, s'était alors sentie humiliée dans les réactions à cette réforme, alors qualifiées par cette communauté, comme « homophobes » : « *On se demande si son objectif n'est pas de ratisser des voix qui ne sont pas de son côté* », il « *drague des électeurs en oubliant toute une minorité qui a été malmenée* » (*L'Obs*, 17 février 2017). Il fera son *mea culpa* dès le lendemain, affirmant dans *L'Obs*, que « *Par sa réaction à mon propos, la communauté homosexuelle m'a rappelé que ses plaies sont encore à vif. Qu'elle a été humiliée, violentée, blessée par un processus qui aurait dû être un soulagement mais a tourné à l'affrontement* » ajoutant « *En ma qualité de candidat à la magistrature suprême, je réaffirme que le progrès des droits individuels et collectifs est un combat nécessaire et qu'il ne doit pas être une machine à créer des haines recuites. C'est pourquoi nous devons être vigilants sur la méthode de la réforme. Sur le fond, la communauté LGBT sait mon profond attachement au progrès de ses droits et trouvera toujours en moi un défenseur* ». Christiane Taubira, à l'origine de la loi, lui répondra fermement : « *Qui a été humilié ? Les personnes homosexuelles qui ont subi des agressions verbales et physiques ! Les enfants qu'on a traités d'enfants playmobil !* ». Une nouvelle fois sur BFM-TV le 24/2/2017, Macron répondra que « *j'aurais aimé qu'elle ait cette même colère sur les propos sur la colonisation. Mais voyez-vous, ça, c'est bien l'hémiplégie française [...] tant pis pour nous* » ajoutant, qu'il n'avait « *pas de leçons à recevoir à qui que ce soit sur la famille et la notion de famille [...] j'ai ma propre famille et elle n'est pas classique non plus* ». Cécile Duflot lui répondra sur Twitter : « *tu as les "strat' de com' " que tu veux mais mettre en cause Christiane sur un des combats de sa vie c'est très petit* ». Lors d'un entretien au magazine bimestriel *Têtu* le 28 février 2017, il réitérera sa recherche de soutien de la communauté LGBT : « *La loi du mariage pour tous était, à mes yeux, à la fois souhaitable et nécessaire* » ajoutant à propos de la GPA : « *A mes yeux, c'est un débat impossible à trancher [...] En revanche, il faut permettre la reconnaissance des enfants nés par GPA à l'étranger [...] On ne peut pas les laisser sans existence juridique [...] Ces enfants participent d'un projet d'amour. Il faut arrêter l'hypocrisie, et je porterai ce projet pour compléter la circulaire Taubira* » - entretien au bimestriel *Têtu*, 28 février 2017.
- **Nouvelle polémique à Londres froissant les conservateurs britanniques.** Le mardi 21 février, le candidat fut invité par Theresa May, il s'est entretenu avec elle quelques minutes, puis est ressorti du 10, Downing Street pour exhorter les citoyens britanniques à quitter la Grande-Bretagne et attirer en France « *les banques, les talents, les chercheurs et les enseignants du pays* ». Ben Harris-Quinney, chef du *Bow Group*, le plus ancien et plus influent think-tank conservateur, très proche des Tories (parti de Theresa May) a réagi dans le *Daily Express* (P. Christys, « *Macron blasted for 'abusing' British hospitality and 'making enemies' during London visit* », 22/02/2017) : « *Emmanuel Macron s'est fait de nombreux ennemis en Grande-Bretagne en abusant de l'hospitalité de Theresa May pour taper sur le Brexit sur les marches de Downing Street [le domicile du Premier ministre au Royaume-Uni]. Il n'est ni conservateur, ni titulaire d'une charge en France. [...] Il n'a pas à venir sur le perron de la résidence du Premier ministre pour insulter la Grande-Bretagne* ».

- **Soupçons sur l'emploi d'un de ses collaborateurs.** A la suite de la publication mensuelle, mardi 21 février, par le bureau de l'Assemblée nationale sur son site, des noms des collaborateurs parlementaires de chaque député, il est apparu, selon *Marianne* qu'un des collaborateurs majeurs d'Emmanuel Macron disposait d'un emploi parlementaire (E. Girard, « L'emploi parlementaire sur mesure du fondateur des Jeunes avec Macron », *Marianne*, 27/02/2017). Le fondateur des « Jeunes avec Macron » Florian Humez, qui participe activement à la campagne de l'ancien ministre de l'Économie, serait employé comme assistant parlementaire à mi-temps par le député Jean-Jacques Bridey. Depuis le 1^{er} décembre 2016, le jeune homme est salarié du parlementaire à temps partiel « *le mardi et le mercredi, soit 18 heures par semaine* », tout en continuant à militer activement pour son candidat de cœur, Emmanuel Macron. La loi interdit pourtant aux collaborateurs parlementaires de participer à des campagnes politiques. Et ce, pour une raison simple : d'une part, le Parlement n'a pas vocation à financer, sur son budget, de campagnes électorales et d'autre part, cette utilisation gratuite d'une main-d'œuvre qualifiée créerait de plus une inégalité entre les candidats. La Commission nationale des comptes de campagne rappelle donc chaque année que les assistants parlementaires doivent « *travailler uniquement pour le parlementaire dans le cadre de leur mission et leur participation à une campagne électorale pendant les heures de travail est proscrite* ». Or, Florian Humez se présente uniquement sur les réseaux sociaux comme « *militant* » et « *co-fondateur des Jeunes avec Macron* ». Dans un récent portrait qui lui est consacré par les *Inrocks* du 12/02/2017, le jeune homme de 25 ans reçoit d'ailleurs la journaliste dans un bureau situé au QG d'*En Marche!*, dans le quinzième arrondissement de Paris. Il y détaille ses fonctions auprès d'Emmanuel Macron et évoque les services d'une stagiaire qui l'« *aide au niveau des territoires* ». Florian Humez ne donne pas de chiffres mais confie gagner « *suffisamment de quoi vivre dans une grande ville* », grâce donc à ces deux journées par semaine (Jean-Jacques Bridey refusant de donner de chiffres, dispose de 9.561 € à distribuer entre trois temps partiels). Concédant que cette somme dépasse, « *malheureusement* », ce que reçoivent bien des salariés pour un temps plein.
- **Soupçons de délit de favoritisme lors d'une opération du ministre à Las Vegas en 2016.** Dans son édition du mercredi 8 mars 2017, *Le Canard enchaîné* affirme que l'Inspection générale des finances soupçonne un délit de favoritisme concernant l'organisation d'une soirée à Las Vegas en 2016 où Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie, avait rencontré des entrepreneurs français (il y avait notamment déclaré, « *il faut des jeunes français qui aient envie de devenir milliardaires* », voir plus haut). « *Cette opération de séduction, montée dans l'urgence, à la demande expresse du cabinet du ministre, a été confiée au géant Havas par Business France [l'organisme de promotion de la French Tech dépendant de Bercy- ndlr] sans qu'aucun appel d'offres ait été lancé* », révèle *Le Canard enchaîné*. « *La commande de la prestation Havas est susceptible de relever du délit de favoritisme* » (octroi d'un avantage injustifié dans les marchés publics au titre de l'article 432-14 du Code pénal), aurait souligné l'Inspection, après enquête, selon le journal satirique. Le chef de file des députés LR, Christian Jacob, a alors demandé au Parquet national financier de « *se saisir rapidement* » du dossier.

Macron à Las Vegas : selon l'IGF, ce n'était pas du jeu

L'inspection générale des finances soupçonne un délit de favoritisme.

PRÈS de 500 personnalités invitées, une pléiade de start-up françaises, un hôtel très chic réservé à prix d'or... Le 6 janvier 2016, à Las Vegas, Emmanuel Macron, encore ministre de l'Économie, avait réussi à transformer la French Tech Night – organisée chaque année dans le cadre du grand raout mondial de la high-tech – en une impressionnante démonstration de force. La soirée s'était achevée sur une standing ovation, le modérateur américain, conquis, concluant : « Si j'étais français, je voterais pour vous. »

Com' sur des roulettes

Las ! cette soirée, quasi fondatrice pour Macron, risque de se transformer en un vaste bug, pour deux raisons. Primo, le coût de l'organisation de l'événement a atteint des sommets : 381 759 euros, dont 100 000 rien que pour l'hôtel, où la moindre chambre était facturée plus de 300 euros la nuit ! Se-

condo, cette opération de séduction, montée dans l'urgence à la demande expresse du cabinet du ministre, a été confiée au géant Havas par Business France (l'organisme de promotion de la French Tech dépendant de Bercy) sans qu'aucun appel d'offres ait été lancé.

Sur la base d'un audit très alarmiste d'Ernst & Young évoquant un probable « délit de favoritisme » sur ce marché public (« Le Canard », 21/12/16), le ministre du Budget, Michel Sapin – fan modéré d'EM –, comme on l'appelle désormais –, a mandaté, en décembre 2016, l'Inspection générale des finances (IGF) pour une enquête.

Ses conclusions confirment sans appel les soupçons initiaux : « La commande de la prestation Havas est susceptible de relever du délit de favoritisme », souligne le service. Et de dénoncer des « dysfonctionnements susceptibles d'engager la responsabilité de leurs auteurs ». L'Inspection souligne au passage

la rapidité avec laquelle tout s'est décidé, les interlocuteurs traditionnels ayant été court-circuités. Ainsi, le service des achats de Business France n'a « eu connaissance de la prestation de l'hôtel Linq que le 16 décembre 2015 », soit six jours après la signature du contrat, le 10 décembre !

Favoritisme sur facture

Interrogée en décembre 2016 par « Le Canard », la directrice générale de Business France se défendait à coups de bec : « Le cabinet de Macron nous a demandé à la mi-décembre d'organiser en catastrophe la manifestation, trois semaines plus tard. Le délai était intenable. » Ce que le rapport de l'IGF confirme : « Du fait de sa visibilité et de son caractère emblématique (...), les cabinets ministériels sont fréquemment amenés à interférer dans les actions conduites au titre de la French Tech. » Les amateurs apprécieront la délicatesse ourlée du propos.

Conclusion des inspecteurs : entre trois et cinq salariés ou cadres de Business France, voire Business France en tant que personne morale, pourraient être incriminés pour « favoritisme ». « Havas France comme personne morale ou ses dirigeants (l'un d'eux est Stéphane Fouks, proche de Manuel Valls et du PS) pourraient, eux, être mis en cause au titre de la complicité ou du recel. »

Et maintenant ? Sans préjuger du caractère pénal de cette affaire, l'IGF conclut que le protocole transactionnel, négocié six mois durant entre Business France et Havas, reste « moins risqué et onéreux » qu'une renégociation, qui coûterait cher en frais d'avocat. Car, même si la prestation commandée était hors de prix, elle a bien été honorée par Havas. Il est donc « dans l'intérêt de Business France d'accepter le compromis ».

Drôle d'intérêt, non ?

J. C.

LES AMATEURS VONT TOUCHER 60 MILLIONS DE DOLLARS

Les admirateurs français

Le Canard enchaîné – édition du 8 mars 2017

- **Affaire des médailles.** Révélée par le journal *Sputnik* en mars 2017. Une dizaine de personnes engagées ou proches du mouvement *En Marche!*, auraient toutes été décorées par Emmanuel Macron ou sous son autorité. D'abord Laurent Bigorgne, nommé Chevalier de l'ordre national du Mérite en 2015 pendant que Macron était ministre. Fidèle ami du candidat Macron depuis Sciences Po, il a hébergé chez lui le mouvement *En Marche!* à ses débuts. Henry Hermand, ensuite, décédé en novembre 2016, fut élevé au grade de Commandeur de la Légion d'honneur en 2013 lorsque Macron était à l'Élysée, il hébergera dans ses locaux les premiers militants d'*En Marche!*. Marc Simoncini, enfin, (patron de *Meetic*, dans le premier cercle du candidat selon *Les Echos*) est nommé Chevalier de la Légion d'honneur par le ministère de l'Économie en avril 2014, alors que Macron est Secrétaire général adjoint de l'Élysée. Il a organisé des dîners réunissant le futur candidat avec des dirigeants de start-ups afin de « challenger » ses idées, selon *Europe1*. À ces trois proches décorés peuvent encore s'ajouter au moins sept autres personnes de l'entourage du candidat qui sont dans le même cas de figure. De quoi étonner les juristes sur un soupçon de trafic d'influence. Le parquet national financier a décidé de n'engager aucune poursuite, contrairement au candidat Fillon où il a décidé de poursuivre la décoration de M. Ladreit de Lacharrière en rapport avec la collaboration de son épouse à sa Revue.
- **Erreur sur le caractère insulaire de la Guyane.** En déplacement en Guyane, le 26 mars, le candidat déclare : « Ce qui se passe en Guyane depuis plusieurs jours est grave, c'est grave en raison des débordements. Mon premier mot est celui d'un appel au calme parce que bloquer les pistes d'un aéroport, bloquer les décollages, et parfois même bloquer le fonctionnement de l'île ne peut être une réponse apportée à la situation. » Or, la Guyane n'est pas une île ! En décembre 2016, Emmanuel Macron avait déjà évoqué les « expatriés en Guadeloupe » (Voir plus haut). Une première « gaffe » qui avait déjà bien fait parler d'elle. En métropole, Emmanuel Macron avait également placé Villeurbanne en région lilloise dans son livre de campagne *Révolution*.
- **Mépris des associations de défense des animaux.** « Si quelqu'un est malheureux lorsqu'il y a un problème de bien-être animal, c'est l'éleveur le premier (...) C'est lui qui pleure quand un animal meurt. Ce n'est pas les gens qui sont dans des associations ou dans des

bureaux », a déclaré Emmanuel Macron le 30 mars 2017 au congrès de la FNSEA, principal syndicat agricole. Une citation qui marque clairement le mépris affiché du candidat d'*En Marche!* pour les associations de protection animale qui se battent au quotidien pour défendre les animaux en souffrance. « *Votre mépris, M. Emmanuel Macron, ne rend pas hommage aux milliers de bénévoles qui font un travail formidable* » a tweeté Reha Hutin, présidente de la *Fondation 30 Millions d'Amis*. La Fondation Brigitte Bardot a elle aussi riposté sur Twitter « *Quel mépris pour les ONG @EmmanuelMacron ! A la FBB nous avons + de 4000 animaux de "ferme" pour la plupart retirés d'élevages mouroirs* ». Pour la *Fondation 30 Millions d'Amis*, soutenues par une opinion publique de plus en plus sensibilisée et pour qui la souffrance animale est devenue insupportable : « *À trop vouloir se mettre les éleveurs dans la poche on dit n'importe quoi* ».

- **Plagiat copié/collé d'un discours de Hollande dans la même ville en meeting à Marseille.** Dans son meeting du 1^{er} avril au parc Chanut, le président d'*En Marche!* s'est ainsi adressé aux Comoriens, aux Algériens, Sénégalais, Italiens... Emmanuel Macron a enfin hurlé : « *Et tant d'autres que je n'ai pas cités. Mais je vois quoi ? Des Marseillais ! Je vois quoi ? Je vois des Français ! Des Français !* ». Il a fait les louanges d'une « *ville française façonnée par 2000 ans d'Histoire, d'immigration* » devant un public en liesse qui ponctuait chaque nom par des hurras avant de déclarer « *Je suis l'optimiste de la volonté* ». Autre reprises mot pour mot : « *Le doute s'est installé* », « *la promesse républicaine* ». La séquence a produit le même effet que celle de François Hollande, cinq ans plus tôt. Il gagnera ainsi le surnom d'« Emmanuel Hollande », selon le candidat Fillon. Le 14 mars 2012, François Hollande s'exprimait devant 8 000 personnes dans la salle du Dôme à Marseille, lui aussi. Sous les acclamations de la foule, et à quelques semaines du premier tour de l'élection qui allait faire de lui un président, il rendait hommage à tous ceux qui avaient participé à la construction de Marseille, « *ville de tous* ». Ainsi, Kabyles, Algériens, Sénégalais, Italiens, Espagnols, Maghrébins, Comoriens, récoltaient leur lot de gloire et d'applaudissements.



- **Maladresse sur le rôle de l'école traduisant sa vision.** Mercredi 4 avril, lors de la *matinale d'Europe 1*, il répondait au journaliste qui l'interrogeait sur l'intérêt de sa proposition d'instituer un service militaire d'un mois. Pour le candidat d'*En Marche!*, il s'agit durant ce mois, semblable aux classes de l'ancien service militaire, de « *créer du lien* », de permettre « *à toute une classe d'âge de se mélanger* » pour entendre « *un discours fort sur les valeurs de la République* ». Le journaliste l'interrompt : « *mais, ça, ce n'est pas le rôle de l'école ?* ». Et c'est sans hésitation aucune qu'Emmanuel Macron lui répond : « *non, ce n'est pas le rôle de l'école* ». Il explique succinctement que l'école n'a qu'un but, celui d'instruire les élèves sur les fondamentaux, transmettre des savoirs et des compétences techniques de traitement de l'information. Mais « *elle ne vous apprend pas le lien profond avec la Nation* ». Il s'attirera alors les critiques de certains enseignants pour qui « *A écouter Monsieur Macron, l'école est un lieu idéologiquement neutre où des enseignants fabriquent les futurs travailleurs de la mondialisation heureuse [...] Le seul rôle social qu'on peut assigner à l'école c'est produire de la chair à Open Space [...] Il acte le post-national, le relativisme culturel, la laïcité à géométrie variable en fonction de la pression démographique ou*

idéologique du moment. Les lobbies en tous genres se frottent déjà les mains », selon l'enseignante en histoire-géographie Barbara Lefebvre, qui lui répondra par médias interposés (« Lettre d'une enseignante à Emmanuel Macron », *Le Figaro*, 8/04/2017).

- **Affaire de son référent Mohamed Saou (avril 2017).** Le référent d'*En Marche!* pour le Val d'Oise, Mohamed Saou (professeur d'histoire-géographie et « macronien de la première heure ») a été écarté des activités du mouvement le 5 avril 2017, afin d'éviter une polémique à deux semaines du scrutin au sujet d'une supposée adhésion aux idées du *Collectif contre l'Islamophobie en France* (CCIF) et du *Parti des indigènes de la République*. Ses prises de positions ont été publiées par le portail *Jforum.fr*, « Mohamed Saou, cadre de "En marche" ou du CCIF ? », 12 mars 2017. Il avait notamment et respectivement déclaré « *Je n'ai jamais été et je ne serai jamais Charlie* » en septembre 2016 ; il a aussi critiqué, en août 2016, la position du Premier ministre de l'époque, Manuel Valls, qui soutenait les maires ayant pris des arrêtés "anti-burkini". Il estimait que Manuel Valls était « *libre de démissionner* » s'il n'était pas d'accord avec les décisions du Conseil d'État ; il a, le 21 juillet 2016, publié un message pour déplorer qu'après l'attentat de Nice, « *la communauté musulmane est devenue, plus que jamais, la cible de nombreuses personnes* » ; il a, en juin 2016, soutenu le footballeur Karim Benzema, exclu de l'équipe de France de football en raison d'ennuis judiciaires et après avoir évoqué une « *partie raciste de la France* » ; il a, au lendemain d'une tentative de coup d'Etat en Turquie, le 16 juillet 2016, fait état de son soutien au régime de Recep Tayyip Erdogan, « *quelqu'un qui a fait pour les réfugiés plus que tous les autres pays réunis* » et s'est aventuré à tenter de deviner « *à qui profite le crime* » en « *posant des questions* » aux accents légèrement complotistes (*Libération*, 7 avril 2017). Enfin, en septembre 2015, il a partagé un post Facebook du directeur du CCIF, Marwan Muhammad.

Alors invité sur le plateau de *Beur FM*, Emmanuel Macron le défendra à l'antenne, mais, ne se sachant pas filmé, déclarera en off : « *C'était assez clair sur Mohamed Saou ? [...] Non, mais il a fait un ou deux trucs un peu plus radicaux, c'est ça qui est compliqué. Mais à côté de ça, c'est un type bien. C'est un type très bien, Mohamed. Et c'est pour ça que je ne l'ai pas viré.* »



Sujet de 8000 articles, mentionné dans 17000, le candidat, encore inconnu il y a 3 ans, marque un véritable record - source www.lvsl.fr

VI - Citations

- 2002 : « Autant la deuxième gauche m'a inspiré sur le social, autant je considère que son rapport à l'État reste très complexé. Je me suis toujours interrogé sur le rôle de l'État, et c'est pour cette raison que je me tourne, plus jeune, vers Jean-Pierre Chevènement » (Marc Endelweld, *Op. Cit.* et *Marianne*, 22/11/2015).

- Avril 2010 dans la revue des étudiants de Science-Po *Rue Saint-Guillaume*, n° 158, p. 41 :
 « Aujourd'hui, je ne suis pas prêt à faire les concessions qu'imposent les partis, c'est-à-dire à m'excuser d'être un jeune mâle blanc diplômé, à m'excuser d'avoir passé des concours de la République qui sont ouverts à tout le monde. »

 « N'ayant ni vocation ni l'envie de m'engager dans l'industrie ou une structure particulière, je me suis orienté vers la finance. Celle-ci me paraissait plus libre et plus entrepreneuriale que d'autres secteurs. Les métiers de la banque d'affaires sont exigeants mais extrêmement stimulants. » (*Rue Saint-Guillaume*, avril 2010, n° 158, p. 41)

- 2011 il déclare en petit comité au sujet de la proposition de François Hollande de taxe à 75 % sur les très hauts revenus : « c'est Cuba sans le soleil »

- « Je suis décomplexé par rapport à l'argent. En aucun cas, cela ne saurait être une fin en soi, cela permet aussi de faire des choses et d'acquérir son autonomie. » (D. Bensoussan in *Challenges*, 4/9/2012)

- « [Il faudrait] sortir de ce piège où l'accumulation des droits donnés aux travailleurs se transforme en autant de handicaps pour ceux qui ne travaillent pas. » (*Le Point*, août 2014)

- « Avec la relance des autocars, les pauvres voyageront plus facilement », Conférence de presse sur la loi Macron, Bercy, 15 octobre 2014.

- « Mon obsession, lorsque je regarde le CAC 40 aujourd'hui, est de créer le CAC 40 de dans dix ans et d'avoir des milliers de grandes entreprises qui puissent remplacer le CAC 40 actuel. **Ce serait une grossière erreur de protéger les entreprises et les jobs existants [...]** **Mon job n'est pas d'aider les entreprises établies** mais de travailler pour les outsiders, les innovateurs » - conférence *LeWeb'14*, 11 décembre 2014.

- Janvier 2015 à Las Vegas : « il faut des jeunes Français qui aient envie de devenir milliardaires » (interview *Les Échos*, 6 janvier 2015).

- « Si j'étais chômeur, je n'attendrais pas tout de l'autre, j'essaierais de me battre d'abord », en réponse dans l'émission de J.J. Bourdin sur BFM-TV / RMC, 17 février 2015 [ndlr : réponse très influencée par l'ouvrage de J. Attali, *Devenir soi*, Fayard, Documents, 2014].

- « le consensus de 1945 est inadapté [ndlr : le programme du Conseil national de la Résistance]. Je n'aime pas ce terme de "modèle social", mais il faut regarder notre chance, sans naïveté de part et d'autre. » - rencontre informelle entre le ministre de l'Economie et ses « amis » *Facebook*, 15 juillet 2015 (500 personnes présentes, non ouvert à la presse et relayé dans l'ouvrage de Marc Endeweld, *L'ambigu Monsieur Macron. Enquête sur un ministre qui dérange*, Flammarion, 2015, 331 p. et *Marianne*, 12/11/2015.

- « accéder aux plus hautes fonctions par l'élection est un cursus d'un ancien temps » ajoutant qu'il ne veut pas être candidat aux législatives de 2017, lors d'un forum organisé par *Le Monde* à Paris le 27 septembre 2015.
- « J'assume qu'il y ait un libéralisme. Le libéralisme est une valeur de gauche » ; « J'assume d'être libéral, je rappelle qu'historiquement, le libéralisme était une valeur de gauche, de défense de l'égalité des droits », Forum du *Monde*, novembre 2015
- « La gauche a cru que la France pouvait aller mieux en travaillant moins, c'était des fausses idées », Université d'été du MEDEF, 27 août 2015, avant d'être recadré par le Premier ministre Manuel Valls.
- « On est comme une sorte de prostituée, le job c'est de séduire » ("*Wall Street Journal*" du 9 mars 2015, parlant du métier de banquier d'affaire)
- « On va progressivement entrer dans une zone - on y est déjà d'ailleurs - où la justification d'avoir un emploi à vie garanti sur des missions qui ne le justifient plus sera de moins en moins défendable », Le statut des fonctionnaires n'est « plus adapté au monde tel qu'il va » et, « surtout, n'est plus justifiable compte tenu des missions », 18 septembre 2015 lors d'un débat du think tank « En temps réel » (*Les Echos - Challenges*)
- Juillet 2015 : « Il y a dans le processus démocratique et dans son fonctionnement un absent. Dans la politique française, cet absent est la figure du roi, dont je pense fondamentalement que le peuple français n'a pas voulu la mort. La Terreur a creusé un vide émotionnel, imaginaire, collectif : le roi n'est plus là ! », Entretien accordé à l'hebdomadaire *Le 1* le 8 juillet 2015. Le 8 mai 2016, il célébrera Jeanne D'Arc à Orléans « *qui a su rassembler la France* ».
- 21 Janvier 2016 sur l'antenne de BFM-TV : « La vie d'un entrepreneur, elle est bien souvent plus dure que celle d'un salarié. Il ne faut jamais l'oublier », « Il peut tout perdre, lui, et il a moins de garanties », Les entrepreneurs « prennent des risques » quand ils embauchent. « Je ne connais aucun entrepreneur qui embauche quelqu'un et à qui cela fait plaisir de renvoyer son salarié. C'est que ça va mal ou que ça se passe mal avec lui », « Qu'est-ce qui bloque tout ? L'absence de visibilité. L'entrepreneur se dit « est-ce que j'ai le droit de me tromper ? Est-ce que si ça va mal demain, je pourrai m'adapter », « C'est cette visibilité qu'il faut leur donner ».
- « Les salariés français sont trop payés [...] Les salariés doivent pouvoir travailler plus, sans être payés plus si les syndicats majoritaires sont d'accord » - rencontre avec la presse étrangère, au Forum de Davos le 21 mars 2016.
- « Je pense que la fiscalité sur le capital actuelle n'est pas optimale. Si on a une préférence pour le risque face à la rente, ce qui est mon cas, **il faut préférer la taxation sur la succession** aux impôts de type ISF », entretien accordé à la revue *Risques*, 19 avril 2016, relayé par *Le Figaro* (19/4/2016)
- « Quant aux réfugiés, c'est vrai qu'ils vont moins en France, mais parce qu'il y a du chômage. Je le regrette pour mon pays car les réfugiés sont une force. [...] Les réfugiés qui risquent leur vie pour des raisons politiques, sont des héros » - entretien à l'hebdomadaire belge *Le Soir*, 20 avril 2016.

- 22 avril 2016, lors d'une interview au *Dauphiné* : « J'ai une loyauté personnelle envers François Hollande. Je lui dois de m'avoir fait confiance et de m'avoir nommé au gouvernement. En même temps, lorsqu'un président nomme quelqu'un ministre, il le fait parce qu'il pense que c'est bon pour son pays, pas pour en faire son obligé. »

- « Sur la fonction production, nous avons rattrapé une bonne partie de notre retard compétitivité-coût des années 2000 via le pacte de responsabilité, le CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et la fin de la modération (salariale) allemande depuis 2013. Mais il faut tenir et maintenir l'impact de cette dévaluation fiscale. Et la clef, c'est la modération salariale », *Les Echos*, 24 mai 2016.

- « Ma famille n'a pas fait le choix de rendre sa vie transparente et donc c'est ça qui me déplaît dans cette affaire », jeudi 2 juin 2016, venu présider le comité stratégique de la filière "Chimie et matériaux" sur le site Arkema à Pierre-Bénite (Métropole de Lyon).

- « Aujourd'hui, la vraie lutte se joue entre le capitalisme et les religions. (...) Le capitalisme corrompu appauvrit tellement les individus qu'il est chahuté par des spiritualités qui donnent accès à un absolu. Le capitalisme, lorsqu'il se perd dans la cupidité, détruit le sens, la cohésion », « dans cette lutte, les décideurs politiques et la République doivent organiser une communauté humaine, sociale et politique dans laquelle on peut exercer sa spiritualité dans l'autonomie », entretiens avec Michel Houellebecq, *Les inrockuptibles*, n° spécial, 21 juin 2016

- « Les religions, notamment l'islam, offrent un accès à l'absolu: elles proposent du sens, des perspectives symboliques et une intensité imaginaire » ; « Il ne faut pas être ébranlé par ce qu'il se passe avec l'islam car nous l'avons vécu avec le catholicisme » ; « Ce que certains écrivent sur le voile aujourd'hui rappelle les écrits sur les curés en soutane lors des débats sur la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905 », entretiens avec Michel Houellebecq, *Les inrockuptibles*, n° spécial, 21 juin 2016

- « L'honnêteté m'oblige à vous dire que je ne suis pas socialiste », avec Philippe de Villiers, au Puy du Fou le 19 août 2016.

- « Nous restons confinés dans une approche étatiste de la solidarité, une approche insuffisamment mobile débouchant sur une société de statuts », interview à *Challenges*, 16 octobre 2016.

- « Oui, en Algérie, il y a eu la torture, mais aussi l'émergence d'un Etat, de richesses, de classes moyennes, c'est la réalité de la colonisation. Il y a eu des éléments de civilisation et des éléments de barbarie. » in entretien au *Point* « Ce que je suis », 23/11/2016

- **Contradictions** entre ses déclarations : « Je n'ai pas construit ma carrière sur quelqu'un » (TMC/Fr. 3 et *Quotidien*, 18 nov. 2016) et
 « Je sais à qui je dois d'être là : c'est François Hollande », (*Europe 1*, 16 mars 2016).

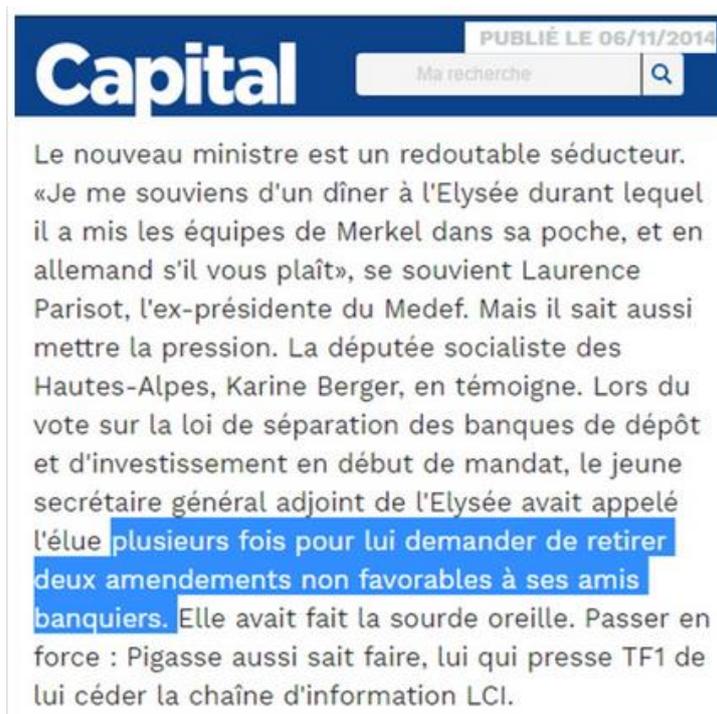
- « Certains ne le voient pas, ou ne veulent pas le voir...certains peuvent désespérer, mais le printemps revient, et il est déjà gros dans l'hiver, il est déjà là [...] Il faut « penser printemps ». Penser printemps, mes amis, c'est réconcilier l'ambition et le réel, mais penser printemps ça ne veut pas dire non plus promettre à-tout-va ! Penser que le printemps est déjà là, que sans avoir semé on pourrait déjà promettre la moisson à tout-un-chacun. Je veux

vous dire de penser printemps. Penser printemps c'est d'abord de ne pas nous affaïsser, penser printemps, c'est construire l'avenir. Parce que penser printemps dans ces moments-là, ça veut dire voir l'esprit de responsabilité, mais pour penser printemps il ne faut pas non plus désespérer. Lorsque tout semble triste, lorsque tout parfois semble perdu, morose, il faut penser printemps » - Meeting à Clermont-Ferrand, 7 janvier 2017.

- « Rien ne répond à l'émotion, elle est là, et nous devons la vivre » - Meeting à Clermont-Ferrand, 7 janvier 2017.
- « Faire de la destitution de Bachar Al-Assad un préalable à tout a été une erreur. Notre principal problème, c'est Daech. Mais, en même temps, je ne suis pas d'accord avec ceux qui voudraient pactiser avec lui. Bachar Al-Assad est un dirigeant failli », en excluant toute réouverture de l'ambassade de France à Damas, fermée depuis 2012. (conférence à l'Ecole supérieure des affaires (ESA), Beyrouth, 23 janvier 2017.
- **Contradictions** : « Je ne défends pas pour la France un modèle multiculturel. Mais je défends la laïcité de 1905, conçue par les Français pour le pluralisme. Je suis pour une France qui intègre, je ne suis pas pour une France qui assimile ». « Si la France a une tradition et une histoire judéo-chrétiennes, elle s'est émancipée de celles-ci »
« Je veux renouer avec une politique française gaullo-miterrandienne »
Interviews à *L'Orient – le jour*, le 26 janvier 2017 lors de son passage au Liban.
- « L'argent ne se mange pas, je le confirme. Il ne se mange pas. Il ne se respire pas. On est tous des enracinés, il y a des arbres, des rivières, des frères et des sœurs et c'est ce commun notre trésor. Si on pense qu'on peut être heureux sans ça, c'est une folie. Je suis très décomplexé quand je parle d'argent, cela ne veut pas dire que je suis obsédé par lui » - Interview « *PandaLive* » organisé par l'ONG *WWF France* le 9 février 2017.
- « il n'y a pas une culture française, il y a une culture en France et elle est diverse », discours à son meeting du samedi 4 février 2017 à Lyon.
- « Nous vivons un moment singulier de notre histoire. Un de ces moments, rares, où le destin hésite, où ce qui paraissait certain ne l'est plus, où le chemin hier rectiligne peut bifurquer », discours à son meeting de Lyon, 4 février 2017.
- « La politique, c'est mystique. [...] C'est tout mon combat. C'est une erreur de penser que le programme est le cœur d'une campagne. Les médias passent du commentaire d'un point de détail mineur du programme aux pires polémiques, et ainsi de suite. » - Interview au *JDD* dans le TGV Saint-Pierre des Corps – Paris, 10 février 2017 (publié le 12).
- « La dimension christique, je ne la renie pas ; je ne la revendique pas. Je ne cherche pas à être un prédicateur christique » - Interview au *JDD* dans le TGV Saint-Pierre des Corps – Paris, 10 février 2017 (publié le 12).
- « La colonisation fait partie de l'histoire française. C'est un crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face en présentant aussi nos excuses à l'égard de celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes [...] En même temps, il ne faut pas balayer tout ce passé [...] Il y a une jolie formule qui vaut pour l'Algérie : "La France a installé les droits de l'homme en Algérie. Simplement, elle a oublié de les lire." », interview à la chaîne *Echorouk News* à Alger, 15 février 2017.

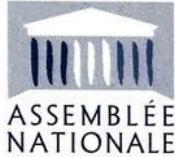
- « Une des erreurs fondamentales de ce quinquennat a été d'ignorer une partie du pays qui a de bonnes raisons de vivre dans le ressentiment et les passions tristes. C'est ce qui s'est passé avec le mariage pour tous, où on a humilié cette France-là. » - *L'Obs*, 16 février 2007.
- « Je suis en désaccord total avec le politique Villiers, mais j'admire l'entrepreneur culturel. Je suis également en désaccord avec Zemmour. Mais ce sont des gens avec qui je parle » - *L'Obs*, 16 février 2007.
- « L'art français, je ne l'ai jamais vu » - meeting à Londres, 21 février 2017.
- « La loi du mariage pour tous était, à mes yeux, à la fois souhaitable et nécessaire » - entretien au bimestriel *Têtu*, 28 février 2017.
- « A mes yeux, c'est un débat impossible à trancher [...] En revanche, il faut permettre la reconnaissance des enfants nés par GPA à l'étranger [...] On ne peut pas les laisser sans existence juridique [...] Ces enfants participent d'un projet d'amour. Il faut arrêter l'hypocrisie, et je porterai ce projet pour compléter la circulaire Taubira » - entretien au bimestriel *Têtu*, 28 février 2017.
- « Je fais confiance aux syndicats pour réguler les relations de travail dans la branche et l'entreprise. Mais ils ne doivent pas se substituer aux détenteurs de l'intérêt général [...] Les centrales syndicales se saisissent de sujets politiques. Je souhaite un syndicalisme moins politique » (*Le Parisien*, 2 mars 2017)
- « Contrairement à ce que certains disent, nous ne sommes pas aujourd'hui confrontés à une vague d'immigration. [...] Le sujet de l'immigration ne devrait donc pas inquiéter la population française. [...] De surcroît, l'immigration se révèle une chance d'un point économique, culturel, social. Dans toutes les théories de la croissance, elle fait partie des déterminants positifs. Mais à condition de savoir la prendre en charge. Quand on sait les intégrer, les former, les femmes et les hommes renouvellent notre société, lui donnent une impulsion nouvelle, des élans d'inventivité, d'innovation. » - entretien avec Geneviève Jacques, présidente de la CIMADE, au magazine *Réforme* (quotidien protestant d'actualité), 2 mars 2017.
- « J'ai vécu, à un moment donné, quand j'étais adolescent, avec environ 1000 € par mois [...] Je sais ce que c'est de boucler une fin de mois difficile » - Interview donnée lors d'un *Facebook Live* organisé par le média *Explicite* (anciens journalistes d'*i>télé*) et *Yahoo Actualités* (22 mars 2017).
- « Ce qui se passe en Guyane depuis plusieurs jours est grave, c'est grave en raison des débordements. Mon premier mot est celui d'un appel au calme parce que bloquer les pistes d'un aéroport, bloquer les décollages, et parfois même bloquer le fonctionnement *de l'île* ne peut être une réponse apportée à la situation. » - déplacement en Guyane, 26 mars 2017
- « Si quelqu'un est malheureux lorsqu'il y a un problème de bien-être animal, c'est l'éleveur le premier [...] C'est lui qui pleure quand un animal meurt. Ce n'est pas les gens qui sont dans des associations ou dans des bureaux », Congrès de la FNSEA, 30 mars 2017.
- « Le rôle de l'école n'est pas d'apprendre le lien profond avec la Nation » - Interview à la *Matinale d'Europe 1* le 4 avril 2017.

- **Contradiction** : début d'émission « À la Santé, je veux nommer un médecin. » - Fin d'émission : « Je ne nommerai personne selon son métier. » – sur le plateau de *L'Émission politique*, France 2, jeudi 6 avril 2017.



The image shows a snippet from the Capital magazine website. At the top, there is a blue header with the 'Capital' logo on the left and a search bar on the right containing the text 'Ma recherche' and a magnifying glass icon. To the right of the search bar, it says 'PUBLIÉ LE 06/11/2014'. Below the header, the main text of the article is displayed. The text describes a minister as a 'redoutable séducteur' and mentions a dinner at the Élysée where he 'put the teams of Merkel in his pocket'. It also mentions Laurence Parisot, former president of Medef, and Karine Berger, a socialist deputy from Hautes-Alpes. A key sentence is highlighted in blue: 'l'élue plusieurs fois pour lui demander de retirer deux amendements non favorables à ses amis banquiers. Elle avait fait la sourde oreille. Passer en force : Pigasse aussi sait faire, lui qui presse TF1 de lui céder la chaîne d'information LCI.'

Un ministre très ouvert au lobby des banques



M. le Premier Ministre,
Cher François,

En fait j'y suis déjà sans doute.
Je pourrais me ce chemin car c'est le
seul que je connais. Voyons nous
Bon à vous

Emmanuel Macron

Petit mot écrit par Emmanuel Macron à François Fillon en février 2016 en réponse à son premier billet lors du débat sur la déchéance de nationalité : « Une nouvelle fois, vous venez sur mes positions. Jusqu'où irez-vous ? », publié dans *Le Figaro* du 10 mars 2017.



Emmanuel Macron et son homologue qatari, Ahmed ben Jassim ben Mohamed al-Thani aux 1^{ères} rencontres du Qadran (cercle de réflexion économique franco-qatari), 5 avril 2016 à l'Hotel Raffles (propriété de l'Emir)

source : www.qadran.fr

Patrimoine et revenus d'Emmanuel Macron : Des avocats et des professeurs de droit s'interrogent

Quinze questions sans réponse

- Comment Emmanuel Macron peut répondre au journal *Le Monde* (04/04/2017) qu'il n'a jamais « flambé 1000 € par jour » alors qu'il a indiqué avoir gagné environ 2000 € par jour pendant les cinq années précédentes, sans même tenir compte des revenus de son épouse, et n'a déclaré en 2014 qu'un patrimoine de 156 000€ ?
- Alors qu'il a dirigé une transaction de 9 milliards d'euros, comment se fait-il qu'on ne trouve aucune trace de bonus dans ses déclarations ? On sait que dans les banques d'affaires le succès d'une telle opération est généralement largement rémunéré en sus des émoluments ordinaires. Il serait dès lors surprenant que la transaction considérée n'ait pas donné lieu au versement d'un "incentive" très conséquent à son profit, que ce soit sous forme de numéraire, d'attribution gratuite d'actions ou d'options d'achat d'actions.
- Comment peut-il soutenir qu'à cause d'importantes charges sociales, son revenu fiscal de référence a été insuffisant pour payer ses impôts alors que le revenu fiscal de référence est déterminé après charges ?
- D'où viennent les revenus de capitaux mobiliers qu'il indique avoir perçus pour 291.286 euros en 2011 et 270.296 euros en 2012 ? Peuvent-ils ne procéder que de la seule détention de la part unique de 16 euros qu'il détenait dans la société en commandite simple Rothschild et compagnie alors que ce type de société ne peut pas distribuer de dividendes à ses gérants commandités ? Ces dividendes de 560 000€ se rattachent-ils alors à d'autres participations ? Dans quel cadre et selon quelles modalités juridiques et financières ont-elles été acquises ? Enfin, que sont-elles devenues depuis lors ?
- Qu'a-t-il fait de ses 20 actions dans le capital de la SAS Financière Rabelais, l'un des principaux associés commandités de la société en commandite simple Rothschild & Cie Banque (SIREN 323 317 032), elle-même associée commandité à 99,99% de Rothschild & Cie ? Il devait les apporter pour une valeur de 372 187, 20€ à la société selon avis préalable de l'assemblée générale d'actionnaires de Paris Orléans prévue le 8 juin 2012. Mais dans l'avis de convocation lui-même quelques jours plus tard le nom de Monsieur Macron a disparu et les dites actions sont apportées par deux tiers. Leur a-t-il cédé ses parts ou les leur a-t-il confiées en garde ?
- Comment Emmanuel Macron a-t-il pu ne payer que 53 652,97 € d'indemnité de rupture de son engagement dans la fonction publique alors qu'il n'a guère été fonctionnaire plus de six ans et que, dans ce cas, les anciens élèves de l'ENA doivent verser une indemnité égale à deux fois le dernier traitement annuel diminuée de 20% par année de service au-delà des six ans, et qu'il avait gagné 162 120 € en 2013 lors de sa dernière année dans la fonction publique avant d'être nommé Ministre ?
- Pourquoi a-t-il omis de ses déclarations sa part dans la créance de la communauté sur son épouse au titre des travaux qu'il a réalisés pour 500 000€ dans une maison appartenant en propre à sa femme avec laquelle il est marié sous le régime de la communauté, alors qu'il a porté au passif de ses déclarations la totalité de l'emprunt contracté initialement par la communauté pour 350 000 € afin de réaliser ces travaux ? Sans ces omissions, le patrimoine d'Emmanuel Macron en 2014 et 2017 aurait dû être respectivement plus de trois ou deux fois supérieur à celui qui ressort de ses déclarations, ce qui représente des manquements substantiels rendant leur auteur passible d'une peine de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende ainsi que, à titre complémentaire, l'interdiction des droits civiques et l'interdiction d'exercer une fonction publique.
- D'une manière générale, qu'a-t-il fait de son argent alors qu'il a emprunté pour payer une grande partie des travaux exécutés dans la résidence de sa femme et que le montant des travaux dans son appartement parisien serait resté modeste ? Où cet argent est-il passé ? Était-il lui-même dispendieux à ce point qu'il dut emprunter pour payer ses impôts ? Ca ne serait pas conforme à ses propos tenus à Libération.fr le 17 septembre 2012 pour expliquer ses années chez Rothschild : « L'idée était aussi de me mettre à l'abri financièrement. Je n'ai pas de goûts de luxe, ni de gros besoins, mais j'accorde beaucoup de prix à mon indépendance ». Et le même média d'ajouter, le 26 août 2014 : « Depuis son passage par Rothschild, suffisamment riche pour être à l'abri du besoin jusqu'à la fin de ses jours ». Mais alors, où est le patrimoine ?

Ces éléments ne peuvent pas être rejetés d'un revers de main. Il faut que M Macron s'explique sans délai ou que la justice se saisisse. La transparence de la vie publique doit s'appliquer avec la même rigueur aux uns et aux autres.